



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

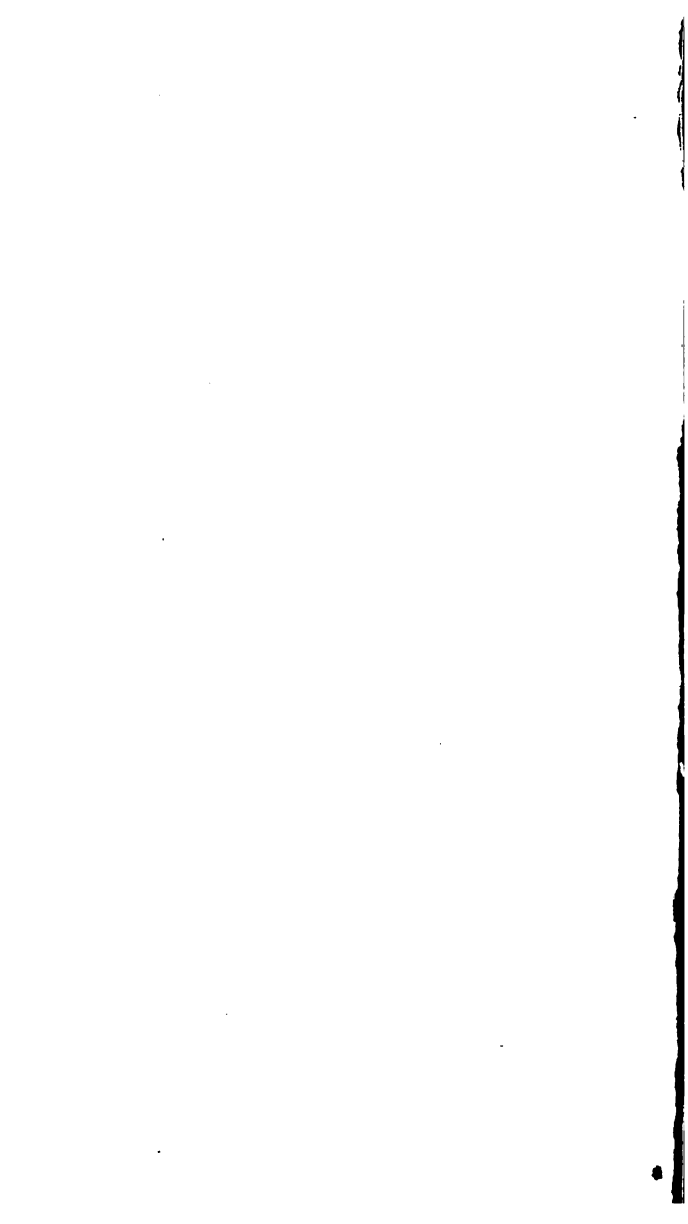
NYPL RESEARCH LIBRARIES



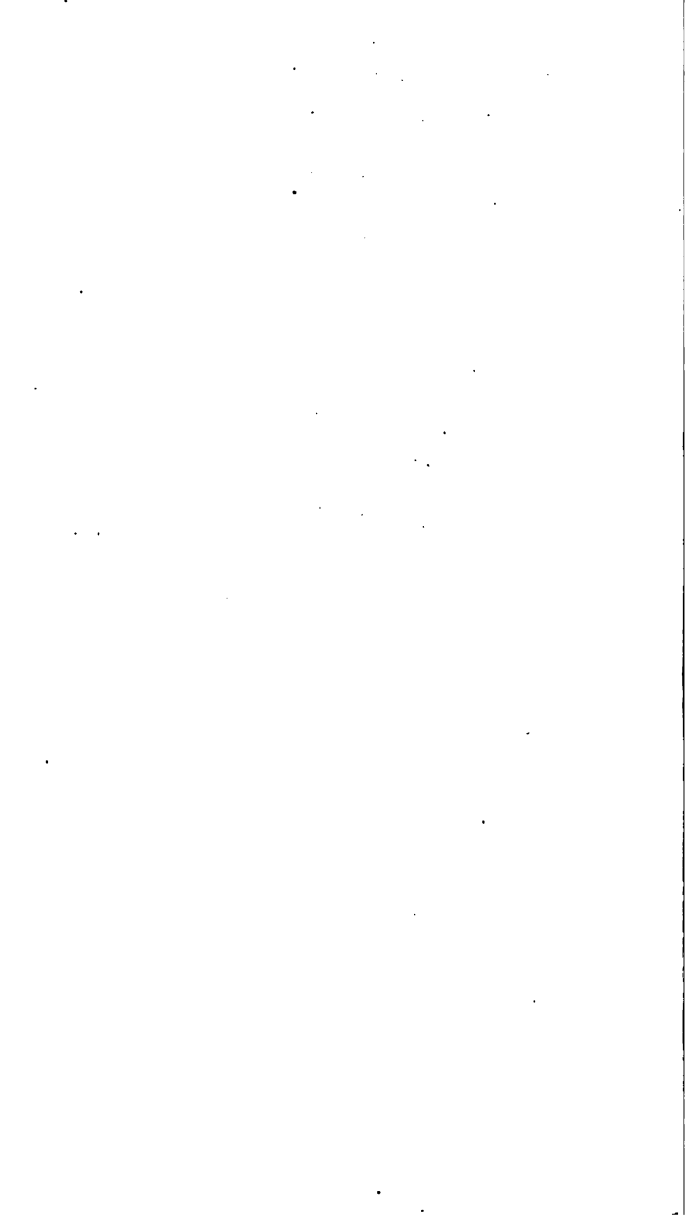
3 3433 07137625 9

The
Gordon Lester Ford
Collection
Presented by his Sons
Worthington Chauncey Ford
and
Paul Leicester Ford
to the
New York Public Library.

111
111







MEMOIRES

DE M. DE ****

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE

DES NÉGOCIATIONS

Depuis le Traité de Riswick jusqu'à
la Paix d'UTRECHT.

TOME SECONDE,



A LA HAYE.

M, DCC, LVI,

CONFIDENTIAL

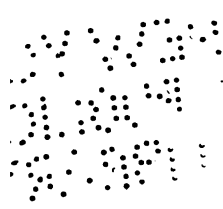
NEW YORK
JANUARY 16 1930

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL



CONFIDENTIAL



M E M O I R E S

P O U R

SERVIR A L'HISTOIRE

DES NÉGOCIATIONS

Depuis le Traité de RISWICK jusqu'à
la Paix d'UTRECHT.

C O N T I N U A T I O N
D E L A S E C O N D E P A R T I E.

C O N F É R E N C E S

D E L A H A Y E E T D E G E R T R U Y D E M B E R G.

Conférences de la Haye , 1709.

IEINSIUS parut bientôt , &
Sincerf s'étant retiré , le Mi-
niftre du Roi remit le pouvoir
Sa Majesté lui avoit confié , entre
om. II. Part. II. A

les mains du Pensionnaire. Celui-ci témoigna sa surprise, lorsqu'en le lisant, il apprit que Sa Majesté envoyoit un de ses Ministres en Hollande, pour conférer avec lui sur les moyens de conclure une paix ferme & stable.

Heinsius, Conseiller-Pensionnaire de la Province de Hollande, avoit été placé dans ce poste par la protection du Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre. Ce Prince persuadé de son zele & de son attachement à sa personne & à sa Maison, prenoit en lui une confiance entière. Il l'avoit envoyé en France pour les affaires de la Principauté d'Orange, après la paix de Nimegue; & dans l'exercice de cette commission, Heinsius avoit essuyé la mauvaise humeur d'un Ministre plus accoutumé à parler durement aux Officiers de guerre, qu'à traiter avec les étrangers. Il n'avoit pas oublié que le Ministre l'avoit menacé de le faire mettre à la Bastille.

Il étoit consommé dans les affaires , dont il avoit une longue expérience ; intimement lié avec le Prince Eugene & le Duc de Marlboroughs , formoient ensemble les projets , régloient le tems de l'exécution ; ils en dirigeoient la maniere & les moyens ; ils étoient comme l'ame de la ligue : mais le Pensionnaire n'étoit accusé ni de se complaire assez dans la considération que lui donnoit la continuation de la guerre , pour la vouloir prolonger , ni d'aucune vûe d'intérêt personnel. Son extérieur étoit simple. Nul faste dans sa maison ; son domestique composé d'un Secrétaire , d'un Cocher , d'un Laquais , d'une Servante , n'indiquoit pas le crédit d'un premier Ministre. Les appointemens qu'il recevoit de la République , étoient de vingt-quatre mille florins , la plus grande partie comme Garde du Sceau.

Son abord étoit froid , il n'avoit rien

de rude. Sa conversation polie. Il s'échauffoit rarement dans la dispute.

Les traités , soit de partage , soit de la grande alliance , avoient passé par ses mains. Il étoit donc instruit des affaires principales qui avoient précédé la guerre , de ce qui s'étoit passé depuis qu'elle étoit allumée , par conséquent très-capable de connoître & de faciliter , s'il le vouloit , les voies qui pouvoient conduire à la paix. On verra l'usage qu'il fit de ses lumières par la relation des Conférences tenues à la Haye. Avant que de la donner , il paroît à propos d'exposer le plan que Torcy s'étoit proposé.

Il supposoit que les conditions qu'il avoit le pouvoir d'accorder , seroient ou acceptées , ou refusées. Si elles étoient acceptées , la paix en feroit le fruit ; le Roi la desiroit uniquement ; ainsi ses intentions seroient accomplies.

Si les offres ménagées par degré ,

étoient rejets, Sa Majesté auroit donné des preuves incontestables d'un desir très-sincere de sa part, de sacrifier sa gloire & ses intérêts à la pacification générale de l'Europe, & cependant elle ne seroit point engagée, parce que son Ministre déclareroit & ne cesseroit de répéter, que toute offre seroit nulle, si celles qu'il auroit faites de la part du Roi, ne produisoient la paix.

La connoissance des véritables sentimens du Roi, nécessaire à donner en France, aussi-bien que dans les pays étrangers, n'étoit pas encore le seul ni le principal avantage que le Ministre de Sa Majesté se proposoit de retirer de son voyage. Il espéroit, comme il a été dit, & regardoit comme un service essentiel, de pénétrer le fond des intentions des ennemis, absolument ignorées, & des François & de tant de Nations engagées aveuglement à porter le poids d'une

guerre infructueuse , & feulement utile à agrandir la Maison d'Autriche.

Il suivit ce plan pendant le cours de la négociation rapportée dans les dépêches suivantes écrites au Roi. Sa Majesté avoit approuvé qu'elles fussent adressées au Duc de Bauvilliers , pour lui en faire la lecture dans son Conseil.

PREMIERE LETTRE AU ROI

A la Haye , le 7 Mai 1709.

» Depuis hier , SIRE , que je suis
 » arrivé ici , j'ai vû deux fois le Pen-
 » sionnaire. Je descendis chez lui , en
 » descendant dans la Ville. Je me fis
 » présenter par un Marchand correspon-
 » dant de Tourton , qui m'avoit amené
 » de Rotterdam dans son carrosse. Je
 » crus cette voie plus secrette encore
 » que celle du Sieur Pettekum , & cétte
 » premiere conférence dura depuis sept

» heures jusqu'à neuf heures & demie.
» Après les premiers complimens ,
» nous entrâmes bientôt en matiere ,
» quoique le Pensionnaire me dît tou-
» jours que n'étant point autorisé pour
» traiter , & que les Etats ayant nommé
» deux Commissaires pour traiter avec
» M. Rouillé , c'étoit à eux & non pas
» à lui , simple Officier de la Province
» de Hollande , à parler sur les matieres
» de la paix ; que si je voulois cependant
» lui faire quelque proposition , il en
» rendroit compte , & qu'il croyoit qu'on
» l'autoriseroit à m'entendre. Cette ré-
» serve qu'il ne me fut pas difficile de
» combattre par de fortes raisons , ne
» nous empêcha pas , SIRE , d'agiter
» généralement toutes les matieres com-
» prises sous le nom d'articles prélimi-
» naires , & parlant avec une apparente
» ouverture , je me plaignis d'une ma-
» niere à ne lui pas donner lieu de s'of-

» fenser, de toutes les variations que
 » Votre Majesté avoit remarquées dans
 » les demandes que MM. Buys & Wan-
 » derdussen avoient faites à M. le Pré-
 » sident Rouillé.

» Ce point fut le principal de cette
 » conférence ; car il donna lieu au Pen-
 » sionnaire de rappeler les tems passés ,
 » de reprendre les projets que la Répu-
 » blique avoit faits depuis plusieurs an-
 » nées , & le conseil que le feu Roi
 » Guillaume lui avoit donné autrefois
 » pour sa sûreté , pour me prouver que
 » la prétention de conserver Lille n'é-
 » toit point une nouvelle idée ; que cette
 » place étoit plus nécessaire qu'aucune
 » autre , pour la solidité de la Barriere ,
 » & que si les Provinces-Unies n'avoient
 » pas été en état jusqu'à présent d'obtenir
 » qu'elle y fût comprise , il étoit aujour-
 » d'hui de leur prudence de profiter d'une
 » conjoncture singuliere & inespérée ,

» qui mettoit entre leurs mains une
» Ville qu'ils avoient déjà demandée
» avant la paix de Riswick, mais alors
» inutilement, à cause de la supériorité
» des armes de Votre Majesté. Nous par-
» lâmes de toutes les Places que les Hol-
» landois demandoient présentement,
» pour la sûreté de cette prétendue bar-
» rière; nous les regardâmes ensemble
» sur la Carte. Enfin, SIRE, je n'ou-
» bliai rien pour combattre ses préten-
» tions, & pour lui faire voir que Fur-
» nes, Ypres, Menin & Condé, suffi-
» soient pour la sûreté de la barrière. Je
» ne m'étendis pas davantage, parce
» que le Pensionnaire me disoit toujours
» qu'il n'étoit pas autorisé, & qu'il ren-
» droit compte aux Etats de Hollande,
» des propositions que je lui ferois. Il
» ne convenoit pas de les prodiguer sans
» en espérer aucun fruit, & je voulois
» aussi sçavoir ce qu'il pensoit sur les

» autres articles nommés préliminaires,
» avant que de faire de plus grandes
» avances. Nous passâmes à celui de l'Es-
» pagne. Je le trouvai ferme à soutenir
» que ses Maîtres étant engagés par des
» traités avec leurs alliés, ne pouvoient
» s'écarter des conditions dont ils étoient
» convenus ensemble. Que la Monar-
» chie d'Espagne devoit être conservée
» en son entier, & la Couronne transfé-
» rée dans la Maison d'Autriche, sans
» aucun démembrement. Qu'il falloit sa-
» tisfaire à cette parole, & que les Hol-
» landois auroient mauvaise grace de
» proposer à leurs alliés de se relâcher,
» lorsque l'état florissant de leurs affaires
» passoit de bien loin leurs espérances.
» Il étala leurs forces, les succès qu'ils
» avoient lieu d'attendre de la campagne
» prochaine, & lorsque je lui fis voir par
» les exemples précédens, combien les
» événemens étoient incertains, & qu'il

» étoit de la prudence d'un Etat comme
» celui de Hollande , de ne pas se re-
» mettre toujours à des succès douteux ,
» il me dit que le bonheur précédent
» avoit tellement élevé le courage des
» peuples , que bien des gens murmu-
» roient des conditions dont les Députés
» s'étoient expliqués à M. Rouillé , pres-
» que tout le monde étant persuadé qu'il
» falloit profiter autrement du bonheur
» de la République.

» Je trouvai la même résistance sur
» tous les autres articles ; un refus con-
» stant de laisser les Royaumes de Na-
» ples & de Sicile au Roi d'Espagne ;
» nulle condescendance à la proposition
» de Naples , ou de la seule Sicile. Les
» traités avec les alliés étant toujours
» l'excuse qu'il m'alléguoit , pour ne rien
» démembrer de la Couronne d'Espa-
» gne.

» La satisfaction de l'Empereur & de

» l'Empire , fut demandée de sa part ,
 » avec autant de précision , & cette sa-
 » tisfaction ne se réduisit pas au traité
 » de Munster , tel qu'il est , mais tel qu'il
 » devoit être pour la sûreté des Princes
 » & Etats de l'Empire : ainsi l'on de-
 » mande que Strasbourg redevienne Ville
 » Impériale ; mais on ne veut rendre à
 » Votre Majesté , ni Philisbourg , ni
 » même Landau .

» Je ne vous ennuyeraï pas de tout ce
 » que je crus devoir dire pour combattre
 » l'injustice de ces prétentions. J'ose as-
 » surer Votre Majesté que je n'oubliai
 » rien , & qu'il me semble que la justice
 » de la cause me fournissoit une foule
 » de raisons incontestables , si j'avois eu
 » affaire à gens moins prévenus du bon
 » état de leurs affaires , & de ce qu'ils
 » devoient espérer d'une campagne dont
 » les préparatifs sont déjà faits ; car il
 » me fut inutile de laisser entrevoir la

» crainte que la Hollande devoit elle-
» même avoir des succès de ses alliés ,
» poussés trop loin.

» On regarde comme un effet de mo-
» dération , de ne pas demander la paix
» des Pyrénées , & l'on croit l'obtenir
» aisément , si la campagne commence.
» Je ne me pressai donc pas , SIRE ,
» voyant l'inutilité de mes raisons , de
» faire aucune offre au Pensionnaire ,
» parce qu'il n'étoit pas autorisé à les
» accepter. Je lui dis au contraire , qu'il
» ne serviroit de rien qu'il prît la peine
» d'informer les Etats de Hollande , de
» mon arrivée , & de recevoir d'eux
» aucun ordre sur mon sujet , lorsqu'ils
» s'assembleront vendredi prochain. Que
» je prévoyois que ceux qu'ils lui don-
» neroient , ne produiroient qu'une né-
» gociation traînante , & que les affaires
» dont Votre Majesté veut bien me con-
» fier le soin , ne me permettroient pas

» de demeurer si long-tems éloigné
» d'elle pour faire le métier de Négocia-
» teur ; qu'elle m'avoit commandé de
» m'adresser directement à lui , soit pour
» terminer l'ouvrage de la paix , soit
» pour être éclairci des intentions des
» Etats-Généraux ; que le premier point
» ne pouvant s'accomplir , j'avois au
» moins les lumieres que je desirois sur
» le second , & qu'il ne me restoit qu'à
» m'en retourner incessamment auprès de
» Votre Majesté.

» Le Pensionnaire me parut plus vif
» pour me retenir , qu'il ne l'avoit été
» pour entrer en matière. Il me dit que
» quoiqu'il ne fût pas autorisé , il pou-
» voit y suppléer en appelant chez lui
» MM. Buys & Wanderdussen , auto-
» risés à traiter. Je le refusai , & lui dis
» que Votre Majesté m'avoit expressé-
» ment commandé de m'adresser uni-
» quement à lui , & que je ne commen-

» cerois pas une négociation dans les
» formes, lorsqu'il ne s'agissoit que d'en
» terminer une déjà commencée. Il in-
» sista, me représentant qu'au moins ces
» MM. m'instruiraient de ce qui s'étoit
» passé avec M. Rouillé. J'hésitai en-
» core, quoique j'eusse résolu d'accepter
» la conférence, parce que c'étoit le seul
» moyen de m'ouvrir sur les ordres que
» j'ai, & comme le Pensionnaire devoit
» en être, j'accomplissois, ce me sem-
» ble, les intentions de Votre Majesté:
» Il m'étoit d'ailleurs impossible de l'o-
» bliger à fermer sa porte à des gens qu'il
» auroit voulu admettre.

» Nous convînmes donc de nous as-
» sembler aujourd'hui à neuf heures du
» matin, chez le Pensionnaire. Les mê-
» mes matieres de la veille ont été agi-
» tées jusqu'à deux heures après midi
» M. Buys a rendu la conversation en-
» core plus vive; mais cependant les-

» disputes n'ont rien eu d'offensant, &
 » je souhaiterois, SIRE, que l'essentiel
 » répondît aux procédés : mais pour in-
 » former Votre Majesté en peu de mots,
 » de l'état de l'affaire, j'aurai l'honneur
 » de lui dire, qu'ils demandent pour
 » former la barriere, les mêmes Places
 » dont ils se sont déjà expliqués, sça-
 » voir : Lille, Tournay & Maubeuge,
 » pour joindre à celles que M. Rouillé
 » est convenu de leur abandonner.

» Sur l'article de l'Espagne, ils de-
 » mandent la Monarchie entiere.

» Ils prétendent pour la satisfaction
 » de l'Empereur & de l'Empire, que
 » Strasbourg soit rétabli en la qualité
 » de Ville Impériale ; sans donner au-
 » cun équivalent à Votre Majesté, de
 » toutes les cessions qu'ils exigent d'elle.

» J'hésitois à m'expliquer sur les offres
 » que Votre Majesté m'avoit commandé
 » de faire, voyant tant d'éloignement

» dans les articles qui ne regardent pas
» la barriere ; car c'est celui que j'ai traité
» le premier , & j'ai vû par différentes
» observations , que malgré la force des
» engagements que ces MM. objectent
» toujours en faveur de leurs alliés , cet
» article de la barriere , si important ,
» déterminera vraisemblablement les
» Hollandois à faire la paix. Je me suis
» donc ouvert sur Maubeuge. L'offre en
» a été reçue comme d'une petite partie
» de ce que les Hollandois prétendent ,
» mais non comme une sureté suffisante.
» Je n'ai pas été plus loin , en disant
» qu'il étoit inutile de convenir sur l'ar-
» ticle de la barriere , si l'on m'arrêtoit
» ensuite sur les autres. J'ai déclaré que la
» paix ne pouvoit se faire , si les Royau-
» mes de Naples & de Sicile n'étoient
» conservés au Roi d'Espagne.

» Quand je pourrois me souvenir assez
» précisément , SIRE , de tout ce qu'à

» a été dit sur ce sujet , pour le rappor-
» ter fidelement à Votre Majesté , je ne
» ferois que la fatiguer d'un récit très-
» inutile. Tout se réduit à ce que le Pen-
» sionnaire prétend que les Hollandois
» sont engagés par leurs traités , à pro-
» curer à l'Archiduc la Monarchie d'Ef-
» pagne en son entier ; qu'ils ne peuvent
» donc , sans manquer à leur parole , en
» stipuler le moindre démembrement ;
» qu'ils sçavent d'ailleurs que les An-
» glois s'y opposent , à cause de leur
» commerce du Levant. J'ai combattu
» cette dernière raison en le faisant fou-
» venir que le Roi Guillaume , à qui elle
» avoit déjà été représentée , lors du traité
» de partage , avoit répondu , que l'An-
» gleterre auroit toujours les ports de
» Gènes & de Livourne , si celui de
» Messine lui étoit fermé pour son com-
» merce. Il a répliqué , que ce Prince
» avoit bien changé de sentiment depuis

» que ce même motif du commerce des
» Anglois au Levant , l'avoit obligé de
» stipuler dans la suite avec Votre Ma-
» jesté , l'échange des Royaumes de Na-
» ples & de Sicile avec les Etats du Duc
» de Savoye , & qu'enfin on avoit vû
» les reproches que la Nation Angloise ,
» irritée contre les Ministres qui avoient
» signé le traité de partage , leur en
» avoit fait depuis dans le Parlement.
» Le Pensionnaire & les Sieurs Buys
» & Wanderdussen impatiens de revenir
» à l'article de la barriere , ont quitté
» celui de Naples & de Sicile , pour me
» demander ce que Votre Majesté vou-
» loit donc faire pour les Hollandois.
» Après avoir évité long-tems de m'ex-
» pliquer , comme de chose inutile ,
» puisqu'ils ne vouloient pas céder sur
» Naples & sur la Sicile , j'ai cru , SIRE ,
» qu'il falloit enfin leur faire voir ce
» qu'ils perdroient , si l'amour excessif

» de l'intérêt de leurs alliés , les empê-
» choir de profiter des favorables dispo-
» sitions de Votre Majesté. Je leur ai
» donc dit que s'ils me vouloient resti-
» tuer ou Maubeuge que je venois de
» leur céder , ou Condé , ils auroient
» Tournay. Je crois m'être apperçu que
» la proposition de Tournay commen-
» çoit à produire un bon effet ; car ils
» s'attendent bien que je me désisterai
» de la prétention de retirer Condé ou
» Maubeuge pour équivalent. Il m'a paru
» depuis plus de vivacité dans les inf-
» tances qu'ils m'ont faites de ne me
» pas impatienter , & d'attendre ici le
» Duc de Malborough , qui doit ou qu'on
» croit y revenir d'Angleterre dans deux
» jours. Ils sont bien-aisés que l'article
» de Naples & de Sicile soit discuté avec
» lui , parce que les Anglois y sont prin-
» cipalement intéressés. Je crois voir aussi
» qu'ils ne sont pas fâchés que l'article

» de Dunkerque , qui me paroît leur être
» assez indifférent , soit réglé avec My-
» lord Malborough Enfin , SIRE , je
» crois qu'ils ne sont véritablement tou-
» chés que de l'article de leur barriere ;
» mais ils n'en insistent pas moins for-
» tement sur les autres , & c'est moins
» par affection pour leurs alliés , dont ils
» ressentent les manquemens à leur égard ,
» que par la crainte qu'ils auroient de
» ne les plus trouver dans une occasion
» pressante , si la République les aban-
» donnoit , quand ils la croient en état
» d'accomplir les promesses qu'elle leur
» a faites en traitant avec eux. Je n'ai
» pas eu peine , SIRE , à témoigner une
» extrême impatience de retourner au-
» près de Votre Majesté , & beaucoup de
» regret de perdre ici mon tems inuti-
» lement , voyant des difficultés qu'ils
» me disoient insurmontables , sur un
» article tel que celui de Naples & de

» Sicile , dont je ne pouvois me défister ,
» après qu'eux-mêmes en étoient con-
» venus. Ils ont nié ce consentement ;
» nous avons long-tems disputé sur ce
» fait , & toujours ils ont prétendu qu'ils
» avoient seulement dit que l'article de
» Naples & de Sicile pourroit se réser-
» ver , pour en traiter dans les conféren-
» ces publiques pour la paix. J'omettrai ,
» SIRE , tout ce que j'ai dit pour relever
» l'injustice d'une pareille proposition ,
» & l'absurdité de laisser l'état du Roi
» d'Espagne incertain , pendant que Vo-
» tre Majesté accorderoit de sa part , des
» conditions telles que celles qu'elle veut
» bien donner pour la paix. Je n'ai point
» demandé de nouvelles conférences ;
» mais eux-mêmes m'en ont proposé une
» pour demain au matin , & n'étant ici ,
» SIRE , que pour presser & parler ,
» j'accepterai avec plaisir toutes celles
» qu'ils voudront que nous ayons ensem-

» ble, jusqu'à ce que les voyant inutiles,
» je parte pour me rendre auprès de Vo-
» tre Majesté. J'ai cependant résolu d'at-
» tendre Mylord Marlborough, s'il n'y a
» point de retardement à son retour; car
» il me paroît que dans la disposition
» où sont les affaires, il en déterminera
» le sort, & qu'il y a des moyens de le
» faire décider à la paix. Si mon séjour
» ici pouvoit y contribuer, je n'aurois
» nul regret au tems que je me propose
» d'y demeurer, & que je pousserai, s'il
» est possible, jusqu'à la fin de la se-
» maine prochaine. Alors j'aurai vû su-
» rement ce que je puis attendre des of-
» fres que j'aurai faites en conséquence
» des ordres de Votre Majesté. J'ai con-
» stamment insisté sur la restitution de
» Lille. Il y a telles facilités que Votre
» Majesté m'a permises, que je n'em-
» ployerai que lorsqu'elles détermineront
» l'affaire. Je me suis même expliqué

» aujourd'hui , & ces MM. eux-mêmes
» l'ont trouvé bon , que tout ce que je
» leur disois , aussi-bien que les offres de
» M. Rouillé , seroient nulles , si la né-
» gociation venoit à se rompre.

» Je leur ai demandé la permission
» pour M. Rouillé , de venir ici. Ils y
» ont témoigné quelque peine , croyant
» que son arrivée & la mienne causeroient
» trop de jalousie à leurs alliés. Je n'ai
» pas insisté , j'ai même été bien-aise du
» soin qu'ils ont de cacher encore cette
» négociation , & je leur ai promis de
» me cacher moi-même autant qu'ils
» le souhaiteroient. Je doute que je le
» puisse encore long-tems. Il me paroît
» même étonnant d'être arrivé dans un
» lieu tel que la Haye , rempli de Mi-
» nistres étrangers attentifs à la moindre
» ombre de négociation , & d'avoir eu
» deux conférences avec le Pensionnaire
» & avec deux Députés de l'Etat , sans
que

» que depuis vingt-quatre heures , per-
» sonne n'en ait rien sçu que Pettekum ,
» à qui je l'ai dit , & le Marchand cor-
» respondant de Tourton , qui me con-
» duisit hier chez le Pensionnaire. Cette
» voie me parut plus mystérieuse encore
» que celle d'arriver ici par les voitures pu-
» bliques , & de me faire mener par Pet-
» tekum que j'aurois eu peine à trouver.
» Il m'a paru, SIRE, que le Pensionnaire
» étoit bien-aîsé du secret de mon voya-
» ge. Il en avoit eu cependant quelques
» avis de Bruxelles , mais il n'y ajoutoit
» pas foi , & ces avis lui avoient été don-
» nés par Jaupin , Directeur de la poste
» de cette Ville , qui avoit pénétré ce
» secret , quoique j'eusse évité de passer à
» Bruxelles.

» Après la conférence de demain ,
» j'aurai l'honneur d'informer Votre Ma-
» jesté des contestations réciproques , &
» des termes où nous en serons demeu-

» rés, & je lui dépêcherai un courrier
 » pour cet effet, quoique je n'attende
 » point d'elle de nouveaux ordres, &
 » que je l'aye déclaré plusieurs fois au
 » Pensionnaire.

» Quoique je n'informe pas Votre
 » Majesté en détail, de tout ce que j'ai
 » dit sur l'article de Naples & de Sicile,
 » j'ose la supplier de croire que je n'ai
 » rien oublié pour faire voir que Votre
 » Majesté ne pouvoit, quand même elle
 » le voudroit, obliger le Roi d'Espagne
 » à céder tous ses Etats, & que n'ayant
 » plus à perdre que la vie, il aimeroit
 » infiniment mieux la risquer en de-
 » meurant en Espagne, que de la con-
 » server en descendant du Trône sans le
 » moindre partage.

» Parmi plusieurs mauvaises raisons,
 » qui sont plus puissantes que les bonnes,
 » lorsqu'elles sont employées par les gens
 » qui ont la force en main, Buys m'a

» cité l'exemple du Roi Auguste, qui a
» cédé la Pologne pour conserver la Saxe,
» Je lui ai dit que j'avois ce même exem-
» ple incessamment devant les yeux,
» & que le sort de ses deux Ministres
» enfermés par son ordre, après la signa-
» ture d'un traité désavantageux, devoit
» retenir ceux qui étoient chargés d'aussi
» mauvaises commissions.

» Il a été parlé de l'article du com-
» merce, de celui du neuvieme Electro-
» rat, de l'affaire de Neufchâtel, de l'ac-
» commodement fait entre les Princes
» de Hesse pour la possession de Rhin-
» felds. Votre Majesté avoit déjà donné
» ses ordres sur tous ces points, aucun
» n'a fait difficulté.

» Orange ni les gens de la Religion
» Prétendue Réformée, n'ont pas seule-
» ment été nommés. Je ne vois nul chan-
» gement que je puisse espérer à l'égard
» de l'Electeur de Baviere & de celui de
» Cologne.

formé, l'autre le découvre : tous deux de concert le rectifient. Les contradictions éclairent, quand elles naissent du desir réciproque de chercher le bien, & de le trouver.

Le Ministre du Roi éprouva non seulement l'utilité des conseils du Président Rouillé, mais encore son secours dans les longues conférences, où un seul n'auroit pu soutenir le travail de répondre aux discours de ceux qui furent admis à ces conférences, de réfuter leurs objections, & de faire voir l'injustice de ces prétentions.

Lettre à M. le Duc de Beauvilliers.

» Vous verrez, Monsieur, par la lettre
» que j'ai l'honneur de vous adresser pour
» le Roi, l'état où sont ici les affaires
» dont j'ai été chargé. Il faut donc, je
» vous assure, me rappeler souvent les
» idées que j'avois en partant, pour me

» fortifier contre tout ce que j'entends ,
» & pour soutenir avec patience toutes
» les humiliations qu'il faut que j'essuye.
» Le sacrifice me paroissoit grand , lors-
» que j'ai reçu les ordres de Sa Majesté
» pour ce voyage. Je suis bien éloigné
» d'en trouver les peines adoucies , & ce
» que j'éprouve sur les lieux , passe en-
» core ce que j'envisageois seulement dans
» l'éloignement.

» J'ai retenu mon Courier jusqu'à
» demain , afin de pouvoir joindre à ma
» lettre le récit de la conférence de ce
» soir. Si dans les autres , j'ai été trop
» vite ou trop lentement , c'est au Roi
» d'en juger , lui exposant les raisons de
» ma conduite. J'ai cru qu'il ne falloit
» ni se jeter à la tête , ni laisser trop
» long-tems les Hollandois dans l'incer-
» titude des avantages qu'ils demandent
» opiniâtement , & que Sa Majesté veut
» bien leur accorder , afin qu'étant exci-

» tés par des conditions aussi grandes ,
» ils puissent à leur tour presser M. de
» Malborough.

» Les Etats de Hollande s'assemblent
» demain extraordinairement. Le Pen-
» sionnaire y rendra compte de mon voya-
» ge & des propositions , & ce sera vrai-
» semblablement mardi prochain qu'on
» aura la réponse des Villes. Je compte
» très-peu sur Molo. Je le verrai cependant.
» Tourton qui est venu ici , me paroît plus
» estimé; il retourne demain à Amsterdam.

» Le Pensionnaire me dit hier , qu'il
» se croyoit lui-même la cause innocente
» du bruit qui s'est répandu de mon
» voyage , avant qu'il ait été résolu. Que
» M. Rouillé lui ayant fait dire par Pet-
» tekum , que je demandois un passeport
» en blanc , afin de s'en servir , s'il en
» étoit besoin ; que sur cette exposition ,
» qu'il entendoit dans le sens que M.
» Rouillé l'avoit fait faire par Pettekum ,

» un des Membres des Etats, avoit com-
» pris que je devois effectivement venir
» ici, & l'avoit dit, & que cette nou-
» velle avoit couru, quoique personne ne
» la crût. En effet bien des gens doutent
» encore que je sois à la Haye : je vous
» assure que j'en doute presque moi-
» même, & que j'attends avec beaucoup
» d'impatience le moment d'en sortir ;
» mais comptez, Monsieur, que ce ne sera
» que lorsqu'il n'y aura plus rien à faire, &
» que je verrai la campagne prête à s'ouvrir.
» Ainsi je passerai plutôt ici le mois en-
» tier, que de partir, tant que je verrai la
» moindre espérance. Je vous supplie de
» me renvoyer incessamment mon Courier,
» moins pour les ordres, car je n'en at-
» tends plus, que parce que lui parti,
» il ne me reste qu'un Valet de chambre,
» & je lui ai même dit de m'en envoyer
» un autre dans le moment qu'il arrivera à
» à Versailles. »

Du 7 Mai.

B v

Suite de la Lettre au Roi, 8 Mai 1709.

» J'ai trouvé dans la conférence de
» ce matin, les mêmes difficultés que
» dans les deux précédentes. Une égale
» opposition à laisser au Roi d'Espagne
» les Royaumes de Naples & de Sicile ;
» mêmes instances sur la restitution de
» Strasbourg, aussi-bien que sur la démo-
» lition du Fort Louis, dont il n'avoit pas
» encore été parlé. Ces MM. soutiennent
» cependant que chaque proposition nou-
» velle qu'ils avancent, a été déjà faite
» à M. Rouillé. Qu'ils sont obligés par
» leurs traités, à veiller aux intérêts de
» leurs alliés, à procurer une barrière à
» l'Empire, & qu'il n'y en aura point
» tant que Votre Majesté, dont ils affec-
» tent en certaines occasions, de relever
» la puissance, aura sur le Rhin des Pla-
» ces & une Ville aussi importante que
» Strasbourg. Je disois hier au Pension-

» naire, que j'étois étonné de voir le zele
» de la République pour les Etats de
» l'Empire, après avoir vû les lettres
» fulminantes qu'elle leur écrit tous les
» ans, pour se plaindre de leur noncha-
» lance. Il me dit, & il me l'a répété
» encore aujourd'hui, qu'on distinguoit
» fort ici les Cercles de Suabe & de Fran-
» conie, des autres Etats de l'Empire,
» & que les alliés devoient tant à ces
» deux Cercles, qu'il étoit nécessaire
» d'assurer leur Etat, en les délivrant,
» suivant les traités, de la juste crainte
» que Strasbourg leur causoit. Que la
» demande n'étoit pas nouvelle, la mê-
» me Place ayant déjà été comprise dans
» les préliminaires de la paix de Riswick.
» Il est convenu de ce que je lui ai dit,
» que Votre Majesté auroit conservé en
» la rendant, Philisbourg, Brisack &
» Fribourg, & j'ai ajouté qu'à ces mêmes
» conditions, j'oserois lui conseiller de
» rendre Strasbourg.

» Ce point bien moins sensible pour
» les Hollandois que celui de la barriere
» des Pays-Bas, a été laissé, & M. Buys
» a remis sur le tapis l'état où nous en
» étions demeuré hier sur cette barriere.
» J'ai vû, SIRE, que ma dernière pro-
» position n'avoit fait aucune impres-
» sion, que l'affaire languissoit, & que
» soutenant pendant trois conférences,
» un point que je ne pouvois emporter,
» je perdois inutilement un tems pré-
» cieux, & dont il falloit profiter pour
» faire connoître aux Hollandois, avant
» le retour de M. de Malborough, les
» avantages qu'ils trouveroient à la paix.
» J'ai donc après une heure de dispute,
» abandonné Tournay sans retenir au-
» cune des deux Places, dont je de-
» mandois une pour la cession de Tour-
» nay. Enfin j'ai jugé qu'il étoit tems
» de céder aussi sur Lille, étant impos-
» sible d'engager les Hollandois à pro-

» curer la paix, s'ils n'étoient contens sur
» leur barriere. Le consentement que j'ai
» donné à ce fâcheux article, a été mé-
» nagé par degrés, & j'ose assurer Votre
» Majesté, que je n'ai cédé que lorsque
» j'ai vû la rupture certaine & immi-
» nente, si je ne contentois pas absolu-
» ment ceux qui doivent donner le prin-
» cipal mouvement à l'affaire. Si elle
» finit, je n'aurai point passé les ordres
» de Votre Majesté, & s'il est impossible
» de la conclure, les offres que j'ai faites
» demeurent nulles. J'avois dessein de
» les prolonger plus long-tems; mais je
» pouvois perdre un moment favorable,
» & je ne découvrois aucun fruit à le ris-
» quer.

» Les Hollandois contens presseront
» plus vivement M. de Malborough à
» son retour; s'ils n'avoient pas satis-
» faction sur leur barriere, je les trou-
» verois encore plus ardens à soutenir les

» intérêts de leurs alliés. J'ai parlé très-
» décisivement sur les autres articles en
» contestation. J'ai déclaré sur celui de
» Naples & de Sicile, que tout raison-
» nement étoit inutile ; que Votre Majesté
» vouloit ce partage pour le Roi son
» petit-fils ; qu'elle m'avoit donné ses
» ordres, & que le pouvoir qu'elle m'a-
» voit confié, étoit pour les exécuter,
» & non pour les passer.

» J'ai parlé de même sur l'article du
» Duc de Savoye, & j'ai dit à peu près
» la même chose sur Strasbourg. J'ai re-
» fusé la démolition de Dunkerque. S'il
» est question de s'en relâcher, comme
» je n'en puis douter, mon projet est
» d'attendre l'arrivée de M. de Marlbo-
» rough, pour m'en expliquer alors à
» lui-même : car de cette manière, les
» Anglois & les Hollandois étant con-
» tens, ils emporteront facilement la
» balance, & l'opposition des autres

» alliés ne pourroit empêcher la paix.
» On parle diversement ici sur les
» sentimens du public sur sa conclusion ;
» si j'en crois le Pensionnaire & MM.
» Buys & Wanderdussen , les dépenses
» pour la campagne étant faites , il y a
» peu de gens qui ne veuillent en voir
» la décision. On ne craint point les
» suites des progrès des alliés. On dit
» que l'Angleterre ne veut point faire
» des conquêtes en France ; que la Mai-
» son d'Autriche est trop foible , pour
» appréhender ses entreprises , qu'ainsi
» les succès de la campagne ne sçauroient
» être trop avantageux ; qu'ils produi-
» ront le traité des Pyrenées , & que jus-
» qu'à ce que la France soit renfermée
» dans ses anciennes bornes , sa puissance
» sera toujours formidable ; car on élève
» ou l'on abaisse la puissance de Votre
» Majesté , selon qu'il convient à ceux
» qui veulent appuyer leurs différens

» raisonnemens. S'agit-il d'obtenir des
 » Etats & des Places, la France est la
 » seule Puissance unie en elle-même que
 » le reste de l'Europe doit craindre,
 » & par conséquent ses ennemis doivent
 » prendre contre elle des précautions af-
 » surées pour l'avenir.

» Faut-il persuader de consentir à des
 » demandes excessives, on dit qu'il est
 » de la sagesse de la France, de confi-
 » dérer sa foiblesse présente, la force de
 » ses ennemis, & de ne pas s'exposer
 » aux affreuses suites d'un événement
 » malheureux.

» Je fais connoître, SIRE, qu'on se
 » trompe ici, & sur la puissance & sur
 » la prétendue foiblesse de la France.
 » Que l'une est certainement diminuée
 » par une longue suite de guerres contre
 » toute l'Europe; qu'il faut bien des an-
 » nées pour faire respirer les peuples,
 » & que rien ne le prouve davantage

» que les offres que Votre Majesté veut
» bien faire pour la paix, puisqu'en d'au-
» tres conjonctures, elle n'auroit jamais
» consenti à de pareils sacrifices; que
» ses ennemis n'auroient même osé les
» lui demander : mais je dis qu'on ne
» se trompe pas moins, quand on croit
» la France assez abattue pour subir des
» conditions honteuses, plutôt que de
» s'exposer aux hazards d'une campagne;
» que les mêmes François qui disent,
» & qui écrivent pendant l'hyver, qu'il
» faut faire la paix à quelque prix que
» ce soit, feront peut-être changer en-
» tierement la face des affaires, si l'on
» en vient à une bataille; que le sort en
» est entre les mains de Dieu; que ce
» ne seroit pas la première fois qu'il au-
» roit jetté au feu les verges dont il se
» sert pour châtier les Nations, & que
» si les Hollandois font réflexion sur la
» campagne dernière, ils conviendront

» qu'ils ont tremblé plusieurs fois pen-
» dant le siège de Lille. Ceux qui sou-
» haitent la paix, disent tous qu'il faut
» qu'elle soit solide, & que pour la ren-
» dre telle, il faut premièrement une
» barriere; mas je crains qu'ils n'y joi-
» gnent encore la Monarchie entiere
» d'Espagne.

» Il ne me revient rien de bon des
» propositions d'Amsterdam. Véritable-
» ment je n'en ai point encore de rela-
» tion bien sûre. Je croirai peu celles de
» Molo, quoique je le fasse avertir de
» venir ici. J'ai dit ce matin au Pension-
» naire, que je ne doutois pas qu'il y
» vînt aussi-tôt qu'il apprendroit mon
» arrivée. Ses démarches attirent peu
» d'attention. Il est, ce me semble, re-
» gardé comme un homme qui aime à
» faire croire qu'il a des connoissances
» & des accès que véritablement il n'a
» pas.

» Buys a traité dans la conférence de
» ce matin, l'article des Religioneux
» François qui sont actuellement retenus
» sur les galeres de Votre Majesté. Il a
» demandé leur liberté, & le Pension-
» naire celle de quatre Ministres enfer-
» més en France en différens Châteaux.
» Sans allonger encore ma lettre, pour
» vous informer, SIRE, de mes répon-
» ses, j'ose vous assurer qu'il ne sera
» plus parlé de cet article.

» Celui du Roi d'Angleterre fut traité
» hier, & remis à l'arrivée de M. de
» Marlborough. La proposition d'établir
» à la Haye le séjour de ce Prince, ef-
» fraya le Pensionnaire & les deux au-
» tres.

» Ils m'ont proposé une nouvelle con-
» férence pour demain au soir. Je l'ai
» acceptée, & nous serons ensemble à
» sept heures. Le lendemain le Pension-
» naire rendra compte aux Etats de Hol-

» lande , de tout ce que nous avons dit
» jusqu'à présent. Cette démarche est
» bonne ; le succès & l'arrivée prochaine
» de M. de Malborough m'éclairciront ,
» avant qu'il soit peu de jours , de ce
» que je dois attendre de mon voyage.
» Je ne puis encore en faire de jugement
» certain. Les honnêtetés continuent de
» la part de ceux avec qui je traite , mais
» sans aucune démonstration hors de la
» maison du Pensionnaire. Je ne suis
» sorti de la mienne que pour aller chez
» lui , & je continuerai tant qu'il voudra ,
» de me tenir caché , quoique la nou-
» velle de mon arrivée soit présentement
» répandue , & celle de mon passage aux
» environs de Bruxelles , mise dans les
» gazettes.

» Il m'a dit aujourd'hui qu'il ne te-
» noit qu'à moi de faire venir ici M.
» Rouillé , qu'il le prie seulement d'y
» demeurer le plus secrettement qu'il lui

» fera possible. Je compte qu'il y fera
» demain au soir, & que je profiterai du
» secours de ses bons conseils, pour
» mieux exécuter les ordres de Votre
» Majesté. Je ne la fatiguerai pas plus
» long-tems par des assurances superflues
» d'un zele égal à mon devoir, à ma
» respectueuse reconnoissance, & à la
» profonde vénération avec laquelle je
» suis, &c. »

9 Mai.

» Je fors, SIRE, de la quatrième
» conférence, où les mêmes matieres
» traitées dans les précédentes l'ont en-
» core été, & les prétentions des Hol-
» landois en faveur de leurs alliés, sou-
» tenues avec la même vivacité par le
» Sieur Buys, qui fait toujours la fonc-
» tion d'Orateur. Toutefois, malgré son
» opiniâreté sur les articles d'Exilles,
» de Fenestrelles, & de Strasbourg,

» le Duc de Lorraine ne font pas cessés.
 » Le Pensionnaire ne me l'a pas caché ;
 » mais je n'en sçais pas assez les parti-
 » cularités , pour en rendre un compte
 » exact à Votre Majesté. Elle sçaura d'ail-
 » leurs que l'ordre pour l'assemblée de
 » l'armée ennemie , est donné pour le 28
 » de ce mois. »

A la Haye , le 12 Mai 1709.

» Le Pensionnaire a fait rapport de
 » nos conférences aux Etats de Hol-
 » lande. Il en a rendu compte aux Etats-
 » Généraux , par la voie des Députés
 » aux affaires secretes ; enfin il en a
 » donné part aux Ministres des Alliés
 » de sa République. Il nous le dit , à
 » M. le Président Rouillé & à moi ,
 » dans la conférence que nous eûmes
 » le 11 de ce mois avec lui & avec les
 » Sieurs Buys & Wanderdussen. Il nous
 » fit entendre , sans l'exprimer bien pré-
 cisément ,

» cifément , que les Etats de Hollande
» étoient contens pour eux-mêmes , des
» conditions que Votre Majesté vouloit
» bien leur accorder ; mais il ajouta qu'ils
» ne le pouvoient être du refus constant
» que j'avois fait à l'égard des demandes
» de leurs alliés Il s'étendit sur les obli-
» gations des traités. Il reprit ce qu'il
» m'avoit déjà dit , que les Hollandois
» ne pouvoient se dispenser d'y satisfaire
» pleinement , lorsque l'état florissant
» de leurs affaires ne leur permettoit pas
» d'alléguer aucune excuse valable , pour
» se relâcher de leurs engagements.

» Je combattis ce raisonnement , SIRE,
» en lui répétant plusieurs des mêmes
» raisons que j'avois employées dans les
» conférences précédentes. J'y ajoutai
» ce que je crus de plus fort , pour faire
» comprendre que la satisfaction que
» leurs alliés obtenoient , étoit infini-
» ment plus grande qu'ils n'osoient l'es-

» péter en commençant la guerre. J'au-
» rois persuadé des gens qui n'auroient
» cherché que la justice ; mais il fallut
» soutenir de nouveaux combats de la
» part du Sieur Buys. Il prit la parole ,
» & défendit avec plus de véhémence
» que jamais , la prétention du Duc de
» Savoye sur Exilles & Fenestrelles. Le
» Pensionnaire l'appuyoit de tems en
» tems , toujours sur le fondement de
» leurs traités , & sur la nécessité de pro-
» curer une barriere à un allié qui s'é-
» tant sacrifié pour eux , devoit , après
» ce qu'il a fait , craindre un ressentiment
» implacable de la part de Votre
» Majesté. Enfin ces MM. continuerent
» d'employer les motifs du bon état de
» leurs affaires , & de l'apprehension
» qu'ils ont eux & leurs alliés , de la
» puissance de Votre Majesté.
» La conclusion de tous leurs discours
» étoit qu'il falloit profiter de la situa-

» tion présente , pour vivre en sureté à
» l'avenir ; que si leurs alliés n'avoient ,
» aussi-bien qu'eux , des barrières suffi-
» santes , ils seroient attaqués aussi-tôt
» que la France auroit repris ses forces ,
» & qu'il étoit de la prudence de ga-
» rentir l'Europe d'une nouvelle guerre.
» Ces propositions générales aisées à
» renverser , ne demeurèrent pas sans ré-
» ponse de notre part ; mais aussi-tôt que
» nous les détruisions , le Sieur Buys à
» son ordinaire , abandonnoit la matiere
» agitée pour sauter à un autre article.

» C'est ainsi qu'il en a usé depuis que
» je traite avec lui. Il passa donc sans
» conclure , de l'article du Duc de Sa-
» voye à celui des Royaumes de Naples
» & de Sicile. M. le Président Rouillé
» étoit le meilleur témoin que je puisse
» employer pour me plaindre des varia-
» tions que Votre Majesté avoit remar-
» quées dans le procédé que les Députés

» de Hollande avoient eu en cette occa-
» sion. Je le laissai donc parler ; mais
» les faits éclaircis , nous ne fûmes pas
» plus avancés. Mêmes instances de la
» part de ces Messieurs , pour obtenir
» que le sort des Royaumes de Naples
» & de Sicile ne seroit décidé que dans
» les conférences solennelles pour la
» paix , & même instance de notre côté
» à soutenir qu'il étoit absurde de pré-
» tendre que l'état du Roi Catholique
» demeureroit incertain , pendant que
» celui de l'Archiduc seroit réglé , que
» les Hollandois seroient contens de
» leur barriere , & que les Anglois joui-
» roient de la plus grande partie de leurs
» demandes.

» Au milieu de cette contestation très-
» vive , Buys nous demanda si Votre
» Majesté avoit par écrit le consente-
» ment du Roi d'Espagne , pour acquies-
» cer aux Royaumes de Naples & de

» Sicile , au lieu de l'Espagne & des
» autres dépendances de la Monarchie
» Espagnole. Nous lui répondîmes que
» vous étiez bien éloigné, SIRE, d'avoir
» proposé au Roi Catholique d'accorder
» prématurément un pareil consente-
» ment, que Votre Majesté s'étoit con-
» tentée de lui faire connoître les partis
» qu'elle feroit peut-être obligée de pren-
» dre pour le bien de la paix ; mais qu'il
» étoit impossible d'obtenir son aveu
» d'un échange que les Hollandois con-
» testent encore avec tant d'opiniâ-
» treté, quoique la négociation eût été
» entamée sur ce fondement. Buys reprit
» que ce manque de pouvoir étoit une
» *défectuosité* ; qu'en vain nous traite-
» rions ici sur les autres conditions, si
» nous n'étions pas autorisés sur la prin-
» cipale, & qu'il seroit impossible de
» prendre des mesures justes pour en-
» pêcher l'ouverture de la campagne.

» avoient été contens de cette promesse ;
» qu'ils étoient par conféquent mal fon-
» dés à renouveler présentement une
» difficulté applanie de leur propre con-
» sentement.

» Nous proposâmes cependant de con-
» venir par un article du traité, que le
» Roi d'Espagne auroit trois mois pour
» délibérer ; qu'au bout de ce terme, il
» seroit déchu de toute prétention de
» partage, s'il refusoit d'accepter celui
» dont on seroit demeuré d'accord. Ils
» objecterent tous trois de concert,
» que cet intervalle consommeroit tout
» le tems de la campagne, & que ce-
» pendant leurs armées, dont ils atten-
» doient des effets surprenans, demeu-
» reroient inutiles. Enfin je n'ai pas en-
» core vû tant d'opiniâtreté ni tant d'en-
» vie que Buys en a marqué, de faire
» naître de nouvelles difficultés. Votre
» Majesté aura la bonté d'examiner si elle

» croit devoir faire présentement quelque
» démarche auprès du Roi d'Espagne,
» pour lever ce dernier embarras, &
» pour avoir son consentement condi-
» tionnel, en sorte qu'on puisse le pro-
» duire, quand il en sera tems. Nous
» soutiendrons cependant que le tems
» de l'exiger n'est pas venu, & que ces
» MM. ne sont pas en droit de nous
» faire pareille instance, quand de leur
» côté ils ne nous apportent aucun con-
» sentement, ni de l'Empereur, ni de
» l'Archiduc, sur les conditions qui re-
» gardent la Maison d'Autriche.
» Après beaucoup de disputes sans
» conclusion, le Pensionnaire reprit avec
» beaucoup de sagesse & de flegme, les
» points que nous avions agités. Il dit
» que les disputes étoient inutiles, qu'on
» ne se persuaderoit de part & d'autre,
» ni contre les ordres des Maîtres, ni
» contre leurs intérêts; que nous étions

» prétendoit obtenir pour cet effet les
» trois Evêchés , & le Gouvernement
» perpétuel de l'Alsace rendue par la paix
» à la Maison d'Autriche. Il s'est fort dé-
» fendu de ces suppositions que je trai-
» tois moi-même de chimères en lui
» parlant. Il m'a dit qu'il sollicitoit à la
» vérité, comme Votre Majesté le sçait ,
» un dédommagement du Montferrat
» pour son Maître, mais sans spécifier
» aucun Etat, proposant seulement le
» Duché de Mantoue, comme celui dont
» l'Empereur disposeroit présentement
» le plus aisément.

» Au reste je l'ai trouvé assez instruit
» du plan de cette République & de ses
» alliés, pour la paix, & ce qu'il m'en
» a dit se rapporte à ce que le Pension-
» naire & les deux autres m'ont ré-
» pété plusieurs fois dans nos conféren-
» ces.

» Ce plan est de satisfaire à leur traité

» avec l'Empereur, en procurant à l'Ar-
» chiduc, comme ils y sont obligés,
» tous les Etats d'Italie.

» De satisfaire aux propres intérêts de
» la Hollande, & à ceux de l'Angleterre,
» en obtenant l'Espagne & les Indes pour
» le même Prince.

» D'accomplir leurs traités avec le Roi
» de Portugal & avec le Duc de Savoye,
» en s'opposant à tout démembrement
» de la Monarchie Espagnole, hors ceux
» dont ils sont convenus avec ces deux
» Princes.

» De former une barriere qu'ils pré-
» tendent nécessaire pour l'Empire, en
» insistant sur la cession de Strasbourg ;
» & le même Envoyé de Lorraine assure
» que l'Electeur de Brandebourg & les
» Cantons Protestans pressent aussi pour
» demander la cession de l'Alsace & de
» la Franche-Comté, comme une bar-
» riere pour eux. Enfin, SIRE, on n'en-

» tend parler que de barriere , termè si
 » inconnu dans les anciennes négocia-
 » tions , que le Pensionnaire avouoit hier
 » qu'ils avoient été fort embarrassés à
 » l'exprimer en latin dans leurs derniers
 » traités.

» Toutes les Nations paroissent con-
 » jurées contre Votre Majesté , & se font
 » un titre de la frayeur qu'elles affectent
 » de sa puissance , pour s'enrichir à
 » ses dépens dans une conjoncture qu'el-
 » les croyent favorables à leurs préten-
 » tions.

» Le Prince Eugene est arrivé. »

Le 14 Mai.

» L'animosité augmente , & les lettres
 » qu'on reçoit de France , excitent les
 » peuples à faire encore une campagne ,
 » dont ils attendent de grands succès.
 » Un homme que j'aurai l'honneur de
 » nommer à Votre Majesté , lorsque je

» me servirai d'une voie plus sûre que
» celle de la poste, nous fit avertir avant-
» hier, M. Rouillé & moi, que nous
» n'avions pas un moment à perdre, si
» nous voulions conclure; que les esprits
» s'agrissoient, & que la forme présente
» du Gouvernement étoit telle que le
» nombre, & non le meilleur parti,
» décidoit des plus importantes affaires.
» Nous crûmes qu'il vouloit nous ef-
» frayer, & nous résolûmes d'attendre
» l'arrivée de M. de Marlborough.

» Le lendemain qui étoit hier, nous
» parlâmes chacun séparément au même
» homme. Ses intentions nous parurent
» si bonnes; & le détail qu'il fit de ce
» Gouvernement, nous persuada telle-
» ment de la solidité de ses raisons, que
» je crus devoir prévenir l'arrivée de M.
» de Marlborough, pour parler au Pet-
» tionnaire. J'allai chez lui dès le soir
» même, & le trouvai seul; je lui con-

» fai les derniers ordres que Votre Ma-
» jesté m'a donnés, lui faisant voir en
» même tems qu'il étoit impossible que
» Votre Majesté pût se désister de de-
» mander un partage pour le Roi d'Es-
» pagne, & qu'il n'y en avoit point de
» plus simple & de plus naturel que
» celui des Royaumes de Naples & de
» Sicile.

» Cet article & celui de Fenestrelles
» & d'Exilles furent contestés comme
» dans les autres conférences, & le Pen-
» sionnaire conclut, en disant qu'il fal-
» loit nécessairement attendre M. de
» Marlborough, dont l'arrivée ici n'é-
» toit retardée que par le vent contraire.
» Il me dit qu'il avoit trouvé le Prince
» Eugene fort raisonnable sur le sujet
» de la paix. Le bruit d'une négociation
» est le motif du voyage qu'il a fait ici.
» Le Pensionnaire avoit voulu le dé-
» tourner d'y venir; mais le Prince Eu-

» gene lui a dit qu'il avoit promis à M.
» de Marlborough de s'y trouver, lorsqu'
» que ce dernier reviendroit d'Angle-
» terre; qu'il avoit prévenu ce terme de
» quelques jours, & qu'il l'avoit fait
» d'autant plus aisément, que tous les
» ordres sont donnés pour la campagne,
» & que son absence ne peut y causer
» aucun préjudice. Le Pensionnaire me
» dit qu'il iroit aujourd'hui voir M. le
» Prince Eugene, que demain nous
» nous parlerions encore, le Pension-
» naire & moi, & que M. de Marlbo-
» rough arrivant, on pourroit bien avan-
» cer les affaires dans le reste de la se-
» maine.

» Je suis honteux, SIRE, qu'elles ne
» le soient pas davantage, après avoir
» employé tous les moyens que Votre
» Majesté m'avoit donnés pour les ter-
» miner. J'étois persuadé qu'avec de
» pareilles armes, je surmonterois la

» difficulté constante que je trouve sur
» le partage du Roi d'Espagne ; mais au
» lieu d'entrer dans la justice de mes
» raisons sur cet article , on me répond
» que Votre Majesté peut donner un
» autre établissement au Roi son petit-
» fils , & quand je demande quel est cet
» autre établissement , on me propose ,
» comme un expédient sans réplique ,
» de démembrer la Franche-Comté , &
» de la donner en Souveraineté au Roi
» Catholique.

» Ce que je souffre , SIRE , de ces
» sortes de propositions , intéresse peu le
» service de Votre Majesté ; mais je puis
» l'assurer que jusqu'à présent , la pa-
» tience ne m'a point échappé , & que
» je la conserverai jusqu'à ce que je parte
» d'ici , la croyant nécessaire pour l'exé-
» cution de vos ordres. Comme ils se-
» ront accomplis , soit que les affaires
» soient portées à une conclusion , soit

» que je voye clairement qu'il soit im-
» possible que la paix prévienne la cam-
» pagne, je compte partir au plûtard la
» semaine de Pentecôte, & quoique
» j'espère me rendre en quatre jours
» auprès de Votre Majesté, je lui dépê-
» cherai cependant un Courrier après
» que j'aurai parlé à M. de Marlborough,
» afin de l'informer plus promptement
» de l'état où seront les affaires. Je suis
» avec un profond respect, &c. »

A Monsieur le Duc de Beauvilliers.

A la Haye, le 14 Mai 1709.

» Vous verrez, Monsieur, par la lettre
» que j'écris aujourd'hui au Roi, que la
» dispute est présentement réduite prin-
» cipalement au partage pour le Roi d'Es-
» pagne, & à la restitution d'Exilles &
» de Fenestrelles. Ce sont deux points
» que je ne doutois pas d'emporter,

» ayant cédé sur tous les autres ; mais
 » ne le pouvant faire sur ces derniers ,
 » je compte presque de m'en retourner
 » après un voyage & un séjour ici très-
 » inutiles pour le service du Roi. L'idée
 » qu'on a en Hollande de notre mau-
 » vais état , fait d'étranges effets , &
 » ceux que la guerre fait souffrir dans
 » ce pays , oublient leurs peines , dans
 » l'espérance qu'ils ont d'accabler la
 » France , qu'ils croient ne pouvoir trop
 » abaisser pour assurer leur propre re-
 » pos.

» Quelque desir que j'aye de recevoir
 » des lettres de la France , n'en ayant
 » point eu depuis que je suis parti , je
 » voudrois aux dépens de ma propre
 » satisfaction , qu'il ne vint ici aucune
 » nouvelle pendant huit jours ; celles
 » que l'on écrit , suscitent de nouveaux
 » obstacles à la conclusion de la paix.

» Les idées qu'on nous a tant données

» de parti de Républicains, & de bien
» intentionnés, sont bien différentes sur
» les lieux, de ce qu'on en croit de loin.
» Il est présentement impossible d'éta-
» blir des règles certaines pour agir au-
» près d'un Gouvernement composé d'un
» nombre infini de gens qui se croient
» & veulent être les maîtres. Ils sont en
» grande partie nouveaux dans les af-
» faire, & suivent des impressions an-
» ciennes qui font beaucoup d'effets
» dans les tems présens.

» L'arrivée de M. de Marlborough
» décidera de mon départ, que je ne
» compte pas retarder au-delà du com-
» mencement de la semaine prochaine.»

Les soupçons de l'infidélité de la poste,
avoit obligé Torcy de différer à nom-
mer dans sa dépêche, Wanderdussen,
l'auteur des avis secrets donnés au sujet
de l'aigreur des esprits, & de l'opposi-
tion presque générale à la paix. Il avoit

dépeint la forme du Gouvernement telle que le nombre, non le parti le plus sage, décidoit des plus importantes affaires. Toutefois ses protestations de sincérité & de bonnes intentions, ne dissipoiént pas la défiance que naturellement on a des avis donnés par un ennemi. Il n'étoit que trop vraisemblable que l'objet de Wanderdussen étoit de découvrir le fond des intentions du Roi, en intimidant ceux qui négocioient de la part de Sa Majesté. Ils répondirent de concert à Tourton, François de la R. P. R. établi en Hollande, détaché vers eux par Wanderdussen, qu'ils n'avoient rien à dire au-delà de ce qu'ils avoient déclaré au Pensionnaire.

Wanderdussen, sans se rebuter, se trouva le lendemain chez le Baron de Duywenworden, qui les avoit invités à dîner dans une maison de campagne auprès de la Haye, appartenante au Comte de Portland, son beau-père.

Wanderdussen sous prétexte de promenade, les entretint l'un & l'autre séparément, à différentes reprises. Il reprit & répéta les mêmes avis que Tourton, de sa part, leur avoit donnés la veille. Il y ajouta des circonstances particulières.

Selon lui, la voix & le desir unanime du public s'accordoient à faire une campagne, dont les fonds & les préparatifs étoient faits. On ne cessoit de répandre que la France étoit réduite à la dernière extrémité. Les lettres de Paris & des Provinces du Royaume, confirmoient cette nouvelle chaque ordinaire. On en concluoit que si les Hollandois sçavoient profiter d'une telle conjoncture, ils n'auroient plus rien à craindre; que si la négligeant, ils manquoient à leurs engagements envers les alliés, la perte de la République étoit inévitable.

Wanderdussen insistoit donc sur la

nécessité pressante de s'expliquer promptement ; car il n'en seroit plus tems , avant qu'il fût peu de jour. Les changemens étoient prochains ; on demandoit alors Valenciennes & Cambray , pour les comprendre dans la barriere.

Plusieurs propoisoient déjà le traité des Pyrenées , encore croyoient-ils se modérer. Le traité même imprimé depuis peu de jours en Flamand , se débitoit dans les maisons , sans qu'on sçût par quel ordre , ni de quelle part.

Ce seroit se tromper , disoit Wanderdussen , que de compter sur le crédit de quelques Particuliers de la Province de Hollande bien intentionnés pour la paix , & la désirant , comme utile & même nécessaire au bien de l'Etat. La résolution de cette Province , la principale de routes , dépend de plus de cinq cens personnes , la plûpart conduites par la prévention , gens regardant la France
comme

comme réduite aux abois, & tellement animés par le souvenir des tems passés, que sans raisonner, ils concluoient qu'il falloit achever d'accabler cette ennemie puissante.

Je suis, disoit Wanderdussen, le seul dans ma Ville porté pour la paix, & j'ai à combattre vingt-huit personnes qui m'égalent en crédit. Mon séjour à la Haye empêche qu'elles ne délibèrent sur les dernières propositions, & certainement elles ne seroient pas contentes des conditions qui regardent les alliés.

Quant à l'article de la barriere, on se croit en état d'en obtenir une infiniment plus considérable que celle que vous offrez, & les lettres de la France font de si tristes descriptions de l'état du Royaume, que si vous différez encore quelques jours, les Provinces-Unies formeront de nouvelles prétentions.

Pourquoi & par quelle raison, deman-

doit Wanderdussen , attendre à s'expliquer , que Marlborough soit arrivé ? Le tems en est incertain , peut-être se passera-t-il quinze jours avant qu'il puisse faire le trajet d'Angleterre en Hollande ; d'ailleurs il apportera de nouvelles difficultés à la paix , au lieu d'aplanir les anciennes.

Il confelloit donc , se vantant d'être homme d'honneur , & d'aimer son pays , de parler clairement au Pensionnaire ; de prévenir Marlborough , & de croire qu'il étoit de la dernière importance de finir promptement ; car enfin , disoit-il , les bien intentionnés seront forcés de céder au torrent , & d'ailleurs ils sont hors d'état de s'opposer à leurs alliés. Comment en effet résister à soixante-dix & même près de quatre-vingts mille hommes de troupes étrangères , actuellement dans les Pays-Bas.

Ces représentations fondées sur la vé-

rité & conformes aux avis que T. & R. recevoient de différents endroits, firent sur l'un & sur l'autre une égale impression.

Il est des conjonctures où la prudence veut qu'on essaye de gagner du tems, il en est d'autres où tous les momens sont précieux.

L'état de la France empirait de jour en jour. La famine y régnoit. Les finances étoient épuisées, & les ressources pour les rétablir, étoient taries.

On doutoit du courage des troupes, quand les moyens de subsister leur manquoient; l'ouverture de la campagne étoit cependant très-prochaine. Le mois de Mai approchoit de sa fin. Comment espérer de terminer heureusement une négociation si importante, dans un si court intervalle? Il falloit donc se réduire à faire connoître à toute l'Europe la sincérité des intentions du Roi, le desir véritable qu'il avoit de rétablir la paix,

pendant que ses ennemis n'épargnoient aucun moyen pour en traverser la conclusion.

Pour cet effet , il étoit nécessaire que les facilités que Sa Majesté apportoit à finir la guerre , devinssent publiques.

Wanderdussen avoit insisté sur la démolition de Dunkerque, comme une condition essentielle à la satisfaction des Anglois. Torcy lui confia que cette demande , quoique dure , n'empêcheroit pas de conclure. Wanderdussen le pria de le déclarer au Pensionnaire ; mais vous m'avez tous deux conseillé , reprit Torcy , d'attendre pour le dire , l'arrivée du Duc de Marlborough ; je suivrai cependant votre dernier avis , & parlerai en conformité au Pensionnaire.

La démolition des fortifications de Dunkerque n'étoit pas la seule prétention des Anglois. Ils demandoient encore que le port fût comblé. Les Hollandois , dit

Torcy, pourront un jour se repentir d'avoir appuyé les demandes de l'Angleterre; Wanderdussen en convint. Il avoua même que sa République craignoit l'autorité que cette Couronne s'étoit acquise en Hollande. Cet article débattu, on passa ensuite à celui de Strasbourg.

Indépendamment des droits acquis au Roi sur Strasbourg par la cession de l'Alsace, cette Ville avoit été cédée expressément à Sa Majesté par le dernier traité de paix, & cette augmentation de droit étoit comme achetée par un échange onéreux. Il n'y avoit donc nulle équité, pas même une ombre, à demander qu'elle fût rendue à l'Empire, à titre de restitution; mais la justice est mal écoutée, où l'injustice tient lieu de raison.

Wanderdussen proposa de chercher des expédiens; Torcy résista. Il ouvrit ensuite celui de démolir les fortifications de Strasbourg. Wanderdussen sans y con-

sentir, demanda si ce ne seroit pas un expédient de mettre dans la Ville une garnison Suisse. La proposition ne fut pas rejetée.

La question sur l'état à laisser au Roi d'Espagne, fut inutilement agitée.

Wanderdussen assura que Buys, Député avec lui, desiroit sincèrement la paix. Son intérêt l'y portoit, espérant qu'après sa conclusion, il seroit nommé Ambassadeur en France. Il le fut en effet après le traité d'Utrecht, & pendant le cours de son Ambassade, il fut si touché des qualités qu'il reconnut dans la personne du Roi, que lorsque la mort enleva ce Monarque, la douleur de l'Ambassadeur de Hollande fit honte à l'ingratitude de plusieurs Sujets de Sa Majesté comblés de ses bienfaits.

Ces conversations finies, Torcy de retour à la Haye, alla chez le Pensionnaire, & le trouvant seul, s'ouvrit à lui

du consentement que le Roi donneroit à démolir les fortifications , & à combler le port de Dunkerque. Ainsi les Anglois devoient être contens , & la négociation pouvoit s'avancer sans attendre inutilement l'arrivée du Duc de Marlborough , contrariée par les vents , par conséquent incertaine.

On pouvoit aussi examiner les deux expédiens agités avec Wanderdussen , au sujet de Strasbourg.

Ces articles , répondit le Pensionnaire , pourroient faire une partie de la satisfaction des Alliés ; mais elle ne seroit pas complète. Les traités engagent la République à la procurer parfaite. Elle doit s'acquitter de ses obligations , avant que de déposer les armes. Il ne lui est pas permis de penser autrement , lorsque les affaires de la grande alliance sont en si bon état. A la vérité les Anglois auroient satisfaction sur la plus grande partie de

leurs demandes , mais ils ne l'auroient pas sur toutes , & pour le prouver , il ajouta que le Parlement avoit présenté une adresse l'année dernière , pour ne pas faire la paix sans conserver Naples & Sicile , unis à la Monarchie d'Espagne ; que jamais la Nation Angloise ne consentiroit à laisser ces deux Royaumes au pouvoir d'un Prince de France ; que les Hollandois ne pouvoient y consentir aussi , puisqu'ils étoient intéressés à l'empêcher , & par la raison de leur commerce du Levant commun avec les Anglois , & par les obligations de leurs alliances. Qu'ils avoient promis à l'Empereur de le maintenir dans la possession de tous les Etats d'Italie , & qu'ils ne pouvoient manquer à de telles promesses , ni le contraindre par force à céder le Royaume de Naples , dont il étoit en possession.

Torcy répondit que ce n'étoit pas la première fois qu'on lui avoit fait l'objec-

tion frivole des adresses du Parlement d'Angleterre ; que personne n'ignoroit qu'elles n'étoient pas des loix, & que si elles donnoient occasion d'en faire, ces loix ne servoient pas de règles aux traités, & n'avoient de force tout au plus que dans l'étendue de la Monarchie Angloise.

On promet beaucoup, quand il est question de former des alliances. Il faut éblouir ceux qu'on veut engager, & les attirer par l'appas des avantages qu'on sçait leur présenter : mais les guerres ne sont pas éternelles ; après un certain tems, la paix est désirée, & pour l'obtenir, il faut ordinairement se relâcher de quelques-uns, souvent de tous les avantages qu'on s'étoit promis mutuellement en prenant les armes. Les Hollandois en obtenoient de si considérables par les offres que le Roi leur avoit faites, qu'il y avoit lieu d'être étonné de l'op-

position qu'ils apportoit à la condition d'un partage pour le Roi d'Espagne, & de leur opiniâreté à le priver généralement de toute Souveraineté, lorsqu'ils vouloient le forcer à se dépouiller, pour le bien de la paix, de la Monarchie d'Espagne & des Indes.

C'est ce que Torcy essaya de faire comprendre au Pensionnaire, lui faisant voir en même tems que l'Empereur profitoit assez des événemens de la guerre, & des secours de ses alliés, pour se désister, en considération de la paix, du Royaume de Naples, & le laisser joint à la Sicile que le Roi Philippe possédoit encore.

Le Pensionnaire persistant à se retrancher sur l'obligation des traités, & sur la nécessité d'attendre l'arrivée du Duc de Marlborough, pour régler l'article des Royaumes de Naples & de Sicile, aussi bien que celui du Roi d'Angleterre; Torcy convint de cette espece de sur-

Séance. Il restoit à parler de l'article de Strasbourg; Heinfius demanda quel usage il pouvoit faire des expédiens proposés. Son dessein étant d'en parler au Prince Eugene; soit vérité, soit feinte, il demanda au Ministre du Roi, ce qu'il en pensoit. Ils convinrent tous deux que le Pensionnaire communiqueroit au Prince Eugene ces expédiens, comme proposés par un tiers qu'il ne pouvoit ni ne vouloit nommer; que s'ils étoient approuvés, ils applaniroient peut-être les difficultés que la France apportoit à la restitution de Strasbourg.

Le Pensionnaire promit de parler en ce sens au Prince Eugene, & d'aller chez lui le lendemain.

Il assura que quoique ce Général eût fait la guerre heureusement, il ne paroissoit pas animé à la continuer; mais au contraire il y avoit lieu de le trouver très-raisonnable.

Le Pensionnaire s'engagea de dire à Torcy quelle seroit la réponse du Prince Eugene, le lendemain de la visite qu'il comptoit lui rendre.

Pendant cet intervalle, Torcy reçut encore des avis d'Amsterdam & de Rotterdam, des sentimens de ces Villes & de la Province de Hollande au sujet de la paix. Ces avis s'accordoient à faire voir que ceux qu'on pouvoit regarder comme les mieux intentionnés, principalement dans les Villes d'Amsterdam & de Rotterdam, étoient persuadés que la paix seroit impossible, si la France y attachoit la condition de laisser au Roi d'Espagne les Royaumes de Naples & de Sicile. C'étoit le même esprit de tous côtés, & les ennemis de la France persuadés qu'elle étoit réduite à la dernière extrémité, se croyoient en droit de tout demander, & sûrs de tout obtenir.

Sur ce fondement, le Pensionnaire

avoit proposé d'ériger la Franche-Comté en Royaume, pour en composer un partage à donner au Roi d'Espagne. D'autres que ce Ministre, vouloient regarder comme réalité, cette idée chimérique. On ne révoquoit pas en doute, qu'il ne fût de la justice de soutenir toutes les demandes que feroit le Duc de Savoye.

L'Etat lui avoit promis de lui garantir ce qu'il occuperoit en Dauphiné & en Provence. S'il s'étoit rendu maître de ces deux Provinces, les Hollandois se feroient crus engagés à le maintenir dans la possession de l'une & de l'autre, & en même tems assez puissans pour conserver à leur allié un tel agrandissement.

La dépêche écrite au Roi le 16 Mai, informoit Sa Majesté de la conférence tenue le 15 du même mois avec le Pensionnaire.

Lettre au Roi.

A la Haye , le 16 Mai 1709.

» La conversation, SIRE, que j'eus
» hier avec le Pensionnaire, ne me four-
» nit point encore de matiere pour dé-
» pêcher un Courier à Votre Majesté ;
» car on attend l'arrivée de M. le Duc
» de Marlborough, & jusqu'à ce qu'il
» soit ici, rien ne sera décidé sur les
» propositions que j'ai faites. La der-
» niere a été de démolir les fortifications
» de Strasbourg. Le Pensionnaire me dit
» hier qu'il en avoit parlé à M. le Prince
» Eugene, comme d'un expédient pour
» laisser cette Place à Votre Majesté,
» sans donner aucun ombrage à l'Em-
» pire ; que sa réponse avoit été, qu'il ne
» pouvoit décider sur ces sortes d'affaires
» sans consulter M. de Marlborough ;
» qu'il croyoit cependant que la démo-

» lition des fortifications de Strasbourg,
» n'assureroit pas l'Allemagne, Votre
» Majesté ayant encore d'autres Forte-
» resses sur le Rhin. Le Pensionnaire
» appuya cette réflexion, & soutint que
» le Rhin seul devoit servir de barriere
» entre la France & l'Empire; qu'au-
» trement Votre Majesté ayant toujours
» une entrée libre en Allemagne, les
» Etats voisins craindroient continuel-
» lement sa puissance.

» Je me plains, SIRE, de cette nou-
» velle prétention, & de la facilité qu'on
» avoit ici à soutenir toutes les deman-
» des que les ennemis de Votre Majesté
» s'avisent de former sous le vain nom
» de barriere nécessaire. Je lui fis voir
» qu'il étoit inouï de vouloir ôter à Votre
» Majesté le droit d'avoir des Fortereses
» pour la sûreté de son Royaume, prin-
» cipalement quand l'Empereur tenoit
» au lieu de l'Empire, une garnison

» dans Philisbourg. Que tout ce qu'on
» pouvoit demander à Votre Majesté,
» étoit de démolir les ponts qu'elle avoit
» sur le Rhin, & qu'elle vouloit bien y
» consentir, ainsi qu'elle avoit fait au
» Traité de Riswick.

» Je rappellai à cette occasion l'ex-
» trême différence que j'avois trouvée
» en arrivant ici, entre le plan que cette
» République établissoit présentement,
» & le projet dont ses Députés s'étoient
» expliqués à M. Rouillé; que lorsque
» j'étois parti d'auprès de Votre Majesté,
» elle regardoit la réserve des Royaumes
» de Naples & de Sicile, pour le Roi
» son petit-fils, comme une condition
» réglée, & que depuis que j'étois ici,
» les contestations se fortifioient tous les
» jours sur cet article.

» Le Pensionnaire voulut encore jus-
» tifier les Députés de l'Etat; mais l'é-
» claircissement étoit inutile, se rédui-

» fant aux mêmes raisons rebattues tant
» de fois, Il foutint cependant avec au-
» tant de force qu'à l'ordinaire , les pré-
» tentions des Alliés sur toute la Monar-
» chie d'Espagne , & demeura ferme à
» dire que les Hollandois ne pouvoient
» se relâcher de leurs engagemens.

» Le terme de barriere s'étend si loin ,
» qu'il me dit que les Royaumes de
» Naples & de Sicile étoient une bar-
» riere nécessaire pour le Tirol.

» Il est difficile de conclurre , lorf-
» qu'on raisonne sur de pareils princi-
» pes. Le Pensionnaire me dit que je
» traiterois peut-être plus facilement ,
» peut-être même plus indépendam-
» ment des Hollandois , avec M. le
» Prince Eugène & M. de Marlborough.
» Je répondis que le but de mon voyage
» regardant principalement la Républi-
» que , j'aurois mieux aimé traiter fans
» eux avec lui , & avec les Députés de

» l'Etat. Il reprit encore la même raison
» tant de fois alléguée , de leurs enga-
» gemens avec leurs Alliés. Il ajouta ,
» qu'il étoit bien fâcheux que l'on eût
» commencé si tard la négociation.

» Il est presque inutile de rapporter à
» Votre Majesté, ce que le Pensionnaire
» me répéta comme une nouvelle pro-
» position , celle d'ériger la Franche-
» Comté en Royaume , & de le donner
» au Roi d'Espagne pour dédommage-
» ment. Quoiqu'un pareil projet, pro-
» posé sérieusement , irrite , je lui répon-
» dis sans colere apparente , que si les
» Provinces réunies à la Couronne pou-
» voient être démembrées, Votre Majesté
» n'auroit besoin ni de l'avis ni du con-
» sentement de ses ennemis , pour en
» disposer en faveur des Princes ses en-
» fans , comme elle le jugeroit à pro-
» pos. Il insista sur l'extrême désir que
» l'Empereur avoit de conserver tous les

» Etats d'Italie , & sur l'obstacle invin-
» cible que les Hollandois trouveroient
» à le dépouiller du Royaume de Naples
» au préjudice de leurs engagemens.
» Nous parlâmes à cette occasion , des
» intérêts de la Maison d'Autriche par
» rapport à la conservation de la Dignité
» Impériale , de ses anciennes vûes sur
» l'Italie ; enfin des vexations exercées
» par les troupes Allemandes , pendant
» l'hyver dernier , sur les Etats du Pape ,
» & des Princes de Lombardie. Le Pen-
» sionnaire avoua sans peine que la Hol-
» lande avoit condamné cette conduite ;
» moins à la vérité par compassion pour
» les Princes d'Italie , que parce qu'on
» craignoit ici que l'Empereur engagé
» dans une nouvelle guerre , ne fût plus
» maître d'envoyer ses troupes en Pié-
» mont pour l'ouverture de la campa-
» gne ; qu'il avoit cependant promis
» qu'elles y seroient à tems , & qu'en

» effet il avoit tenu parole.

» Il paroît cependant, dit le Pension-
» naire, qu'on ne craint pas beaucoup
» en France les efforts de M. le Duc de
» Savoye. Je lui dis que M. le Duc de
» Barwick ayant une bonne armée,
» pourroit facilement les rendre inuti-
» les ; que selon les apparences, Votre
» Majesté auroit la supériorité en Alle-
» magne & en Catalogne ; qu'ainfi toutes
» les espérances de ses ennemis se ré-
» duiroient du côté des Pays-Bas. Il me
» dit que les forces des Alliés étoient aussi
» très - grandes de ce côté, & qu'ils
» avoient lieu d'en attendre de grands
» succès.

» Je ne rapporte point à Votre Majesté
» plusieurs circonstances inutiles de cette
» conversation ; mais en parlant de la
» situation présente des affaires de l'Eu-
» rope, & portant nos vûes sur l'avenir,
» le Pensionnaire convint avec moi que

» la Maison d'Autriche réduite à deux
» Princes , pouvoit aisément finir ; que
» M. le Duc de Savoye deviendroit Roi
» d'Espagne , & je lui dis même plu-
» sieurs circonstances qui prouvent que
» ce Prince en avoit toujours eu la pen-
» sée & l'espérance. Je lui demandai si
» l'on seroit bien content en Hollande ,
» d'avoir un pareil voisin maître des
» Pays-Bas Catholiques. Il me dit que
» quoique cette idée fût éloignée , il y
» auroit en ce cas des guerres entre la
» France & l'Espagne , qui donneroient
» aux Provinces-Unies les moyens de se
» conserver , si elles prenoient bien leur
» parti.

» J'eus occasion dans cette conférence ,
» de lui dire que les embarras que nous
» trouvions à la paix seroient bientôt le-
» vés , si l'on vouloit laisser l'Europe en
» l'état où elle est présentement ; que le
» Roi d'Espagne pourroit aisément aban-

» donner la Sicile , & que la Maison
» d'Autriche acquérant tous les Etats
» d'Italie , seroit satisfaite. Le Pension-
» naire vouloit me parler des projets
» qu'on avoit proposés pour assurer en ce
» cas le commerce des Indes; mais les
» idées en étant un peu effacées, il ne
» distinguoit pas bien la proposition que
» le Comte de Bergheik avoit faite ,
» de celle dont le Sieur Ménager étoit
» l'auteur. Il me dit que l'exécution d'un
» pareil plan étoit impossible , louant
» d'ailleurs le Comte de Bergheik.

» Tout ce que j'apprens , SIRE , est
» conforme à ce que le Pensionnaire &
» les Députés de l'Etat nous ont dit ,
» à M. le Président Rouillé & à moi ,
» ensemble & séparément. L'idée de la
» paix est bien reçue ici , & fait plaisir
» aux peuples que les taxes & les impo-
» sitions font souffrir; mais ils n'en souf-
» firent pas assez pour finir la guerre ,

» en manquant aux moindres des en-
» gagemens qu'ils ont pris avec leurs
» Alliés. Ils croyent que leur honneur &
» leur sûreté dépendent de la maniere
» dont ils satisferont à leurs traités.

» On est ici persuadé que le partage
» de la Monarchie d'Espagne est impos-
» sible dans l'exécution, & quoique les
» Hollandois craignent moins que les
» Anglois de voir les Royaumes de Na-
» ples & de Sicile possédés par un Prince
» de France, il paroît cependant qu'ils
» se laissent entraîner par le torrent, &
» qu'ils aiment mieux penser comme
» les Anglois, que de les contredire.

» Molo est venu ici. Il m'a parlé
» comme tous ceux que j'avois vûs avant
» son arrivée. Je l'ai questionné sur ces
» Républicains, & ces bien-intention-
» nés dont ses lettres sont ordinairement
» remplies; ce ne sont que des noms;
» tout s'évanouit, lorsqu'on veut en ap-

» approfondir la réalité. Enfin, **SIRE**, je
 » serois déjà parti, si je ne croyois abso-
 » lument nécessaire d'attendre ici **M. de**
 » **Marlborough**. Je ne crois pas le trou-
 » ver plus facile que ceux à qui j'ai parlé
 » jusqu'à présent ; mais au moins je
 » n'aurai rien laissé qui n'ait été tenté,
 » & Votre Majesté fera éclaircie des vé-
 » ritables intentions de ses ennemis. »

Le Ministre du Roi avoit lieu de crain-
 dre que Sa Majesté mécontente de tant
 de condescendance pour le Pensionnaire,
 de déférence aux insinuations des Dépu-
 tés de la République, de frayeur des avis,
 peut-être mal fondés, des dispositions
 de la Province de Hollande, & particu-
 lierement des Villes d'Amsterdam & de
 Rotterdam, ne lui fît de justes reproches
 de s'être trop pressé de découvrir le fond
 des pouvoirs qu'elle lui avoit confiés ;
 mais il fut rassuré par la dépêche qu'il
 reçut, datée du 14 Mai. Non-seulement

le Roi approuvoit sa conduite à la Haye, & le compte qu'il avoit rendu à Sa Majesté des premières conférences, mais elle ajoutoit encore de nouvelles facilités à l'exécution des ordres qu'elle lui avoit donnés.

Elle consentoit à prescrire un terme de trois mois, par exemple, pour laisser au Roi d'Espagne le loisir de délibérer pendant cet espace de tems, s'il accepteroit ou s'il refuseroit le dédommagement qui lui seroit proposé, dont il seroit absolument privé, s'il laissoit passer ce terme fatal sans s'expliquer; son silence étant regardé comme un refus.

En ce cas le Roi retireroit ses troupes actuellement en Espagne, & refuseroit à l'avenir tout secours au Roi son petit-fils, De tous les engagements que les ennemis pourroient demander au sujet de l'Espagne, Sa Majesté avoit résolu de n'en refuser aucun, si ce n'étoit d'employer ses

forces , ou d'accorder passage à celles de ses ennemis , pour détrôner le Roi Catholique.

Elle souhaitoit que si la nécessité pressante de faire la paix , la forçoit à se défaire de toute demande de dédommagement en faveur du Roi Philippe , il fût possible d'obtenir au moins de cette extrême condescendance , la conservation de Dunkerque & de Strasbourg , celle au moins de l'une de ces deux Villes.

Qu'il ne fût plus parlé de rétablir le traité de Munster , suivant le sens des Allemands.

Pour leur ôter tout ombrage , le Roi consentoit à démolir le Fort - Louis , aussi - bien qu'à rendre Brisack , si l'on obtenoit à cette condition de conserver Strasbourg & Landaw fortifiés.

L'état des affaires étoit une raison pressante de tenter toutes sortes de voies pour parvenir promptement à la paix.

Ainsi ce n'étoit pas un déshonneur d'essayer si le Duc de Marlborough intéressé à continuer la guerre, ne seroit pas encore plus sensible à l'intérêt que le Roi lui seroit trouver de contribuer à la paix.

S'il en étoit assez touché pour y donner ses soins & son crédit, & s'il réussissoit à conserver les Royaumes de Naples & de Sicile, même le seul Royaume de Naples, pour dédommager le Roi Philippe de la cession de tant de grands Etats, la récompense que le Roi consentoit de lui donner, devoit être de deux millions de livres.

Au défaut de ce dédommagement, Sa Majesté proposoit d'accorder la même récompense, si Dunkerque lui étoit conservé avec son port & ses fortifications.

La même encore, si Dunkerque étant refusé, Strasbourg demeuroid à la France, rendant le Fort de Kell à l'Empire.

E ij

De ces trois alternatives, celle que le Roi préféroit, étoit le dédommagement demandé pour le Roi d'Espagne.

L'offre de la récompense devoit augmenter à proportion du service; elle auroit été de trois millions, si le dédommagement du Roi Catholique étant accordé, le Roi eût aussi conservé Dunkerque ou Strasbourg & Landaw, cédant de sa part le Fort de Kell & Briſack.

Enfin Sa Majesté étendit jusqu'à quatre millions le pouvoir qu'elle donnoit à son Ministre, de faire des offres à Marlborough, si moyennant une telle promesse, il procuroit au Roi d'Espagne les deux Royaumes de Naples & de Sicile pour son dédommagement, & si Dunkerque, Strasbourg & Landaw demeuroient à la France.

Tout Prince Souverain présuinoit alors qu'il étoit en droit de former contre elle

des prétentions. Il se feroit cru déshonoré, s'il n'avoit rien exigé au préjudice de la Couronne.

Le Duc de Lorraine parut au rang des prétendans. Il demandoit un équivalent pour Longwi que le Roi avoit fait fortifier, & sollicitoit les Alliés de comprendre sa demande dans les conditions préliminaires de la paix. Jamais Sa Majesté ne lui avoit refusé cet équivalent qu'elle trouvoit juste de lui accorder. Il ne s'agissoit que de régler comment il seroit composé. C'étoit une convention particulière à faire, indépendante absolument des conditions de la paix générale; mais ce Prince espéroit que si elle étoit comprise dans les préliminaires, il pourroit obtenir la Ville de Toul & le Toulais, pour former cet équivalent, aussi-bien que la liberté, qu'il n'avoit pas, de fortifier Nancy, ou quelque autre poste en Lorraine. C'est ce que le Roi lui auroit constamment refusé.

Il prétendoit encore l'indemnité de ses droits sur la partie du Montferrat que l'Empereur avoit donnée au Duc de Savoie, & comme héritier du feu Duc de Mantouë, la possession de Charleville.

Le Roi n'étoit point tenu des faits de la Maison d'Autriche : c'étoit à la Cour de Vienne que le Duc de Lorraine devoit porter ses plaintes, & demander l'indemnité du tort que l'Empereur pouvoit lui avoir fait en disposant du Montferrat.

Quant à Charleville, il y avoit plusieurs prétendans à cette partie du Duché de Mantouë; les voies de droit étoient également ouvertes à tous, & Sa Majesté laissoit à tous la liberté de soutenir leurs droits.

Ses ordres sur l'article de la barriere, portoient qu'en cédant Lille, il falloit distraire de ses dépendances les Châtelainies de Douay & Orchies, & proposer une suspension d'armes, s'il y avoit quelque disposition à la paix.

Chaque jour la conclusion en étoit plus désirée. La dépêche du Roi du 22 **Mai**, apporta l'ordre de céder Exilles & Fenestrelles, s'il étoit impossible, sans cette condition, de convenir des préliminaires.

Avant que Torcy reçût ce dernier ordre, le Duc de Marlborough arriva de Londres à la Haye; la négociation devint alors plus vive. Les conférences furent plus fréquentes, & si la sincérité de la part des ennemis eût répondu à celle de Sa Majesté, les Ministres employés à traiter la paix, ne se seroient pas séparés sans la conclure. Dieu par sa bonté ne permit pas qu'elle se fît au désavantage de la Maison Royale & de la France. Les lettres suivantes expliqueront les circonstances & la fin des conférences.

Lettre au Roi. Du 22 Mai 1709.

» La négociation dont Votre Majesté
» nous a chargé M. Rouillé & moi ,
» languissoit. Le Pensionnaire & le
» Prince Eugene attendoient également
» le Duc de Marlborough , avant que
» de répondre aux offres que j'avois fai-
» tes. Il arriva ici le 18 au matin , &
» depuis, SIRE, le mouvement a été si
» grand , que je me suis vû contraint de
» différer d'écrire à Votre Majesté, ne
» pouvant l'informer que très-incertai-
» nement du succès qu'auroient nos pro-
» positions. Nous voyons depuis hier
» qu'elles feront inutiles , & qu'après
» avoir contenté les Anglois & les Hol-
» landois sur toutes les demandes qui
» intéressent ces deux Nations; elles ai-
» meront mieux rompre que de modérer
» les prétentions que l'Empereur forme,
» tant en son nom qu'en celui de l'Em-

» pire, & de cesser d'insister sur la ces-
» sion des Places & des lieux que M. le
» Duc de Savoye occupe en Dauphiné.
» Comme une affaire si importante m'o-
» blige à rendre à Votre Majesté un
» compte plus particulier de ce qui s'est
» passé de principal depuis cinq jours,
» j'aurai l'honneur de lui faire sçavoir
» qu'aussi-tôt que le Duc de Marlborough
» fut arrivé, je priai le Sieur Pettekur
» de lui demander quand je pourrois le
» voir. Après qu'il eut consulté le Pen-
» sionnaire, & enveloppé de beaucoup
» d'excuses & de complimens, la liberté
» qu'il prenoit de me marquer une
» heure, & de ne pas prévenir ma visite,
» j'allai chez lui l'après-dinée. Si je rap-
» portoais à Votre Majesté toutes les pro-
» testations qu'il me fit de son profond
» respect & de son attachement pour
» elle, & du desir qu'il a de mériter un
» jour sa protection, je remplirois ma

» lettre de choses moins essentielles que
» celles dont je dois lui rendre compte.
» Ses discours font fleuris. Je remarquai
» dans ceux qu'il me tint , beaucoup
» d'art à nommer M. le Duc de Barwick
» & M. le Marquis d'Alegre. Je m'en
» servis, SIRE, pour lui faire connoître
» dans la suite de la conversation , que
» j'étois informé de toutes les particu-
» larités de leur commerce avec lui , &
» que vos sentimens n'étoient point
» changés. Il rougit , & passa aux pro-
» positions faites pour la paix. Le Pen-
» sionnaire l'avoit informé le matin de
» toutes les circonstances que M. de
» Marlborough n'avoit pu sçavoir depuis
» son départ de Londres. Je croyois qu'il
» n'auroit rien à demander pour l'An-
» gleterre , étant instruit des offres que
» j'avois faites à l'égard de Dunkerque ;
» mais il me dit qu'il avoit un ordre
» exprès de la Princesse Anne, d'insister

» particulièrement sur la restitution de
» Terre-neuve ; que cet article intéres-
» soit si vivement toute la Nation , que
» ce seroit faire un plaisir personnel à sa
» Maîtresse que de le régler comme ar-
» ticle préliminaire.

» Je lui avouai que les instructions
» de Votre Majesté nous manquoient
» sur ce point , que véritablement j'é-
» tois persuadé qu'il ne romproit pas la
» paix , & qu'on pourroit aisément le
» régler , ou par des échanges , ou par
» des restitutions réciproques de la part
» de l'Angleterre. Il a conduit ici avec
» lui Mylord Townsend , destiné pour
» assister de la part de l'Angleterre aux
» négociations de la paix.

» M. de Marlborough me dit que
» nous parlerions plus en détail avec lui
» sur l'affaire de Terre-neuve. Il ajouta
» que ce même Lord avoit des ordres
» au sujet du Roi d'Angleterre , qu'il

» nomma Prince de Galles. Il témoi-
» gna une extrême envie de pouvoir le
» servir, comme le fils d'un Roi pour
» qui, il m'a dit depuis, il auroit voulu
» donner son sang & sa vie. Qu'il croyoit
» qu'il étoit de son intérêt de sortir de
» France; & quand je demandai en quel
» pays il se retireroit, & comment il y
» subsisteroit, il convint sur le premier
« article, que ce Prince seroit le maître
» de choisir le lieu où il voudroit établir
» son séjour; qu'il y jouiroit d'une pleine
» sûreté, & entière liberté d'aller où il
» jugeroit à propos.

» L'article de la subsistance reçut plus
» de difficulté. Je lui proposai l'expé-
» dient du douaire de la Reine. Il m'ex-
» pliqua les obstacles que les loix d'An-
» gleterre apporteroient au payement de
» cette somme; il me pria cependant
» d'insister fortement sur cet article,
» lorsque lui & Mylord Townsend m'en

» parleroient dans les conférences que
» nous aurions ensemble. J'ai, dit-il,
» un surveillant en sa personne, quoi-
» que ce soit un fort honnête homme,
» que j'ai fait choisir, & qui est du parti
» des Wights : je dois en sa présence
» parler comme un Anglois opiniâtre ;
» mais je soubaite de tout mon cœur
» pouvoir servir le Prince de Galles,
» & que vos instances m'en donnent les
» moyens.

» Il me fit beaucoup de confidences
» de cette espece, & toutes pour ap-
» puyer les raisons qu'il avoit de résister
» à ce que je lui proposois. Il s'étendit
» avec ce même air de confiance sur
» l'extravagance de sa Nation, si folle,
» dit-il, qu'elle ne met point de bornes
» à ses idées, qu'elle croit qu'il est de
» son intérêt, & qu'elle est en état de
» ruiner la France, quoique les gens
» sages, mais qui ne sont pas les maî-

» Mylord Townsend expliqua plus
» particulièrement encore que M. de
» Marlborough n'avoit fait , les diffi-
» cultés que les Loix d'Angleterre appor-
» toient au payement du douaire de la
» Reine. Ils se rendirent enfin à la pro-
» position que je leur fis , ou de laisser
» le Roi d'Angleterre en France , comme
» il y avoit été jusqu'à présent , ou de
» pourvoir à sa subsistance par tel moyen
» qu'on jugeroit convenable , si la Na-
» tion infisoit à le faire passer dans un
» autre pays.

» Je proposai l'amnistie pour les An-
» glois qui ont suivi le feu Roi son pere.
» L'opposition fut médiocre ; mais on
» convint de remettre cette question aux
» conférences de la paix , la discussion
» en étant trop embarrassante & trop peu
» importante aux affaires d'Etat , pour
» la comprendre dans les préliminaires.
» M. de Marlborough ajouta , que si l'on

» régloit l'intérêt des Particuliers, il
» avoit ordre de parler en faveur du Duc
» de Richemont, & de soutenir la pré-
» tention du Duc d'Hamilton sur le
» Duché de Chatelleraut.

» Ils infisterent sur la restitution de
» Terre-neuve ; nos réponses furent con-
» formes à ce que j'avois déjà dit sur cet
» article à M. de Marlborough, après
» avoir toutefois fait comprendre l'im-
» portance de la pêche de Terre-neuve,
» pour former & pour exercer un grand
» nombre de matelots en France. Nous
» convînmes que cet article n'empêche-
» roit pas la conclusion de la paix. Ils
» dirent qu'ils avoient ordre de demander
» que lorsqu'elle seroit faite, on nom-
» mât des Commissaires pour finir l'af-
» faire de la Baye d'Hudson ; nous y
» consentîmes.

» Enfin, SIRE, l'Angleterre & la
» Hollande étant satisfaites, nous avions

» lieu de croire que les prétentions for-
» mées sous le nom de l'Empire, ne
» seroient pas ici d'un assez grand poids
» pour empêcher un bien aussi nécessaire
» à toute l'Europe, que celui de la
» paix.

» M. le Prince Eugene dit aussi en
» commençant son discours, que nous
» avons pris nos avantages en favori-
» sant les Anglois & les Hollandois,
» pour les engager dans nos intérêts;
» mais malgré cette réflexion, il de-
» manda non seulement la restitution de
» Strasbourg, mais encore celle de toute
» l'Alsace. Le prétexte commun, & re-
» battu tant de fois, de pourvoir à la
» sûreté de l'Empire, & de borner pour
» toujours les desseins de la France, ser-
» vit de fondement à cette prétention.
» Il distingua l'Empereur, comme Chef
» de la Maison d'Autriche, & comme
» Chef de l'Empire. Il convint que sa

» Maison pouvoit être satisfaite des of-
» fres faites par Votre Majesté; mais en
» même tems que l'Empereur devoit en
» demander davantage, comme Chef
» de l'Empire, puisqu'il étoit obligé de
» pourvoir en cette qualité à la sûreté
» de ses Membres. Ce fut sur ce prin-
» cipe que roula une dispute vive, quoi-
» que les termes fussent mesurés de part
» & d'autre. Le Prince Eugene confon-
» dit toujours la destination qu'il pré-
» tendoit faire de l'Alsace; tantôt l'Em-
» pereur devoit la posséder comme avant
» le traité de Munster, tantôt il sembloit
» incliner à remettre les dix Villes en
» liberté, & à faire une disposition du
» Landgraviat d'Alsace qu'il n'expli-
» quoit pas. Les anciennes contestations
» sur l'autorité de Landgrave & sur la
» Préfecture des dix Villes, revinrent
» sur le tapis. Enfin tant de questions
» furent agitées sans en résoudre aucune,

» que las de parler , chacun se tût de
» part & d'autre.

» Après un assez long silence , le Sieur
» Buys présent à la conférence , aussi-
» bien que Wanderdussen , reprit avec
» le ton d'orateur qui lui est ordinaire,
» qu'il faudroit passer à l'article du Duc
» de Savoye. Je m'y opposai , comme
» étant inutile de chercher un nouveau
» sujet de contestation , quand nous
» étions arrêtés pour un point essentiel.
» Deux heures sonnerent , & la confé-
» rence finit. Nous demeurâmes encore
» M. Rouillé & moi , avec le Pension-
» naire & les Députés de Hollande. Je
» le priai de nous faire expédier des
» passeports pour notre retour. Il parut
» sincèrement touché du peu de succès
» de la conférence. Il nous pressa plus
» vivement qu'à l'ordinaire , de différer
» notre départ ; enfin il ajouta une pro-
» position assez embrouillée de partager

» le différend sur l'Alsace, & que Votre
» Majesté voulût bien se contenter des
» droits que le Traité de Munster lui
» donnoit, comme Landgrave, & com-
» me Préfet des dix Villes, sans exercer
» une autorité aussi pleine que celle dont
» elle étoit en possession. Nous étions
» si éloignés, que je crus inutile d'ajou-
» ter encore la cession de Strasbourg à
» tant d'autres que je me reprochois d'a-
» voir faites, & dont je craignois de
» m'être expliqué trop légèrement.

» Wanderdussen vint le soir chez
» Pettekum, à dessein de lui parler ;
» c'est lui que j'ai cité à Votre Majesté
» dans ma lettre du 14, & que je n'ai
» osé nommer, parce que cette lettre
» devoit être portée par la poste ordi-
» naire. Il me dit que nous perdions
» trop de tems, que l'animosité augmen-
» toit tous les jours ; que les Etats de
» Hollande, qui devoient s'assembler le

» lendemain, feroient encore plus tur-
» bulens qu'à l'ordinaire, & que le plus
» grand nombre se porteroit à la conti-
» nuation de la guerre. Il gémit sur la
» foiblesse & l'incapacité du Gouverne-
» ment présent. Il m'en rapporta plu-
» sieurs particularités. Il fit des pronostics
» sur les desseins des Anglois pour l'a-
» venir; enfin il me parla avec tant de
» sincérité, qu'ayant éprouvé déjà qu'il
» souhaitoit véritablement la paix, je lui
» dis que mon dernier pouvoir s'étendoit
» à remettre Strasbourg à l'Empire, pour
» devenir, comme autrefois, Ville Im-
» périale; mais que je n'avois pas voulu
» prodiguer cette offre dans la confé-
» rence du matin, voyant bien par tous
» les raisonnemens que j'avois entendus,
» que cette nouvelle condescendance de
» Votre Majesté seroit aussi inutile que
» les précédentes. Il avoua que j'avois eu
» raison. Nous examinâmes cependant,

» M. Rouillé & moi, la résolution que
» nous devions prendre pour le service
» de Votre Majesté, & voyant claire-
» ment qu'il étoit impossible de con-
» clure aux conditions immenses que
» nous avions offertes, nous prîmes le
» parti d'épuiser les pouvoirs de Votre
» Majesté, & d'offrir encore Strasbourg
» pour être rétabli sur le pied de Ville
» Impériale. Nous convînmes avec le
» Sieur Wanderdussen, que M. Rouillé
» & moi nous irions le lendemain au
» matin chez le Pensionnaire, pour lui
» déclarer les dernières intentions de
» Votre Majesté.

» L'offre de Strasbourg ne satisfait pas
» entièrement le Pensionnaire, & moins
» par rapport à lui-même, car je suis
» persuadé qu'il desire la paix, & qu'il
» apperçoit nos bonnes raisons, quoi-
» que tout le monde soit ici bien aveu-
» glé par la passion; mais il jugea vrai-

» semblablement que cette dernière or
» dre ne contenteroit pas encore le
» Alliés de la République, & nous
» voyons que ces mêmes Alliés sont en
» quelque façon devenus les maîtres de
» la Hollande. Le Pensionnaire me di
» donc qu'il falloit laisser Strasbourg
» fortifié en l'état où il est présente
» ment; nous contestâmes, & les rai
» sons ne nous manquoient pas. J'étois
» plus en peine, SIRE, des pouvoirs de
» Votre Majesté; car il falloit donner
» une grande extention à ceux qu'elle
» m'a fait l'honneur de me confier, &
» j'avois lieu de douter qu'ils me per
» missent de consentir à céder en même
» tems Strasbourg & le Fort de Kell,
» tous deux fortifiés comme ils le sont
» présentement. Toutefois le moment
» pressoit, & j'avoue à Votre Majesté
» que prenant sur moi de passer au-delà
» des bornes qu'elle m'avoit prescrites,

» je n'étois pas fans quelque crainte que
» cette nouvelle proposition ne condui-
» sît , comme elle le devoit , à une en-
» tiere conclusion.

» Le Pensionnaire me fit voir cepen-
» dant que nous en étions encore éloi-
» gnés , infistant plus que jamais sur
» l'engagement de ses Maîtres avec le
» Duc de Savoye , & sur la nécessité où
» ils se trouvent , en vertu de leur traité ,
» de procurer à ce Prince la conservation
» d'Exilles & de Fenestrelles , de Chau-
» mont , & de la Vallée de Pragelas ,
» enforte que le Mont-Genève serve
» désormais de barriere entre la France
» & son pays.

» Le Pensionnaire nous communi-
» qua , & M. de Marlborough me le
» montra plus particulièrement ensuite ,
» que M. le Duc de Savoye prétend ,
» en vertu de son traité , que ses Alliés
» ajoutent encore à ce qu'il possède ,

» Briançon , Mont-Dauphin , le Fort-
» Barrault & Monaco.

» Enfin le Pensionnaire conclut qu'il
» iroit sur le champ trouver M. de
» Marlborough , qu'il lui communique-
» roit l'offre de Strasbourg , & que le
» soir nous nous assemblerions , comme
» la veille.

» En sortant , on me vint dire que
» M. de Marlborough avoit envoyé chez
» moi , à dessein de me rendre visite ;
» j'envoyai le prier de m'attendre chez
» lui à midi. La conversation commença
» de sa part par les mêmes protestations
» qu'il m'avoit faites la première fois
» que je l'avois vû seul. Il répéta ce qu'il
» m'avoit déjà dit , du desir qu'il a de
» mériter la protection de Votre Majesté
» après la paix. J'avois peu d'envie ,
» SIRE , de le flatter d'aucune espérance ,
» ne recevant aucun secours de sa part.
» Je lui tins cependant les discours que

» je crus propres à conserver les idées
» qu'il avoit formées, sans m'engager à
» rien de positif. Il est vrai que lorsque
» je parlois de ses intérêts particuliers,
» il rougissoit, & paroissoit vouloir dé-
» tourner la conversation. Il me dit que
» le Prince Eugene étoit fort embarrassé,
» ayant à satisfaire les Princes de l'Em-
» pire sur la restitution de l'Alsace; les
» raisons ne me manquèrent pas, pour
» leur faire connoître que l'Empire étoit
» un vain nom qu'on employoit pour
» autoriser une injuste prétention, &
» que la plûpart de ces Princes seroient
» un jour bien fâchés de voir l'Alsace
» détachée de la Couronne, principale-
» ment si jamais elle retournoit sous le
» pouvoir de la Maison d'Autriche.

» La conférence qui se tint le soir
» chez le Pensionnaire, ressembloit fort
» à celle de la veille. La même question
» de l'Alsace y étant agitée, les discours

» furent à peu près les mêmes. M. le
» Prince Eugene s'échauffant , avança
» que l'Empereur avoit un juste titre
» de prétendre présentement une Pro-
» vince qu'il avoit été obligé de céder
» par le traité de Munster , & que la
» force & le bon état des affaires étoient
» des raisons suffisantes pour revenir
» contre les traités onéreux. Je deman-
» dai au Pensionnaire & à ceux dont
» l'Assemblée étoit composée , s'ils con-
» venoient de cette maxime , & si nous
» devons l'établir pour fondement de
» la paix dont il étoit question. M. le
» Prince Eugene voulut expliquer ce
» qu'il avoit avancé , & quoiqu'il en
» parlât bien , ses raisons furent très-
» foibles. Il ne convint pas plus que la
» veille , de l'état qu'il prétendoit don-
» ner à l'Alsace. Il dit seulement , sans
» se désister de la prétention pour l'Em-
» pereur , qu'elle pourroit servir au dé-

» **d**ommagement que M. le Duc de
» **L**orraine demandoit, & que l'Empe-
» **r**eur lui avoit promis, pour le Mont-
» **f**errat. Il se plaignit du retardement
» que Votre Majesté avoit apporté jus-
» qu'à présent, à donner un équivalent
» pour la Prévôté de Longwi. Enfin,
» **SIRE**, on épouse ici la querelle de
» tous ceux qui forment quelque pré-
» tention contre Votre Majesté; Alliés
» ou non, ils sont amis, pourvû qu'ils
» ayent un sujet de se plaindre. Je crois
» présentement pouvoir dire à Votre
» Majesté, que suivant les discours que
» le Pensionnaire, M. le Prince Eugene
» & M. le Duc de Marlborough m'ont
» tenus depuis que je suis ici, il est très-
» nécessaire de veiller aux desseins de
» M. le Duc de Lorraine, dont les in-
» tentions & les démarches sont certai-
» nement très-mauvaïses.

» La conférence finit sans aucun fruit.

» Le Pensionnaire en parut affligé. Nous
» demeurâmes quelque tems avec lui ,
» M. Rouillé & moi. Il nous pria tous
» deux de chercher des expédiens pour
» se rapprocher. Nous lui fîmes voir
» qu'il n'étoit plus en notre pouvoir d'y
» contribuer , si-tôt qu'on nous deman-
» doit l'Alsace. Il revint encore à la pro-
» position de réduire les droits de Votre
» Majesté sur le pied du traité de Munf-
» ter ; mais en même tems il voudroit
» laisser à l'Empereur la Ville de Lan-
» daw , celle de Brisack & le Fort-Louis.
» Nous ne pouvons , SIRE , leur faire
» comprendre que les frontieres de votre
» Royaume ne doivent pas être décou-
» vertes , pendant qu'on laisseroit aux
» Princes voisins les moyens d'y péné-
» trer ; qu'étant aussi jaloux qu'ils le
» sont , d'avoir pour eux , & de procurer
» des barrieres à leurs Alliés , il est de
» la raison de laisser au moins à Votre

» Majesté, celles qu'elle a présentement.
» Leur unique réponse, qu'ils ont ré-
» pété sans cesse depuis le commence-
» ment de cette triste négociation, est
» que Votre Majesté, puissante comme
» elle est, n'a rien à craindre de ses voi-
» sins : que l'Alsace n'est pas une Pro-
» vince de France, que c'est un pays de
» conquête, d'où ils tirent la fausse
» conséquence que Votre Majesté peut
» l'abandonner sans peine, ou tout au
» moins la tenir sur le pied du traité de
» Munster rectifié, terme inventé par
» Buys.

» Leur opiniâreté, SIRE, est encore
» au moins aussi insupportable sur l'ar-
» ticle de M. le Duc de Savoye. La Pro-
» vince de Hollande s'y intéresse si vi-
» vement, qu'il faudroit que les armes
» de Votre Majesté eussent remporté des
» avantages surprenans, pour l'obliger
» à s'en désister. Le Pensionnaire desir-

» rant concilier les esprits pour la paix,
» rendit compte hier aux Etats de cette
» Province, de la bataille que les Por-
» tugais ont perdue, avant que de faire
» son rapport de nos dernières propofi-
» tions. Malgré cette préparation, il y
» eut des voix pour contribuer encore à
» une augmentation de troupes, si elle
» étoit nécessaire pour continuer la
» guerre.

» Comme nous voyons, SIRE, que
» Dieu se réserve de la terminer, & que
» ce moment n'est pas encore venu,
» nous comptons partir d'ici, M. Rouillé
» & moi, demain au soir ou après de-
» main; un plus long séjour y seroit
» désormais inutile. Le Prince Eugene
» retourne demain à Bruxelles, & M. de
» Marlborough part samedi. Quand ils
» ne seront plus ici, toute négociation
» cessera. Nous verrons encore ce soir le
» Pensionnaire, pour lui dire adieu.

» Si la paix eût dépendu seulement
» de l'article de M. le Duc de Savoye,
» & s'il eût été possible de convenir
» d'une suspension d'armes, moyennant
» le consentement de Votre Majesté aux
» demandes de ce Prince, j'ose avouer,
» SIRE, que j'aurois pris sur moi de
» laisser ici M. le Président Rouillé, &
» de lui dire d'attendre de nouveaux
» ordres sur le compte que j'aurois eu
» l'honneur de rendre moi-même à Vo-
» tre Majesté, de la situation des affai-
» res; mais voyant que rien ne finit
» ici, & qu'à mesure que nous accor-
» dons, on nous fait de nouvelles de-
» mandes, toute apparence de négocia-
» tion me paroît aussi inutile que con-
» traire à la dignité de Votre Majesté.
» Je suis bien fâché de n'avoir pas mieux
» répondu à la satisfaction qu'elle a bien
» voulu témoigner de ma conduite, par
» la dépêche dont elle m'a honoré.

» Quoique les dispositions que nous
» avons trouvées, les demandes qu'on
» nous a faites, & les réponses que nous
» avons reçues, semblent me justifier,
» je ne puis cependant croire qu'il n'y
» ait pas de ma faute de n'avoir pas
» réussi, ayant des pouvoirs aussi amples
» que ceux dont il a plu à Votre Majesté
» de m'honorer. Ainsi j'ose la supplier
» de pardonner avec sa bonté ordinaire,
» à mon incapacité, & de considérer
» seulement mon zèle & mon empref-
» sement à obéir à ses ordres. J'espère
» cependant que la manière dont je les
» ai exécutés, ne fera pas entièrement
» inutile à Votre Majesté : que ses Sujets
» & ses ennemis seront également con-
» vaincus qu'il n'a pas tenu à elle de les
» faire jouir de la paix ; que les offres
» qu'elle a faites, produiront des chan-
» gemens favorables dans les esprits, &
» que le sacrifice que Votre Majesté vou-

» Iloit faire, attirera sur ses armes la bé-
» nédiction de Dieu, si nécessaire au
» véritable bien de la Chrétienté. Je n'ai
» point fait de mystere des propositions
» que nous avons faites, M. Rouillé &
» moi. J'ai cru qu'il convenoit au ser-
» vice de Votre Majesté, qu'elles devins-
» sent publiques : ainsi ceux qui contri-
» buent le plus aux frais de la guerre,
» connoîtront qu'ils ne fournissent à tant
» de dépenses, que pour satisfaire l'am-
» bition immodérée de leurs Alliés, &
» que cette même ambition peut faire
» perdre à leur République les grands
» avantages qu'elle étoit sur le point
» d'obtenir ; car nous avons déclaré plu-
» sieurs fois, & nous le déclarerons en-
» core ce soir, que toutes nos offres sont
» nulles, aussi-tôt qu'elles ne sont pas
» reçues, & qu'on nous laisse partir sans
» conclure. Je suis avec un très-profond
» respect, &c. »

A la Haye, le 22 Mai 1709.

» Je comptois, SIRE, lorsque j'ai écrit
» ce matin la lettre que j'ai l'honneur
» d'envoyer à Votre Majesté, que nous
» partirions demain, M. Rouillé & moi;
» mais lorsque nous avons été ce soir
» chez le Pensionnaire, pour lui dire
» adieu, il nous a dit que les affaires
» étoient présentement trop avancées,
» pour nous séparer sans conclure. Tou-
» tefois il n'en a pas facilité les moyens.
» La même contestation subsiste sur l'ar-
» ticle de M. le Duc de Savoie, & sur
» celui de l'Alsace. Il prétend cependant
» faire l'office de Médiateur à l'égard du
» second article; mais le seul expédient
» qu'il propose, est de laisser à Votre
» Majesté les droits spécifiés par le traité
» de Munster; c'est-à-dire, ceux dont les
» Princes de la Maison d'Autriche jouis-
» soient en qualité de Landgraves d'Al-

» face & de Préfets des dix Villes , &
» de faire démolir , en exécution du mê-
» me traité , les Fortereffes bâties fur les
» bords du Rhin , depuis Bâle jufqu'à
» Philisbourg. C'est en vain que nous
» avons oppofé à cette prétention , la
» raifon de dire que les Hollandois n'a-
» voient aucun intérêt , ni à la démoli-
» tion de ces Fortereffes , ni à la ref-
» tution des prétendus privileges des dix
» Villes , qu'ils n'avoient jamais promis
» à leurs Alliés de former & d'appuyer
» une pareille propofition , qu'elle n'eft
» point demandée par les parties inté-
» reffées , & que les Garants de la paix
» de Westphalie ne font aucune plainte
» fur ce fujet. Nous avons inutilement
» répété qu'il falloit que Votre Majesté
» eût des Fortereffes en Alface , pour
» garantir cette Province de l'invaftion
» de ceux qui la voudroient attaquer ;
» qu'on ne pouvoit demander le réta-

» blissement du traité de Westphalie,
» pour une partie, & en retrancher celle
» qui donnoit à Votre Majesté la Ville
» de Brisack, & le droit de garnison
» dans Philisbourg. La réponse ordi-
» naire est qu'aucune Puissance n'osera
» jamais attaquer Votre Majesté, que
» ses propres forces la mettront toujours
» à couvert, & qu'il est nécessaire de con-
» tenter l'Empire, pour conclure la paix.
» La replique de notre part étoit aisée,
» nos pouvoirs ne nous permettant pas
» d'accorder les conditions que le Pen-
» sionnaire nous demandoit. Nous l'a-
» vons dit; mais cependant, SIRE, nous
» n'avons pas refusé la conférence qu'il
» nous a proposée pour demain au matin
» chez lui, avec le Prince Eugene, le
» Duc de Marlborough, & les deux Dé-
» putés de l'Etat.

» En voici le plan. On lira un mé-
» moire que M. le Président Rouillé a

» dressé, contenant tous les articles dont
» nous sommes d'accord. Chacun y fera
» ses remarques, en sorte que l'on con-
» vienne de tout successivement. On
» examinera ensuite les moyens de ré-
» gler la suspension d'armes, afin de
» prévenir les événemens de la cam-
» pagne, & comme il restera deux
» articles que nous ne pouvons passer,
» sçavoir celui de M. le Duc de Sa-
» voye, & celui de l'Alsace, nous
» promettons d'envoyer un Courier à
» Votre Majesté, pour sçavoir incessam-
» ment ses intentions sur l'un & sur l'au-
» tre; ainsi la suspension aura lieu, ou
» bien les actions de guerre commen-
» ceront, lorsque Votre Majesté aura dé-
» claré sa volonté.

» Si ce plan est suivi, je partirai d'ici
» immédiatement après le nouveau Cou-
» rier que nous dépêcherons, & M.
» Rouillé en attendra le retour, pour

» recevoir les ordres de Votre Majesté.
» Je passe ceux qu'elle m'a donnés,
» en différant de rompre toute négocia-
» tion sur deux articles qu'elle étoit bien
» éloignée d'accorder ; ainsi je dois ren-
» dre compte à Votre Majesté des raisons
» qui m'ont déterminé à cette condes-
» cendance.

» Nous avons considéré, M. Rouillé
» & moi, que l'état des armées de Votre
» Majesté, & celui des grains dans le
» Royaume ; étoit ou meilleur qu'on ne
» le dit, ou malheureusement aussi mau-
» vais que le publient toutes les lettres
» qu'on reçoit ici de France. Dans le
» premier cas, Votre Majesté n'étant
» point engagée par la facilité que nous
» aurons eûe d'aller au-delà de ses or-
» dres, en sera quitte pour défavouer des
» Ministres imprudens, qu'une vaine
» crainte aura portés trop loin ; & quoi-
» que le malheur d'être désapprouvés

» d'elle, fût très-grand pour nous, il
» n'est pas à comparer avec celui dont le
» Royaume seroit menacé, si l'état en
» étant tel que les ennemis de Votre
» Majesté le publient, la paix venoit à
» se rompre. par le simple refus que nous
» aurions fait, de vous demander des
» ordres.

» Le tems nécessaire pour les envoyer,
» ne porte d'ailleurs aucun préjudice aux
» affaires de Votre Majesté. Ses ordres
» pour la campagne n'en seront pas
» moins exécutés, & le retardement,
» s'il y en a quelqu'un, fera plutôt nui-
» sible à ses ennemis qu'à elle-même ;
» car ce reste de négociation retient en-
» core leurs Généraux. Comparant donc,
» SIRE, d'un côté l'utilité, & de l'autre
» les inconvéniens qu'il y auroit de re-
» fuser absolument les propositions du
» Pensionnaire, j'ai cru que l'avantage,
» seroit entierement pour Votre Majesté,

» fans lui causer le moindre embarras ,
» ni le moindre engagement , & que
» s'il y avoit du mal , il ne retomberoit
» que sur moi. J'espere rendre compte
» à Votre Majesté , avant la fin de la
» semaine , de l'état fixe où je laisserai
» ici les affaires , & je suivrai immédia-
» tement le second Courier que je compte
» lui dépêcher. Le départ de M. le Prince
» Eugene est différé , à cause de deux
» conférences que nous devons avoir de-
» main le matin & le soir. «

La lettre écrite au Roi le 22 Mai , contenoit un détail exact de tout ce qui s'étoit dit d'essentiel , soit dans les visites que Torcy avoit faites au Duc de Marlborough , & dans celles qu'il en avoit reçues , soit dans les conférences qui s'étoient tenues chez le Pensionnaire , depuis que ce Général étoit arrivé à la Haye. La politesse régnoit dans ses discours. Il n'omettoit aucune occasion de

parler de son respect pour le Roi , même de son attachement à la personne de Sa Majesté. C'étoit en France , & sous M. de Turenne , qu'il avoit appris le métier de la guerre. Il vouloit persuader qu'il en conservoit une éternelle reconnoissance. Ses expressions étoient accompagnées de protestations de sincérité démentie par les effets , de probité appuyée de sermens sur son honneur , sa conscience , & nommant souvent le nom de Dieu. Il l'appelloit à témoin de la vérité de ses intentions. On étoit tenté de lui dire , pourquoi ta bouche profane ose-t-elle citer ma Loi ? Il ne citoit en effet les merveilles de la Providence , lui attribuant tous les événemens de la guerre , que pour en conclure que la France ne devoit pas perdre un moment , pour faire la paix ; que son salut dépendoit de finir incessamment la guerre , à quelque prix qu'il lui fût possible de la terminer.

Ce principe établi, il en tiroit la conséquence, que c'étoit un retardement périlleux pour le Royaume, de s'attacher à de vaines disputes pour obtenir une espece de dédommagement en faveur du Roi Philippe ; que le génie des Anglois étoit sur ce point unanime, que jamais la Nation ne consentiroit à laisser Naples & la Sicile entre les mains d'un Prince de France, pas un seul de ces deux Royaumes ; qu'aucun Ministre d'Angleterre n'oseroit en écouter la proposition, encore moins l'appuyer. Il avouoit cependant que sa Nation avoit besoin de repos ; mais il gardoit le silence sur les mouvemens intérieurs dont elle étoit agitée.

Les suites qu'il en devoit prévoir, le menaçoient d'une décadence dont il n'étoit pas éloigné, malgré les succès heureux de ses campagnes.

C'étoit aussi pour se maintenir, & pour soutenir ses amis, qu'il étoit passé en Angleterre.

Angleterre. Il dit à Torcy, qu'il avoit fait ce voyage pour ses affaires particulières; qu'il ne l'auroit pas entrepris, & qu'il seroit demeuré en Hollande, s'il eût sçu que le Ministre du Roi dût y venir. Il se plaint obligamment de n'en avoir pas été averti, comme il pouvoit l'être facilement, si le Duc de Barwick eût été chargé de l'en instruire.

Outre l'affectation qui parut de sa part à nommer le Duc de Barwick, il marqua beaucoup de tendresse pour un neveu digne de l'estime & de l'amitié de ceux qui le connoissoient.

La conversation donna lieu de parler de choses étrangères à la négociation. Marlborough dit à l'occasion de la campagne précédente, qu'il n'avoit jamais compris comment il étoit entré dans l'esprit des Généraux François, de garder pendant l'espace de trente lieues les bords de l'Escaut, & de se flatter qu'ils empê-

cheroient quatre-vingts mille hommes de le passer en quelque endroit de cet espace de son cours.

La conférence étant indiquée chez le Pensionnaire pour le 23 Mai, Torcy & Rouillé s'y rendirent ensemble à neuf heures du matin.

Le Prince Eugene, Marlborough & Townsend arriverent peu de tems après, aussi-bien que Buys & Wanderdussen. Le Pensionnaire exposa l'expédient qu'il avoit proposé à l'égard de l'Alsace. Le Prince Eugène répondit que s'agissant de l'intérêt de l'Empire, il n'étoit pas partie capable pour en traiter; qu'il n'étoit que le Ministre de l'Empercur, & non de l'Empire; qu'il ne vouloit pas prendre d'engagemens, sans être autorisé à les contracter, ni s'attirer les plaintes des Princes de l'Empire, dont les Ministres à la Haye commençoient même à faire du bruit. Il parla de l'arrivée de Stadian,

Envoyé par l'Electeur de Mayence, & au nom des quatre Cercles du haut & bas Rhin, de Franconie & de Souabe.

On lut à cette occasion une longue lettre écrite en leur nom à la Princesse de Dannemarck, pleine d'investives contre la France, & concluante à ce que les bornes du Royaume fussent réduites à la Meuse. Après cette lecture, on reprit le même discours. Torcy répéta ce qu'il avoit déjà dit, que ses pouvoirs étoient finis; que tout ce qu'il feroit désormais, feroit d'écouter les demandes qu'on lui feroit, & d'en rendre compte au Roi, mais seulement pour en donner connoissance à Sa Majesté, & persuadé qu'elle ne les accepteroit pas de la nature dont elles étoient.

Il y eût plusieurs petites conférences entre les Ministres Alliés; enfin le fruit qu'elles produisirent, fut de proposer que le Roi garderoit l'Alsace sur le pied du traité de

Munster, à l'exception de Brifack qui seroit remis à l'Empereur ; que toutes les Forteresses bâties par la France contre le sens littéral de ce traité, seroient démolies.

Torcy écrivit l'article comme ils le voulurent, leur disant toujours qu'il passoit ses pouvoirs ; qu'il pouvoit seulement l'envoyer à Sa Majesté ; mais en les avertissant que s'ils vouloient la paix, il y falloit apporter plus de facilité.

On parla des deux Electeurs de Cologne & de Baviere. Le Prince Eugene dit qu'il ne pouvoit pas, après le ban, signer un acte où ils seroient traités d'Electeurs ; qu'il falloit remettre à traiter de leurs intérêts, aux conférences de la paix. L'article fut écrit pour l'envoyer au Roi.

Après beaucoup de discours, les François laisserent aux Alliés un projet des articles convenus, pour l'examiner, & y faire leurs observations.

On convint de se rassembler le soir , & d'en raisonner , pour y donner la dernière main.

Il fut dit enfin que si-tôt qu'on seroit d'accord de tout , on parleroit des mesures à prendre pour la cessation des armes ; qu'ensuite on enverroit au Roi par un Courier , les articles que Torcy & Rouillé refusoient de passer. Que si Sa Majesté les accordoit , la suspension auroit son effet ; que si elle les rejettoit , les armées agiroient.

Pendant les intervalles des conférences , M. de Marlborough & le Prince Eugene s'entretinrent avec Torcy , & l'instruisirent de différentes circonstances de leurs campagnes , aussi-bien que des fautes des Généraux François , le tout sans aucun air de fanfaronnade. Le Prince Eugene demanda qui seroit choisi par le Roi , pour la paix , & pour régler la suspension. Il faut , dit-il , quelqu'un de

bien sage , & qui ne gête pas les affaires par des hauteurs à contretens. Il parla du Maréchal de Villars , comme peu propre pour une telle commission. Le Maréchal de Boufflers fut nommé , comme d'un caractère sage & convenable , aussi-bien que le Maréchal d'Huxelles.

Enfin après beaucoup de discours inutiles , on se sépara jusqu'à six heures du soir , que tous se rassemblèrent chez le Pensionnaire. Ils avoient examiné le projet dressé par M. Rouillé , & le Pensionnaire avoit écrit ses observations.

La premiere étoit sur la sûreté de la cession de l'Espagne , & cet article qui étoit le premier , fut violemment contesté. Ils prétendoient que le Roi déclarant simplement qu'il abandonneroit le Roi d'Espagne , & qu'il retireroit les troupes Françoises , ne s'engageoit à rien , pendant qu'il jouiroit d'ailleurs du bénéfice de la paix , & qu'avant qu'elle ne fût établie ,

il profiteroit de la suspension : qu'il n'étoit pas juste que la France finît la guerre pour elle, pendant que l'Empereur & ses Alliés auroient encore à combattre, pour mettre l'Archiduc en possession de son partage ; que la tranquillité devoit être commune, & s'étendre également à toutes les Nations. Au milieu de ces disputes, ils n'oublièrent pas de citer les secours envoyés en Portugal après le traité des Pyrenées, & conclurent qu'il étoit impossible de rien faire de solide, sans une assurance précise, positive & réelle, que le Roi Philippe V. sortiroit d'Espagne immédiatement après qu'on seroit d'accord sur tous les points du traité.

Torcy & Rouillé répondirent que le moyen le plus sûr de l'obliger à se retirer, étoit de rappeler les troupes Françaises ; que ne tirant d'autres secours que des finances & des armées d'Espagne, il ne se soutiendrait pas long-tems ; que

les Espagnols deviendroient bientôt ses plus grands ennemis, qu'ils passeroient en foule à l'Archiduc. Torcy ajouta que M. de Marlborough lui avoit dit, qu'il comptoit cette guerre pour rien. M. de Marlborough répondit que cela étoit vrai, que cependant il étoit nécessaire de la finir en même tems que les autres, & qu'il falloit chercher quelque expédient. Torcy fit voir qu'il étoit impossible d'obliger le Roi à faire la guerre au Roi son petit-fils, pour le détrôner. Marlborough en convenoit, & suggéroit même des pensées, pour tourner l'article de manière que sans engager Sa Majesté à faire la guerre à l'Espagne, il parût qu'elle vouloit effectivement que la cession eût lieu. Le Ministre du Roi applaudit à tout, il commença même à écrire dans le sens que proposoit Marlborough; mais à peine l'article étoit dressé, que Marlborough le défavoit.

Le Prince Eugene demanda si le Roi voudroit laisser passer une armée au milieu de son Royaume, pour faire la guerre à l'Espagne. Cette proposition ne fut appuyée de personne. Enfin tout ce tems se passa en vains raisonnemens, en disputes & en conférences particulieres entre les Alliés.

Marlborough compara ces conférences aux comités dans les séances du Parlement d'Angleterre. A neuf heures du soir, le Prince Eugene & les Anglois fortirent. Torcy & Rouillé demeurèrent avec le Pensionnaire, Wanderdussen & Buys. On parla pour lors avec plus d'ordre, quoique les discours de Buys fissent perdre bien du tems. On parcourut les autres articles du projet. Le Pensionnaire avoit écrit ses observations. Il les lut; mais la principale difficulté rouloit toujours sur l'article d'Espagne, & sur les moyens d'assurer l'exécution des traités.

Ils disoient que leur but principal , en commençant la guerre , avoit été d'empêcher qu'un Prince de France ne pût régner en Espagne ; qu'il arriveroit que la paix se feroit , & que ce même Prince demeureroit sur le Trône ; enforte qu'ils seroient encore obligés de continuer la guerre contre lui , lorsque la France seroit en paix : qu'il falloit donc leur donner des sûretés.

Ce fut inutilement que ceux qui agissoient pour le Roi , répéterent qu'il n'y avoit pas de plus grande sûreté , & que le Roi ne pouvoit en donner d'autres , que le rappel de ses troupes ; qu'on ne se trouveroit pas arrêtés par cette difficulté , si l'on eût voulu laisser un partage au Roi Catholique , parce qu'alors le Roi se seroit fait fort de la cession de l'Espagne. Ils revenoient toujours à demander cette sûreté. Enfin après quelques entretiens que le Pensionnaire eut avec les

deux autres Députés , il proposa de remettre des Places en Espagne aux troupes de l'Archiduc , & d'en remettre aux Hollandois dans les Pays-Bas , pour gages de l'exécution du traité de la part du Roi Philippe. Il demanda trois Places en Espagne , & trois dans les Pays-Bas.

On lui repliqua que quand même Sa Majesté pourroit consentir à une pareille proposition , dont elle feroit certainement bien éloignée , il ne dépendroit pas d'elle de l'exécuter ; que ses troupes n'étoient qu'auxiliaires dans les Places d'Espagne ; que d'ailleurs elles étoient présentement en campagne , & non dans les Places , & qu'en les rappelant , comme elle vouloit bien le promettre , les Places tomberoient naturellement entre les mains de l'Archiduc.

Le Pensionnaire & les deux autres Députés insisterent sur le peu de sûreté

qu'ils trouveroient dans l'exécution du traité. Que l'amnistie leur feroit perdre les avantages qu'ils avoient lieu d'attendre de l'ouverture de la campagne, & qu'il falloit au moins qu'en vertu de cette amnistie, le Roi les mît en possession des Places qu'ils devoient avoir pour leur barriere.

La réponse à cette prétention, fut que jamais une suspension d'armes seule n'avoit produit l'effet entier du traité définitif; qu'il falloit qu'il fût ratifié de part & d'autre, avant que d'avoir son exécution. Le Pensionnaire repliqua que de leur part, ils pouvoient convertir en traité définitif, les articles dont on conviendroit; qu'une résolution de l'Etat sur ces articles signés, avoit dans leur République la force de ratification. Que M. de Marlborough auroit incessamment la ratification d'Angleterre, si-tôt que M. de Townsend & lui auroient signé.

Que le Prince Eugene signeroit aussi pour l'Empereur ; mais que la ratification seroit un peu lente à venir. Qu'à l'égard de l'Empire, il avouoit qu'il ne pouvoit promettre la même facilité ; mais que l'Empire seul ne feroit pas la guerre, quand les Alliés voudroient la terminer. Il parla de M. le Duc de Savoye, comme en étant sûr.

Moyennant cet engagement, le Pensionnaire dit que la paix se trouveroit faite, au lieu de l'amnistie, & qu'en même tems il faudroit aussi que le Roi donnât des Places en ôtage aux Hollandois, pour la sûreté de la cessation de la guerre en Espagne ; qu'elles seroient rendues à Sa Majesté, aussi-tôt que le Roi Catholique reviendroit en France. Ces Places étoient Valenciennes, Cambray, Saint-Omer, qu'à la vérité il ne demanda pas expressement, mais qu'il cita par exemple ; & Peronne, ajouta Torcy :

enforte que le Pensionnaire reconnoissant le ridicule de sa proposition, ne put lui-même garder son sérieux.

Au milieu de ces prétentions irritantes, M. Rouillé crut qu'on pouvoit venir à un plan qui assureroit véritablement la paix, parce que la Hollande, l'Angleterre & l'Empereur étant d'accord, il n'y auroit plus d'ennemis. Il le comprit mieux que Torcy, qui avoua qu'après cinq heures de conférences & de disputes, sa tête n'étoit plus assez forte pour comprendre ce qu'on disoit encore.

Il étoit onze heures du soir, quand ce reste d'assemblée se sépara, & sortit de chez le Pensionnaire. Il n'y avoit alors de la part des François, que de tristes raisonnemens à faire sur l'énormité des demandes qu'on leur faisoit chaque jour, & sur les nouvelles qu'on affectoit de publier, de l'état de la France.

Ils retournerent chez le Pensionnaire

Le lendemain 24, à neuf heures du matin. Torcy avoit dressé un projet sur la maniere dont on pourroit convenir des articles qui regarderoient le Roi d'Espagne. Il le fit voir à Heinfius. Les expressions les plus fortes étoient employées, pour ôter tout soupçon que le Roi voulût aider le Roi son petit-fils; mais il fallut encore essuyer bien des contradictions, & de plus avoir la complaisance de faire une infinité d'additions, suivant les différentes propositions que faisoient le Pensionnaire & Buys, l'un & l'autre ensemble ou alternativement; ils changeoient d'avis, si-tôt que leurs observations étoient écrites.

La principale difficulté de leur part, rouloit toujours sur l'article de l'Espagne. Ils répétoient sans cesse, qu'ils n'avoient entrepris la guerre que pour empêcher l'union de cette Monarchie avec celle de France, comme elle étoit effectivement

formée depuis qu'un Prince de France régnoit en Espagne ; qu'il falloit donc , en traitant , qu'ils fussent assurés de l'exécution de ce qu'on leur promettoit. Que le rappel des troupes , ni les termes du traité , ne suffisoient pas , tant que le Roi ne se porteroit pas pour garant de l'exécution ; qu'ils auroient la guerre , pendant que la France jouiroit de la paix , & qu'il y auroit de leur part trop d'imprudence , de ne pas finir en même tems tous les sujets de querelles.

En vain on répondoit qu'il seroit impossible au Roi d'Espagne de soutenir cette guerre , lorsqu'il n'auroit plus le secours du Roi ; que Marlborough avoit dit lui-même , que les Alliés n'en seroient point embarrassés. Le Pensionnaire & les deux autres n'en convenoient pas , non plus que du sentiment de Marlborough & du Prince Eugene , sur cet article. Ils insistoient au contraire à demander des

Places de sûreté & d'ôtage , disoient-ils ,
le l'exécution de ce qu'on leur promettoit.

Voici quel étoit leur raisonnement. » Ou
» le Roi d'Espagne se soumettra aux con-
» seils du Roi son grand-père , ce que
» nous croyons qu'il fera ; ou bien il
» voudra se maintenir en possession du
» Trône.

» Au premier cas , il ne coûtera rien
» au Roi de nous donner des Places en
» ôtage , puisqu'elles seront remises aussi-
» tôt après l'accomplissement du traité.

» Au second cas , il faut qu'il paroisse
» clairement à tout le monde , aux Es-
» pagnols mêmes , que le Roi agit de
» bonne foi , & qu'il ne veut effective-
» ment secourir directement ni indi-
» rectement le Roi son petit-fils , puis-
» qu'il donne des Places pour gage de
» sa parole. «

Ils demeurèrent fermes sur cet arti-
cle , quoiqu'on pût dire pour les con-

vaincre de l'injustice d'une telle préter-
tion que le Roi ne passeroit jamais, &
qui d'ailleurs étoit offensante pour Sa
Majesté, puisque c'étoit douter de sa pa-
role, dans le tems qu'ils vouloient de
leur part, qu'elle prît une extrême con-
fiance en leur bonne foi, au-delà même
des bornes ordinaires des traités.

Car ils demandoient que lorsqu'on
feroit convenu de la suspension, le Roi
leur fît remettre immédiatement après,
une des Places qui devoient servir à for-
mer la barriere en Flandre; que succes-
sivement on leur remît toutes les Places,
& que Dunkerque fût démoli, & le Port
comblé, avant le traité définitif. Le seul
engagement qu'ils propofoient de leur
part & de celle de l'Angleterre, étoient
de continuer l'armistice, après que ces
conditions auroient été accomplies.

La raison pour appuyer une propo-
sition si étrange & si nouvelle, étoit qu'on

ne pouvoit avoir de long-tems, des réponses certaines de l'Empire, ni de ratification de l'Empereur. On ne les persuadoit pas, qu'il étoit impossible de traiter à des conditions si injustes & si inouïes. Le Président Rouillé voulut même essayer de concilier toute la dureté de leurs propositions, avec ce qu'on pouvoit faire, pour avancer non seulement la suspension d'armes, mais la paix. Il en dressa un projet, qu'ils combattirent. Enfin on se sépara, après être convenus qu'ils communiqueroient aux deux Généraux, l'état de l'affaire, & les articles projetés, & que si le soir il y avoit assez de tems, on pourroit conférer encore ensemble dans la même journée.

Torcy & Rouillé reçurent à huit heures du soir, un messager du Pensionnaire, pour retourner chez lui. Le sentiment de Torcy étoit que puisque la négociation faisoit si peu de progrès, qu'il paroïssoit

de la part des ennemis , tant d'injustice , tant d'acharnement à profiter du mauvais état où l'on croyoit la France , tant d'avidité de tirer avantage du besoin que le Royaume avoit d'obtenir une paix nécessaire , ou tout au moins une suspension d'armes ; il falloit autant pour le service du Roi , que pour la décharge particuliere des Négociateurs , tâcher de tirer du Pensionnaire un projet par écrit , des articles que les Alliés exigcoient. Rouillé fut du même avis. Heinsius dit à l'un & à l'autre , qu'il avoit conféré avec les deux Généraux ; qu'ils étoient assez contens de la forme des articles dressés à l'égard de l'Espagne , mais qu'il falloit une sûreté pour l'exécution , & promettre nécessairement des Places pour servir de gage , que le Roi Catholique sortiroit de ce Royaume. Il dit ensuite , que Marlborough s'étoit opposé à l'expression de rétablir le commerce des In-

des, comme il étoit sous le regne du feu Roi Charles II. & conformément aux Loix d'Espagne; qu'il demandoit que cet article fût seulement exclusif pour les François, suivant le traité de la grande Alliance.

On ne manqua pas de répondre que ce changement injuste, s'il avoit lieu, n'intéresseroit pas moins la Hollande, qu'il intéresseroit la France; que la seule proposition découvroit les vûes secretes des Anglois. Le Pensionnaire, loin d'en témoigner la moindre inquiétude, reprit indifféremment, que les Hollandois avoient assez peu d'intérêt au commerce des Indes Occidentales. Pourquoi donc, lui demanda Torcy, insistez-vous avec tant d'opiniâreté, à donner à la Maison d'Autriche la Monarchie de ce nouveau Monde, qui n'intéresse votre commerce que médiocrement?

La réplique générale étoit la prétendue

nécessité de borner , pour le bien de l'Europe , la trop grande puissance de la France.

Cette maxime adoptée par ses ennemis , ser voit de fondement à l'iniquité de toutes leurs prétentions.

Toutefois Buys scandalisé de l'observation faite par Marlborough , & du changement que les Anglois se proposoient d'introduire , parla en Flamand aux deux autres Députés , avec beaucoup d'agitation , & laissa échapper ces deux mots François , *Pot aux roses*. Torcy qui les remarqua , crut qu'il y avoit lieu de juger que le Député de Hollande étoit avec raison très-mécontent des intentions cachées de l'Angleterre. Il n'en disconvint pas ; il soutint que ce seroit l'affaire de la République , de démêler avec l'Angleterre cette condition du traité : comme il s'agissoit alors de plusieurs demandes nouvelles , qui excédoient les pouvoirs

que le Roi avoit confiés à ceux que Sa Majesté avoit instruits de ses intentions, Torcy représenta que l'amas de tant de prétentions nouvelles exciteroit seulement des disputes inutiles, dont la conclusion seroit impossible ; que même, s'il y avoit quelques moyens de les terminer, il seroit nécessaire de les examiner plus à loisir, & plus tranquillement, que le peu de tems, & peut-être même la chaleur des conférences, ne le permettoit. C'étoit le moment de proposer aux Ministres des Alliés, de renfermer toutes leurs demandes dans un plan de traité que le Pensionnaire prendroit la peine de dresser. Torcy le proposa donc, & dit que lorsque le plan lui auroit été communiqué, & à Rouillé, ils y feroient leurs observations de la même maniere que le Pensionnaire avoit fait les siennes sur les projets qu'ils avoient remis entre ses mains.

Torcy vit avec plaisir que la proposition étoit acceptée; le Pensionnaire promit de travailler incessamment à l'ouvrage, & de le communiquer, quand il seroit achevé. On se promit de part & d'autre, beaucoup de sincérité & de bonne foi, soit dans l'exposition des demandes, soit dans les observations, dont elles seroient la matière.

Plusieurs traits des conférences précédentes, donnoient lieu de juger que l'union de la République de Hollande avec l'Angleterre, n'avoit pas éteint la jalousie entre les deux Nations; mais elle parut encore plus clairement dans cette dernière conférence; enforte que le Pensionnaire & les deux autres Députés s'efforcèrent en quelque façon, à persuader à Torcy que la République desiroit sincèrement de former après la paix, une union étroite avec Sa Majesté. Torcy répondit qu'avec des intentions si conformes

mes

mes à leur intérêt, ils devroient mieux ménager ceux du Roi; qu'ils y étoient d'autant plus obligés, que son Ministre leur avoit fait connoître, dès les premières conférences, que Sa Majesté vouloit aussi de sa part donner à l'avenir aux Provinces-Unies, des marques de son affection.

Après quelques discussions sur différentes matières, entr'autres sur les desseins du Duc de Savoye, on remit les principales au plan que le Pensionnaire devoit dresser, & aux observations à faire ensuite sur chaque article.

Le 15 Mai, Marlborough & Townsend vinrent ensemble le matin chez Torcy. Le Président Rouillé s'y trouva. Les Ministres d'Angleterre dirent que desirant tous deux de faire plaisir au Roi Jacques; instruits comme ils l'étoient; du génie de leur Nation, Townsend avoit pensé que l'alternative proposée au sujet

de l'éloignement de ce Prince, quoiqu'elle fût juste, seroit refusée; qu'on s'en tiendroit de la part de l'Angleterre, à demander purement & simplement, qu'il sortît de France. Ils jugeoient qu'il seroit plus avantageux pour lui, de convenir simplement de sa retraite par les articles préliminaires, & de spécifier par le même article, que la manière en seroit réglée aux conférences de la paix. Après quelques objections, le projet de l'article fut dressé de concert dans les termes suivans.

» Le Roi d'Angleterre ayant desiré
 » de sortir hors du Royaume de France,
 » & prévenu la demande que la Prin-
 » cesse Anne de Dannemarck, sa sœur,
 » & la Nation Angloise en ont faite,
 » se retirera en tel pays, & de telle ma-
 » niere qu'il sera convenu par le pro-
 » chain traité de paix générale, tant sur
 » sa retraite, que sur ce qui regarde sa
 » personne. «

La vifite finie , Marlborough fortant de la chambre , dit à Torcy en particulier , qu'il fouhaitoit de lui parler le lendemain matin ; que Sinzendorff qu'il avoit vû pendant trois heures , faisoit fort le difficile.

Le Prince Eugene , Sinzendorff & Marlborough allerent chez le Pensionnaire à cinq heures du foir. Buys & Wanderduffen y étoient. La conférence fut longue ; dix heures étoient paffées qu'elle duroit encore. Pettekum vint avertir Torcy , qu'il avoit appris dans la Ville , que les inftructions de Sinzendorff étoient entierement différentes de celles du Prince Eugene. Que l'Empereur demandoit présentement la Franche-Comté & la Bourgogne. Pettekum fe chargea d'aller le lendemain matin chez le Pensionnaire , pour l'avertir que Torcy ne pouvoit plus retarder fon départ , & pour favoir ce qu'il avoit encore à lui faire dire.

Le Comte de Portland étoit alors à la Haye. Son état ne ressembloit en rien à l'éclat où il avoit paru en France , lorsqu'après la paix conclue à Riswick , le Roi Guillaume l'envoya au Roi , avec le titre de son Ambassadeur extraordinaire , & que les premières propositions du traité de partage furent concertées avec lui.

Le déperissement de sa santé avoit suivi la perte de la faveur , dont il avoit joui long-tems pendant la vie de ce Prince. Différentes attaques d'apoplexie , non seulement l'avoient appésanti , mais ne lui laissoient plus la facilité de s'énoncer , quand même il eût encore été capable de se mêler d'affaires importantes : ceux qui les gouvernoient alors , auroient eu soin de l'en tenir éloigné ; car il arrive souvent , lorsque le Maître n'est plus , que c'est une cause d'exclusion , que d'avoir eu part à sa confiance , & à

L'administration de ses affaires.

Portland étoit déjà venu chez Torcy ; il lui rendit une seconde visite le 26 Mai , & sous prétexte de s'intéresser au bien de la France , il le pressa de s'expliquer clairement , de donner des sûretés valables de l'exécution du traité , enfin de conclure sans perte de tems. Il parla comme un émissaire de Marlborough , mais qui n'étoit pas admis à sa confiance.

Pettekum apporta la réponse du Pensionnaire. Il s'excusoit de n'avoir pas encore envoyé son mémoire , qu'il n'avoit pu dresser à cause de la longue conférence que Sinzendorff avoit eue avec lui la veille. Elle avoit duré jusqu'à onze heures du soir. Le Pensionnaire prétendoit que le Prince Eugene , Marlborough & lui , avoient eu bien de la peine à mettre Sinzendorff au fait. Il devoit retourner encore chez Heinfius , & lui porter ses

» paix , étant d'ailleurs très-ferrme sur
» les articles essentiels. Cependant tout
» se passoit en disputes ; le moyen de
» les faire cesser , & de fixer l'état de la
» question , étoit de mettre par écrit les
» articles compris sous le titre de préli-
» minaires , & de laisser à chacun la
» liberté de les examiner , & d'y faire
» ses remarques.

» M. Rouillé dressa ce Mémoire , &
» l'ayant remis au Pensionnaire , tous
» convinrent qu'ils l'examineroient en-
» semble. Le soir nous nous rassemblâ-
» mes chez le Pensionnaire ; les disputes
» y furent plus vives , & l'on conclut
» moins que jamais. La difficulté qu'on
» avoit faite sur l'exécution du traité ,
» se renouvella. On nous objecta que
» l'article le plus essentiel étoit celui de
» l'abandon de l'Espagne & des Indes ;
» que c'étoit pour en obtenir la posses-
» sion en faveur de l'Archiduc , que la

» République de Hollande & ses Alliés
» faisoient la guerre ; que cependant on
» leur proposoit de faire la paix , lors-
» qu'ils avoient tout à espérer de la cam-
» pagne prochaine , sans les assurer qu'ils
» parviendroient au but qu'ils s'étoient
» proposés : que la France jouiroit seule
» de la paix , & qu'ils auroient encore
» la guerre à soutenir en Espagne.

» Nous répondîmes qu'elle ne seroit
» ni longue ni difficile , Votre Majesté
» retirant ses troupes , & les seules for-
» ces d'Espagne ne suffisant pas , pour
» maintenir le Roi Catholique , quand
» même la Nation lui demeureroit conf-
» tamment attachée. Ce fut , SIRE , sur
» ces deux principes opposés , que nous
» disputâmes très-long-tems , sans nous
» persuader de part ni d'autre. Dans
» cette contestation , M. le Prince Eu-
» gene demanda si Votre Majesté laisse-
» roit le passage libre à leurs troupes.

» pour entrer en Espagne , en traversant
» la France ; d'autres prétendoient que
» Votre Majesté devoit joindre ses forces
» à celles des Alliés , pour finir la guerre
» d'Espagne. Enfin , SIRE , il n'y eut
» plus que demandes & propositions
» extraordinaires , dont il nous étoit im-
» possible d'admettre aucune.

» Nous n'eûmes pas plus de satisfac-
» tion à traiter la même matière avec le
» Pensionnaire , & avec Buys & Wan-
» derdussen , après que le Prince Eugene
» & les Anglois furent sortis. Nous trou-
» vâmes en eux une crainte plus vive , de
» voir la guerre continuer en Espagne ,
» après que la France seroit en paix. On
» ne manqua pas de nous citer l'exem-
» ple des secours donnés au Portugal ,
» après le traité des Pyrenées , & de
» rejeter tout ce que nous pûmes dire
» de la sûreté de la parole de Votre
» Majesté , lorsqu'elle auroit promis de

» ne plus assister l'Espagne directement
» ni indirectement; on vouloit des sû-
» retés réelles, & pour cet effet le Pen-
» sionnaire demandoit que Votre Majesté
» remît aux Etats-Généraux six Places,
» comme pour servir d'otage de l'exé-
» cution de la paix en Espagne. Il en
» proposa trois dans ce Royaume, &
» trois dans les Pays-Bas; ces dernières
» étoient Cambray, Valenciennes &
» Saint-Omer, disant qu'elles feroient
» rendues fidelement à Votre Majesté,
» si-tôt que le traité auroit eu son entière
» exécution.

» Nous sortîmes, persuadés que nous
» ne devions plus compter de conclure.
» Alors, SIRE, il me parut que la seule
» utilité que je devois me proposer de
» mon voyage, étoit de sçavoir au moins
» distinctement, & à quelles conditions
» précises, les ennemis de Votre Majesté
» consentiroient à la paix. Je crus que

» le seul moyen de l'en informer , étoit
» de demander au Pensionnaire de nous
» donner un projet de traité , puisqu'aussi
» bien nous lui avions remis de notre
» part un plan général d'articles préli-
» minaires. Je lui fis cette proposition.
» Il l'accepta , comme desirant sincère-
» ment de trouver le moyen de con-
» clure. Le vendredi après dîner , le sa-
» medi & le dimanche se passèrent , sans
» qu'il nous rendît de réponse. Il tra-
» vailloit au plan que nous lui avions
» demandé , & le dressoit de concert
» avec MM. de Marlborough , le Prince
» Eugene , & M. de Sinzendorff nou-
» vellement arrivé à la Haye , pour in-
» tervenir de la part de l'Empereur , aux
» conférences de la paix.

» Ce long silence m'empêcha d'en-
» voyer à Votre Majesté un Courier ,
» ainsi que je me l'étois proposé , ne
» pouvant lui rien écrire de considéra-

» ble , ni de certain , jusqu'à la première
» conférence. Enfin , SIRE , nous l'eû-
» mes hier matin chez le Pensionnaire.
» Il étoit seul avec les Sieurs Buys &
» W'anderdussen , aucun des Ministres
» de cette République n'y assistoit. Il
» nous communiqua son mémoire. Nous
» ne découvrîmes que trop aisément , à
» la première lecture qu'il en fit , tout
» ce que ce projet contenoit de dur & de
» contraire aux ordres que nous avons
» de Votre Majesté , aussi-bien que d'em-
» barrassant dans l'exécution , qui n'étoit
» point sûre , quand même Votre Majesté
» consentiroit aux conditions qu'on veut
» exiger d'elle. Cependant je demandai
» au Pensionnaire le tems de faire nos
» observations , comme il avoit fait les
» siennes , & pour ne pas perdre un mo-
» ment dans une conjoncture pressante
» par l'ouverture imminente de la cam-
» pagne , nous convinmes que nous re-

» tournerions chez lui le soir à six heu-
» res. Nous n'eûmes donc, SIRE, qu'un
» intervalle fort court, pour faire des
» remarques qui auroient demandé plu-
» sieurs jours, & Votre Majesté ne s'en
» appercevra que trop, lorsqu'elle en-
» tendra la lecture de celles que j'ai
» l'honneur de lui envoyer; mais quand
» elles auroient été meilleures, l'utilité
» n'en eût pas été plus grande, ayant à
» faire à des gens persuadés qu'ils peu-
» vent donner la loi, & que toutes les
» nouvelles qu'on leur écrit de France,
» sont véritables. Votre Majesté en verra
» l'effet par le projet qu'ils nous ont
» remis, & par les réponses qu'ils ont
» faites à nos observations. Ils comptent
» cependant que ces articles sont ceux
» de la paix, que Votre Majesté accep-
» tera toutes les conditions qu'ils con-
» tiennent; & sur ce fondement, les
» mesures sont déjà prises pour avoir in-

» cessamment les ratifications de l'An-
» gleterre & de la Hollande, afin que
» rien ne retarde l'exécution de ces mê-
» mes articles.

» Si j'avois eu le pouvoir de les signer,
» j'aurois rompu la négociation, plutôt
» que d'engager Votre Majesté à de telles
» conditions, qui ne lui donnent à mon
» sens, aucune sûreté suffisante de la
» paix, quoiqu'on exige celle de l'éva-
» cuation de ses Places : mais voyant,
» SIRE, qu'on ne demandoit aucun en-
» gagement de sa part, jusqu'à ce que
» je sois de retour auprès d'elle, j'ai cru
» qu'il étoit de son service, de lui faire
» pleinement connoître les prétentions
» de ses ennemis, & de la laisser en état
» de décider sur la maniere dont elle
» voudra leur répondre. J'ai donc pris
» le parti de laisser M. Rouillé à la Haye,
» où il demeurera jusqu'à ce que Votre
» Majesté lui donne ses ordres. J'ai pro-

» mis qu'il les recevroit le 4, ou tout
» au plûtard le 5 du mois prochain. C'est
» le seul engagement que j'aye pris. M.
» le Prince Eugene m'a promis que jus-
» qu'au 4, il ne feroit aucune entreprise ;
» mais il ne m'a point demandé d'en-
» gagement réciproque de la part de
» M. le Maréchal de Villars, & je n'au-
» rois pas pû le lui donner.

» Votre Majesté est donc entierement
» libre de rejeter absolument ces con-
» ditions, comme j'espere que l'état de
» ses affaires le lui permettra ; ou de les
» accepter, si malheureusement elle croit
» devoir finir la guerre à quelque prix
» que ce soit, comme ses ennemis s'en
» flattent, & le publient.

» Dans le premier cas, l'inconvénient
» de laisser M. Rouillé à la Haye quel-
» ques jours après moi, ne fera, ce me
» semble, d'aucun préjudice à Votre
» Majesté ; & dans le second cas, il se

» roit très-nécessaire d'avoir sur les lieux
» un homme autorisé à signer des arti-
» cles qui sont proprement le traité de
» paix. Voilà, SIRE, les raisons qui
» nous ont déterminés, M. Rouillé &
» moi. J'espère avoir l'honneur d'en
» rendre un compte plus particulier,
» à la fin de cette semaine, à Votre
» Majesté, étant parti ce soir de la Haye
» pour retourner auprès d'elle. J'ose lui
» dire par avance, que si elle rejette,
» comme je l'espère, les articles que
» j'ai l'honneur de lui envoyer, il est de
» son service qu'elle rompe sur les de-
» mandes qu'on lui a faites à l'égard de
» l'Alsace, & en faveur de M. le Duc
» de Savoye, plutôt que sur aucun arti-
» cle qui regarderoit indirectement l'Es-
» pagne; car on a mis ici dans l'esprit
» de la Nation, que Votre Majesté n'a
» jamais eu dessein d'abandonner cette
» Couronne, & les Indes, & qu'elle

» vouloit seulement procurer la paix à
» son Royaume , laissant à ses ennemis
» la dépense & l'embaras d'une guerre
» en Espagne , que Votre Majesté sou-
» tiendrait aisément par des assistances
» secretes.

» J'aurois évité Mons à mon retour ,
» s'il m'eût été possible de le faire sans
» donner à M. l'Electeur de Baviere un
» juste sujet de croire , & de se plaindre
» qu'il étoit abandonné. Comme il n'y a
» rien de signé , je crois qu'il est bon de
» l'instruire de la forte opposition qu'il
» trouvera de la part des ennemis de
» Votre Majesté , & du peu de secours
» qu'il doit attendre de la part des Hol-
» landois , dont il croyoit les dispositions
» favorables pour lui.

» Les bonnes raisons ne peuvent
» présentement les persuader , & si mal-
» heureusement les succès de la campa-
» gne répondoient à ce qu'il en atten-

» dent, eux & leurs Alliés, il n'y au-
» roit plus de bornes aux demandes
» injustes des uns & des autres. Je suis
» avec un très-profond respect, SIRE,
» de Votre Majesté, le très-humble,
» très-obéissant & très-fidèle Séjet &
» Serviteur. «



ARTICLES PPÉLIMINAIRES,

Pour servir aux Traités de la Paix générale.

*Projet desdits articles ,
donné par M. le
Pensionnaire.*

*Observations sur
lesdits articles.*

*Arrêté desdits ar-
ticles , de la ma-
niere qu'ils doi-
vent être figurés.*

ARTICLE I.

Le traité comprend l'Empereur & chacun des Alliés ; cependant ceux du Roi en sont exclus , ce qui est contraire à la forme ordinaire des traités , l'inclusion des Alliés devant être réciproque.

L'Empereur tâ-
chera seulement

Et de l'autre , entre Sa
Majesté Très-Chrétien-

ON procédera incessamment à faire une bonne , ferme & durable paix , confédération , & perpétuelle alliance , & amitié , entre Sa Majesté Impériale , comme aussi entre tous & chacun des Alliés de Sa Majesté Impériale , & principalement le Royaume de la Grande Bretagne & les Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies , d'une part.

On procédera incessamment à faire une bonne , ferme & durable paix , confédération , & perpétuelle alliance & amitié , entre Sa Majesté Impériale , comme aussi entre tous & chacun des Alliés de S. M. I. & principalement le Royaume de la Grande-Bretagne , & les Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-unies , d'une part.

Et de l'autre ,
entre Sa Majesté

d'obtenir le consentement de l'Empire le plutôt qu'il se pourra. Un engagement aussi foible ne suffit pas : Sa Majesté Impériale doit promettre, & se faire fort de se contenter, comme une condition nécessaire & préalable à l'exécution des articles auxquels le Roi voudra bien s'obliger, à l'égard de l'Empire.

ne; & comme les conjonctures présentes n'ont pas permis que Sa Majesté Impériale ait préalablement pû recevoir l'agrément & consentement de l'Empire, sur tout ce qui le regarde dans plusieurs articles contenus dans ces préliminaires, elle tâchera d'obtenir ledit consentement, le plutôt qu'il se pourra, selon l'usage établi dans l'Empire.

Très-Chrétienne & ses Alliés. Et comme les conjonctures présentes n'ont pas permis que S. M. I. ait préalablement pû recevoir l'agrément & consentement de l'Empire, sur tout ce qui le regarde dans plusieurs articles contenus dans ces préliminaires, elle tâchera d'obtenir, suivant l'usage établi dans l'Empire, le plutôt qu'il se pourra, le consentement & la ratification dud. Empire, avant l'exécution des articles qui regardent particulièrement l'Empire.

II.

Il est dit qu'on est convenu de quelques articles préliminaires : l'expression n'est pas suffisante, puisque les articles contenus dans ce projet, renferment tous les préliminaires. Il seroit donc

Et pour parvenir à ce but tout salutaire au plutôt, & en jouir dès-à-présent autant qu'il sera possible, on est convenu de quelques articles préliminaires, tant pour servir aux traités de la paix générale, que pour être mis en exécution, lors

Et pour parvenir au but tant salutaire au plutôt, & en jouir dès-à-présent autant qu'il sera possible, on est convenu des articles préliminaires qui doivent servir de fondement aux

nécessaire d'user de ces termes : Qu'on est convenu des articles préliminaires qui doivent servir de fondement aux traités de la paix générale.

de la conclusion desdits articles.

traités de la paix générale.

III.

Il faudroit ajouter, & être mis en exécution, après l'échange des ratifications desdits articles.

Premierement, en considération & en conséquence de ladite bonne paix & réunion sincere de toutes parts, le Roi Très-Chrétien reconnoitra dès-à-présent publiquement & authentiquement, comme aussi après dans les traités de paix à faire, le Roi Charles III. en qualité de Roi d'Espagne, des Indes, de Naples & de Sicile, & généralement de tous les États dépendans & compris sous le nom de la Monarchie d'Espagne, en quelque partie du Monde qu'ils soient situés, à la réserve de ce qui doit être donné à la Couronne de Portugal, & au Duc de Savoye, suivant les traités faits entre les Hauts Alliés, & de la barriere que le Roi Charles III. doit

Idem.

faire tenir auxdits Seigneurs Etats-Généraux, dans les Pays-Bas, selon la teneur de la grande Alliance de l'année 1701, & de ce qui sera dit ci-après au haut quartier de Gueldres, & des conventions à faire avec ledit Roi Charles III. sans en rien excepter d'avantage, ainsi & avec tous les droits que le feu Roi d'Espagne Charles II. l'a possédée, ou dû posséder, tant pour lui que pour ses hoirs, héritiers & successeurs, selon la disposition testamentaire de Philippe IV. & les pactes établis & reçus dans la Sérénissime Maison d'Autriche.

I V.

Et d'autant que le Duc d'Anjou est présentement en possession d'une grande partie des Royaumes d'Espagne, des Côtes de Toscane, des Indes, & d'une partie des Pays-Bas, il a été réciproquement convenu que pour assurer l'exécution desdits articles & des traités à faire, on achèvera lesdits traités dans le tems de deux mois, à commencer du premier du mois de Juin prochain, s'il est possible, pendant lequel terme S. M. T. C. fera en sorte que le Royaume de Sicile soit remis à S. M. Charles III. & ledit Duc sortira en pleine sûreté & en liberté, de l'étendue des Royaumes d'Espagne, avec son épouse, les Princes ses enfans, leurs effets, & généralement toutes les personnes qui les voudront suivre; en sorte que si ledit terme finit, sans que le Duc d'Anjou consente à l'exécution de la présente convention, le Roi Très-Chrétien & les Princes & Etats stipulans, prendront de concert les mesures convenables pour en assurer l'entier effet, & que toute l'Europe par l'accomplissement desdits traités de paix, jouisse incessamment d'une parfaite tranquillité.

V.

Pour en avancer l'établissement, S. M. T. C. retirera, dans le terme desdits deux mois, les troupes & les Officiers qu'elle a présentement en Espagne, & aussi ceux qui se trouvent dans le Royaume de Sicile, aussi-bien que dans les autres lieux, Pays & Etats dépendans de ladite Monarchie en Europe, & des Indes, aussi-tôt qu'il sera possible, promettant en foi & parole de Roi, de n'envoyer désormais au Duc d'Anjou, s'il refuse d'y acquiescer, ni à ses adhérens, aucuns secours, soit de troupes, artillerie, ammunitions de guerre ou d'argent, directement ou indirectement.

V I.

L'excès des prétentions affoiblit souvent ce qu'on veut rendre de plus solide. L'exclusion donnée à tous les Princes de la Maison de France, est trop générale, pour subsister toujours, principalement quand on laisse aux Princes de la Maison d'Autriche, une entière liberté de réunir en la seule & même personne, tous les Royaumes, Etats &

La Monarchie d'Espagne demeurera dans son entier, dans la Maison d'Autriche, de la manière qu'il a été dit ci-dessus, & celle de Bourbon exclue à perpétuité, sans qu'aucune de ses parties puisse jamais être démembrée, ni ladite Couronne, en tout ni en partie, être unie à celle de France, ni qu'un seul & même Roi, ni un Prince de la Maison de France en devint le Souverain, de quelque manière que ce soit, par testament, ap-

La Monarchie d'Espagne demeurera en son entier, dans la Maison d'Autriche, de la manière qu'il a été dit ci-dessus, sans qu'aucunes de ses parties puissent jamais en être démembrées, ni ladite Monarchie, en tout ni en partie, être unie à celle de France, ni qu'un seul & même Roi, ni un Prince de la Maison de France en devint le

Dignités

Dignités qu'ils pourront acquérir, par quelques voies & en quelque maniere que ce soit.

L'inconvénient ne seroit pas moindre pour l'Europe, de voir un Prince de la Maison d'Autriche élevé à un trop haut degré de puissance, que d'y voir parvenir un Prince de la Maison de France.

La crainte de l'union de cette Couronne à celle d'Espagne, sur la même tête, a été le motif des renonciations précédentes; il suffiroit par conséquent de prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher, & pour cet effet d'étendre tout au plus l'exclusion aux enfans & freres du Prince qui régneroit en France, ainsi qu'il avoit été proposé : mais il seroit nécessaire de supprimer la clause injurieuse

appel, successions, conventions matrimoniales, dons, ventes, contrats, ou autres voies, telles qu'elles puissent être; ni que le Prince qui régnera en France, ni un Prince de la Maison de France, puisse jamais régner aussi en Espagne, ni acquérir dans l'étendue de ladite Monarchie, aucune Ville, Fort, Place ou Pays, dans aucune partie d'icelle, principalement dans les Pays-Bas, en vertu d'aucuns dons, ventes, échanges, conventions matrimoniales, hérédité, appel, succession par testament ou *ab intestat*, en quelque sorte & maniere que ce puisse être, tant pour lui que pour les Princes ses enfans, freres, leurs héritiers & descendans, que pour aucuns Princes de la Maison de France.

Souverain, de quelque maniere que ce soit, par testament, appel, successions, conventions matrimoniales, dons, ventes, contrats ou autres voies, telles qu'elles puissent être; ni que le Prince qui régnera en France, ni un Prince de la Maison de France, puisse jamais régner aussi en Espagne, ni acquérir dans ladite Monarchie, aucune Ville, Fort, Place ou Pays, dans aucune partie d'icelle, principalement dans les Pays-Bas, en vertu d'aucuns dons, ventes, échanges, conventions matrimoniales, hérédité, appel, succession par testament ou *ab intestat*, en quelque sorte & maniere que ce puisse être, tant pour lui que pour les Princes ses enfans, & freres, leurs héritiers & descendans.

qu'on veut mettre aujourd'hui, pour exclure ses héritiers, descendans & Princes de sa Maison qui ne seroient pas Rois.

Enfin il faudroit prévenir le même sujet d'alarmes à l'égard de la Maison d'Autriche, & stipuler que celui qui seroit Roi d'Espagne, ne pourroit devenir Empereur, Roi de Bohême, de Hongrie, Archiduc d'Autriche, ni posséder aucuns des États Héritaires en Allemagne.

VII.

L'interdiction du commerce indirect de la France, est contraire à ce qui s'est pratiqué depuis que les Espagnols en sont maîtres; ils ne peuvent même se passer des marchandises de France.

Ainsi après avoir dit que les François n'y pourrout exercer directement le commerce, il faudroit ajouter: mais à cet égard, les choses seront remises sur le même pied qu'elles étoient sous le règne du feu Roi Charles II.

Spécialement, que la France ne pourra jamais se rendre maîtresse des Indes Espagnoles, ni envoyer des Vaisseaux pour y exercer le commerce directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce soit.

Spécialement, que la France ne pourra jamais se rendre maîtresse des Indes, ni envoyer des Vaisseaux pour y exercer le commerce, sous quelque prétexte que ce soit.

VIII.

Il y a vraisemblablement, de grands magasins dans Strasbourg; il ne seroit pas juste d'obliger le Roi à les abandonner: cet article demande donc une exception. Il suf-

Sa Majesté Très-Chrétienne voulant donner des marques certaines du dessein qu'elle a de maintenir une paix ferme & stable, & faire cesser tout ombrage de ses desseins, consent de remettre à Sa Majesté Impériale & à

S. M. T. C. voulant donner des marques certaines du dessein qu'elle a de maintenir une paix ferme & stable, & faire cesser tout ombrage de ses desseins, consent à don-

doit de rendre l'Empire, la Ville & Citadelle de Strasbourg, dans l'état où elle se trouve présentement, avec le Fort de Kell, & ses dépendances & appartenances situées des deux côtés du Rhin, sans aucune répétition de frais ou dépenses, sous quelque prétexte que ce soit, avec le canon, artillerie & ammunitions de guerre qui s'y trouvent, sans aucune réserve, pour être rétablie dans le rang, prérogatives & privilèges de Ville Impériale, dont elle jouissoit avant que d'être sous la domination de Sa Majesté Très-Chrétienne, laquelle Ville de Strasbourg & Fort seront rendus & évacués, d'abord que quelqu'un comparoitra aux portes de ladite Ville & Fort, muni d'un plein pouvoir de Sa Majesté Impériale & de l'Empire, selon la forme accoutumée, pour en prendre possession,

net à S. M. T. & à l'Empire, la Ville & Citadelle de Strasbourg, dans l'état où elle se trouve présentement, avec le Fort de Kell, & ses dépendances & appartenances situées des deux côtés du Rhin, sans aucune répétition de frais ou dépenses, sous quelque prétexte que ce soit, avec cent pieces de canons de bronze de différens calibres, sçavoir cinquante pieces de 24, & douze livres de balles, & cinquante pieces de 8, & de quatre livres de balles, & les munitions à proportion, pour être rétablie dans le rang, prérogatives & privilèges de Ville Impériale, dont elle jouissoit, avant que d'être sous la domination de S. M. T. C. laquelle Ville de Strasbourg & Forts seront rendus & évacués aussi-tôt après les ratifications de l'Empereur & de l'Em-

Evêque & dudit Chapitre ont joui dans l'Empire, tant en deçà qu'au-delà du Rhin.

pire, qui seront échangées à Hayz, & qu'il comparoitra aux portes de ladite Ville & Forts, quelqu'un muni d'un plein pouvoir de S. M. I. & de l'Empire, selon la forme accoutumée, pour en prendre possession.

IX.

Cet article est un de ceux que nous ne pouvons passer, les ordres du Roi étant positifs, d'obtenir la Ville de Landaw, pour consentir à la restitution de Bri-sack.

Dans les articles signés par les Ministres Alliés, il est ajouté, avec les canons, artillerie & munitions de guerre qui s'y trouvent.

Que la Ville de Bri-sack avec son territoire, soient évacués par S. M. T. C. & remise par elle à S. M. I. & à la Maison d'Autriche, avec tout le canon, artillerie & ammunitions de guerre qui s'y trouvent, à la fin de Juin au plûtard, pour en jouir désormais en toute propriété, ainsi que Sa Majesté Impériale en a joui ou dû jouir en exécution du traité de paix conclu à Riswick.

Idem

X.

Nous avons déclaré que nous n'avions point de pouvoirs sur cet article, aussi bien que sur le suivant.

S. M. T. C. possédera désormais l'Alsace, dans le sens littéral du traité de Westphalie, en sorte qu'elle se contentera du Droit de Préfecture sur les dix Villes Impériales de ladite Alsace, sans néanmoins éteindre lesdites

Idem

Droits au préjudice des prérogatives, droits & privilèges qui leur compètent, comme aux autres Villes libres de l'Empire, pour en jouir, aussi-bien que des prérogatives, revenus & Domaines, ainsi que Sa dite Majesté en a dû jouir, lors de la conclusion desdits traités, devant aussi être remises les fortifications desdites Villes, au même état qu'elles étoient alors, excepté toutefois la Ville de Landaw, dont la possession & propriété appartiendra toujours à Sa Majesté Impériale & à l'Empire, avec faculté de démolir ladite Place, s'il est ainsi jugé à propos par l'Empereur & l'Empire.

XI.

Qu'en conséquence desdits traités de Westphalie, Sa dite Majesté Très-Chrétienne fera démolir dans le tems convehu, à ses dépens, les Fortereffes qu'elle a présentement sur le Rhin, depuis Bâles jusqu'à Philisbourg, nommément Huningue, le Neuf-Brisack & le Fort-Louis, avec tous les ouvrages dépendans dudit Fort, tant en deçà qu'au-delà du Rhin, sans qu'à jamais on puisse les rétablir.

XII.

Le différend entre les deux Landgraves de Hesse-Cassel & de Rheinsfeld, est une affaire domestique qui regarde l'Empire; il est par conséquent inutile d'en parler dans les articles préliminaires.

Que la Ville & Forteresse de Rheinsfeld, avec ce qui en dépend, demeurera au Landgrave de Hesse-Cassel, jusqu'à ce qu'il sera satisfait de ses prétentions sur ladite ville & Forteresse.

Que la Ville & Forteresse de Rheinsfeld, avec ce qui en dépend, demeurera au Landgrave de Hesse-Cassel, jusqu'à ce qu'il en sera autrement convenu.

XIII.

La Reine de la Grande-Bretagne & les Seigneurs Etats-Généraux soutenant que la clause insérée dans l'article 4. du traité de Riswck, touchant la Religion, est contre la teneur de la paix de Westphalie, & que conséquemment elle devoit être révoquée, il a été trouvé bon que cette affaire soit remise à la négociation de la paix générale.

XIV.

On est d'accord sur les trois articles suivans. Il sera seulement nécessaire d'ajouter à celui qui regarde la restitution de Terre-neuve, qu'elle sera faite aux conditions dont il sera convenu, lors de la conclusion du traité général de la paix.

Quant à la Grande-Bretagne, Sa Majesté Très-Chrétienne reconnoitra dès-à-présent dans la négociation des traités de paix à faire, la Reine de la Grande-Bretagne en cette qualité.

XV.

Sadite Majesté reconnoitra aussi la succession à la Couronne de la Grande-Bretagne, dans la ligne Protestante, ainsi qu'elle est établie par les actes du Parlement de la Grande-Bretagne.

XVI.

Le Roi Très-Chrétien cédera à la Couronne de la Grande-Bretagne, ce que la France possède dans l'Isle de Terre-neuve, & on restituera de la part

de la Reine de la Grande-Bretagne, aussi-bien que de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, tous les Pays, Isles, Forteresses & Colonies que les armes de l'un & de l'autre côté ont occupés depuis la présente guerre, en quelque lieu des Indes qu'elles soient situées.

XVII.

Le tems marqué par cet article, ne suffiroit pas, pour démolir des ouvrages aussi considérables que ceux de Dunkerque. Il faudroit convenir d'examiner de bonne foi, avec les Commissaires nommés par l'Angleterre & par MM. les Etats-Généraux, le tems nécessaire pour raser les ouvrages & pour combler le Port, à condition qu'on y travailleroit, sans perdre un instant, immédiatement après l'échange des ratifications du traité.

Sadite Majesté promet de faire raser toutes les fortifications de la Ville de Dunkerque, du Port & des Ribangs qui en pouvoient dépendre, à ses dépens, & d'en faire combler & ruiner entièrement le Port, dans le tems de deux mois, le tout à la satisfaction de la Reine de la Grande-Bretagne, & des Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies, sans qu'il soit permis de rétablir les fortifications, ou de rendre ce Port navigable à jamais, directement ou indirectement.

Grande-Bretagne & des Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies, &c.

Sadite Majesté promet de raser toutes les fortifications de la Ville de Dunkerque, du Port & des Ribangs qui en pouvoient dépendre, à ses dépens, sans exception; en sorte que la moitié desdites fortifications soit rasée, & la moitié du Port comblé dans l'espace de deux mois, & l'autre moitié des fortifications rasée, aussi-bien que l'autre moitié du Port, comblée dans l'espace de deux autres mois, le tout à la satisfaction de la Reine de la

XVIII.

La personne qui prétend être

Ou se tiendra, à l'égard de la personne qui

La Personne qui prétend être

Roi de la Grande-Bretagne, ayant désiré de sortir du Royaume de France, & prévenu la demande que la Reine de la Grande-Bretagne & la Nation Britannique ont faite, &c.

prétend être Roi de la Grande-Bretagne, à l'alternative proposée, suivant laquelle il sortira de France, pour se retirer en tel pays de l'Europe que bon lui semblera, & y jouir d'une entière sûreté & liberté, recevant de la Grande-Bretagne la somme dont on conviendra, pour sa subsistance, ou bien en cas de refus de la part de la Grande-Bretagne, de payer ladite somme, il demeurera en France, comme il y a été jusqu'à présent.

Roi d'Angleterre, ayant désiré de sortir du Royaume de France, & prévenu la demande que la Reine de la Grande-Bretagne & la Nation Britannique ont faite, se retirera en tel pays, & de telle manière que par le prochain traité de paix générale, il sera convenu sur les moyens de ladite retraite.

XIX.

On convient de cet article, aussi-bien que des deux suivans.

Dans la négociation générale des traités à faire, on tâchera de convenir d'un traité de commerce avec la Grande-Bretagne.

XX.

A l'égard du Roi de Portugal, Sa Majesté Très-Chrétienne consentira qu'il jouisse de tous les avantages établis en sa faveur, par les traités faits entre lui & ses Alliés.

X X I.

Sa Majesté reconnoitra le Roi de Prusse en cette qualité, & promettra de ne le point troubler dans la possession de la Principauté de Neufchatel & du Comté de Valengin.

X X I I.

Il faut premièrement éclaircir, s'il est vrai que le Fort de Kenoq soit compris dans le Furnemback.

Ypres doit être exprimé avec sa Châtellenie, & non avec ses Châtellenies. Enfin il faut distinguer de la Châtellenie de Lille, Douay & sa gouvernance, aussi bien qu'Orchies & ce qui en peut dépendre, afin qu'il n'y ait à l'avenir aucune contestation sur cet article.

Et quant aux Seigneurs Etats-Généraux, Sa Majesté leur cédera dans les termes les plus précis qu'il conviendra, les Places de Furnes & de Furnemback, le Fort de Kenoq, y compris Menin avec Saverge, Ypres avec ses Châtellenies, Lille avec sa Châtellenie, Tournay, Condé & Maubeuge, avec toutes leurs dépendances, le tout en l'état que sont à présent lesdites Places, & spécialement avec le canon, artillerie & ammunitions de guerre qui s'y trouvent, pour aussi servir, avec le reste des Pays-Bas Espagno's, auxdits Seigneurs Etats-Généraux, de barriere, & pour en pouvoir convenir avec ledit Roi Charles, selon la teneur de

Et quant aux Seigneurs Etats-Généraux, S. M. leur cédera dans les termes les plus précis qu'il conviendra, les Places de Furnes & le Furnemback, le Fort de la Kenoq, y compris Menin avec Saverge, Ypres avec sa Châtellenie, & ses dépendances, qui seront désormais Bailleul, Warneton, Comines, Wervick, Poperingue & ce qui dépend des lieux ci-dessus exprimés, la Ville & Châtellenie de Cassel demeurant à S. M. T. C. Lille avec sa Châtellenie, à l'exception de Douay & son Gouvernement, Tournay, Condé

ladite grande Alliance, & Maubeuge ; tant à l'égard de la garnison que lesdits Seigneurs Etats - Généraux y tiendront, que de toutes les autres choses dans les Pays-Bas Espagnols, & particulièrement pour avoir en toute propriété & Souveraineté, le haut quartier de Gueldres, selon l'article 52. du traité de Munster, de l'an 1646, comme de tems en tems ils le trouveront à propos. & avec toutes leurs dépendances, le tout en l'état qu'ils sont à présent ; lesdites Places, & spécialement avec le canon, l'artillerie & ammunitions de guerre qui s'y trouvent, pour aussi servir avec le reste des Pays-Bas Espagnols, auxdits Seigneurs Etats - Généraux, de barrière, & pour en pouvoir con-

venir avec ledit Roi Charles, selon la teneur de la grande Alliance, tant à l'égard de la garnison que lesdits Etats - Généraux y tiendront, que de toutes les autres choses dans les Pays-Bas Espagnols, & particulièrement pour en avoir en toute propriété & souveraineté, le haut quartier de Gueldres, selon le 52e article du traité de Munster, de l'an 1649, comme de tems en tems ils le trouveront à propos, bien entendu que s'il y a un magasin général à Tournay, on conviendra de la quantité & qualité d'artillerie & munitions qui seront laissées dans ladite Place.

XXIII.

<p>Il y a dans ces Places, des Commandans & des troupes du Roi d'Espagne ; l'Electeur de Baviere en a le Commandement gé-</p>	<p>Sa Majesté Très-Chrétienne rendra aussi toutes les Villes, Forts & Places qu'elle aura occupés dans les Pays-Bas Espagnols, dans l'état qu'ils sont présentement, avec le ca-</p>	<p>S. M. T. C. rendra aussi toutes les Villes, Forts & Places qu'elle aura occupés dans les Pays - Bas Espagnols, dans l'é-</p>
---	--	---

général, & le Roi n'en étant pas le maître, ne peut s'engager qu'à retirer des garnisons composées de ses propres troupes, & les Officiers qui les commandent.

non, artillerie & ammunitions de guerre, & les évacuera dans le tems qui sera réglé, le tout sous condition expresse que la Religion Catholique sera maintenue dans toutes lesdites Places rendues, & les lieux en dépendans, de la même maniere qu'elle y est établie, hormis que les garnisons de l'Etat pourront exercer leur propre Religion, tant dans les Places cédées pour l'augmentation de la barriere, que dans les Places du Pays-Bas Espagnol rendues.

tat qu'ils sont présentement, avec leur canon, artillerie & ammunitions de guerre, bien entendu que si depuis que les troupes du Roi T. C. sont entrées dans Namur, il s'est fait quelques magasins ou amas d'artillerie & de munitions dans la Ville ou Château, autre que pour leur défense, ils seront retirés par les Officiers de S. M. T. C. de concert avec ceux des Etats-Généraux, dans le tems de

l'évacuation, laquelle ne pourra être retardée, pour raison de ce; mais sera faite dans le tems qui sera réglé, le tout sous condition expresse que la Religion Catholique sera maintenue dans toutes lesdites Places rendues, & lieux en dépendans, de la même maniere qu'elle y est établie, hormis que les garnisons de l'Etat pourront exercer leur propre Religion, tant dans les Places cédées pour l'augmentation de la barriere, que dans les Places rendues.

XXIV.

Sa Majesté a fait mettre dans les Places d'Espagne & dans les Fennes, plus d'ar-

Et afin que cette convention puisse sortir son plein effet, Sa Majesté Très-Chrétienne promet

Idem.

tillerie & plus de munitions, pour leur défense, qu'il n'y en a ordinairement; il ne sera pas juste que S. M. soit obligée d'en laisser présentement la même quantité, pour être remise avec les Places:

de ne faire sortir dès-à-présent, ni canon, ni artillerie, ni ammunitions de guerre, des Villes & Forts qui devront être rendus & cédés en vertu de ces articles.

XXV.

On proposera les expédiens convenables, pour lever de gré à gré les difficultés qui pourroient embarrasser le commerce entre les François & les Hollandois, & l'on en conviendra à l'amiable, lors de la conclusion de la paix.

Sa Majesté accordera auxdits Etats-Généraux touchant leur commerce, ce qui est stipulé par le traité de Riswick, le tarif de 1664, la suppression des tarifs faits depuis la révocation de tous les Edits, Déclarations & Arrêts postérieurs contraires audit tarif de 1664, & aussi l'annulation du tarif fait entre la France & lefd. Seigneurs Etats-Généraux, le 29 Mai 1699, de sorte qu'il n'aura lieu à leur égard, que le tarif de 1664, ensemble l'exception de 50 sols par tonneau sur les Vaisseaux Hollandois trafiquans dans les Ports de France.

Idem.

XXVI.

Le Roi consent à cet article, aussi-bien qu'au suivant.

Sa Majesté reconnoitra, lors de la signature des traités de paix, le neuvieme Electorat érigé en faveur de l'Electeur d'Hanover.

idem

XXVII.

Le Duc de Savoye sera remis en possession du Duché de Savoye, du Comté de Nice, & de tous les lieux & pays qui lui appartiennent héréditairement, & que les armes de Sa Majesté auront occupés pendant le cours de la présente guerre, sans aucune réserve, consentant d'ailleurs que S. A. R. jouisse de tous les Pays, Etats & Places qui lui ont été cédés par l'Empereur & ses Alliés.

idem

XXVIII.

Cette condition est absolument contraire aux ordres précis que le Roi nous a donnés.

Que le Roi cédera à M. le Duc de Savoye, la propriété & Souveraineté des Villes d'Exilles & de Fenestrelles, & Chaumont, occupées pré-

la négociation de la paix générale, ils ne prétendront pas d'autres conditions à cet égard, qu'ils

n'agiteront que les points dont il sera fait un état & liste séparés, se contentant de les appuyer de manière que la discussion desdits points ne puisse en aucun cas faire cesser l'amnistie.

tions, que celles qu'ils coucheront dans un catalogue ou liste séparée.

Très-Christien; ne pourront interrompre l'amnistie, dont il sera parlé ci-après.

XXXII.

Il est nécessaire aussi d'exprimer dans cet article, que les Puissances nommées ne prétendront pour leurs Alliés, d'autres Places, ni plus grande étendue de Pays, que ce qui est convenu par les précédens articles, & qu'en aucun cas, elles ne prendront les armes, pour raison des

demandes que leurs Alliés pourroient former, lorsqu'on traitera la paix générale. Le Duc de Lorraine n'étant point en guerre, ne doit pas seulement être nommé; il suffira qu'il soit compris dans l'énumération générale que chaque partie intéressée à la guerre fera, lors de la conclusion de la paix, des Princes qu'elle souhaitera d'y faire participer.

Pour l'Empire, les quatre Cercles associés, le Roi de Prusse, le Duc de Savoye & autres Alliés, comme aussi le Duc de Lorraine, il leur sera libre, outre ce qui leur est accordé ci-dessus, de faire dans ladite Assemblée générale, telles demandes qu'ils trouveront convenir.

Pour l'Empire, les Cercles associés, le Roi de Portugal, le Roi de Prusse, le Duc de Lorraine & autres Alliés, il leur sera libre, &c.

Idem.

XXXIII.

E'on convient que la négociation générale ne se peut terminer trop promptement.

La négociation générale se terminera, s'il est possible, dans le tems des deux mois, comme ci-dessus.

Idem

XXXIV.

Suivant la disposition de ces articles, le Roi se trouveroit exposé à voir recommencer la guerre, après que Sa Majesté auroit remis ou rasé un grand nombre de Places très-considérables ; car il est dit que si la Monarchie d'Espagne est rendue ou cédée à l'Archiduc, ainsi qu'il est stipulé par ces articles, la cessation d'armes continuera jusqu'à la conclu-

Et afin que ladite négociation se puisse tant mieux faire dans le terme desdits deux mois, & que sur l'exécution desdits articles, la paix s'en puisse suivre immédiatement, il a été accordé qu'il y aura une cessation d'armes de tous les hauts partis qui sont en guerre, à commencer par tout, lorsque la conclusion desdits articles pourra venir à la connoissance desdits hauts partis présentement en guerre.

sion & ratification des traités de paix à faire. Il est donc certain que si le Roi d'Espagne ne souscrit pas aux traités, & si contre toute apparence, il peut soutenir la guerre, le Roi aura rendu & démoli ses Places, sans avoir la paix, ni la suspension d'armes, & que la guerre recommenceroit avec un entier désavantage pour

Sa Majesté, les frontieres de son Royaume étant entièrement découvertes. Il faut donc conclure que la simple signature de ces articles ne suffit pas, pour en assurer l'exécution, que les ratifications de toutes les Parties seront nécessaires, & que ce ne sera qu'après qu'elles seront échangées dans les termes convenus, que les Places seront évacuées ou rasées.

XXXV.

Le Roi Très-Chrétien, pour donner des preuves de son desir & inclination pour terminer cette sanglante guerre dès-à-présent, promet aussi-tôt la conclusion & ratification desdits articles, d'évacuer, comme ci-dessus, aux Pays-Bas, les Villes de Namur, Mons & Charleroy; devant le 15 de Juin prochain; Luxembourg, Condé, Tournay & Maubeuge, 15 jours après; & devant le 15 de Juillet, les Villes de Nieuport, Furnes, Fort de la Kenoq & Ypres, comme aussi la Ville & Citadelle de Strasbourg, avec le Fort de Kell, & devant l'expiration de ces deux mois, raser & combler, comme ci-

Le Roi Très-Chrétien, pour donner des preuves de son desir & inclination, pour terminer cette sanglante guerre dès-à-présent, promet, aussi-tôt la conclusion & ratification desdits articles, d'évacuer, comme ci-dessus, aux Pays-Bas, les Villes de Namur, Mons & Charleroy, devant le 15 de Juin prochain; Luxembourg, Condé, Tournay & Maubeuge, 15 jours après; & devant le 15 de Juillet, les Villes de Nieuport, Furnes, Fort de la Kenoq & Ypres, & devant l'expiration

dessus est convenu, les fortifications & Port de Dunkerque.

de ces deux mois, de raser & combler, comme ci-dessus est convenu, les fortifications & Port de

Dunkerque, se rapportant à l'égard de Strasbourg, & du Fort de Kell, à ce qui est rapporté par l'article VIII.

XXXVI.

Sa Majesté Très-Chrétienne promet de remettre au tems de ladite conclusion, & devant l'expiration des deux mois après, d'exécuter tout ce qui a été accordé ci-devant à l'égard des autres Alliés.

XXXVII.

Et en cas que le Roi Très-Chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus, & que la Monarchie d'Espagne soit rendue & cédée au Roi Charles III. comme il est accordé par ces articles, dans le terme stipulé, on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des hautes Parties en guerre, continuera jusqu'à la conclusion & la ratification des traités de paix à faire.

XXXVIII.

Tout ceci servira de baze & de fondement des traités de paix à faire, dont on

fera l'exécution dans les formes les plus amples qu'on a accoutumé de faire dans les traités de paix, tant à l'égard des cessions, successions, renonciations, dépendances & annexes, évacuation du canon, artillerie, ammunitions de guerre, galeres, chiourmes, sans frais ni dépens, & de semblables choses.

XXXIX.

Les ratifications des articles préliminaires ci-dessus, seront fournies & échangées de la part du Roi Très-Chrétien, de la Reine de la Grande-Bretagne, & des Seigneurs Etats-Généraux, avant le 15 Juin prochain, & de la part de l'Empereur, dans le premier Juillet suivant, & de celle de l'Espagne, le plutôôt qu'il sera possible, & aussitôt après la délivrance des ratifications de la Reine de la Grande-Bretagne & des Seigneurs Etats-Généraux, on procédera à l'exécution de ce qui est stipulé touchant l'évacuation des Places que Sa Majesté Très-Chrétienne doit rendre & céder aux Pays-Bas, comme aussi touchant la démolition de la Ville de Dunkerque & comblement du Port, & de tout ce qui est accordé auxdites Puissances. La même exécution aura lieu pour ce qui est stipulé en faveur de l'Empereur & du Roi Charles III. & après la ratification de Sa Majesté Impériale, & pour ce qui touche l'Empire, l'on exécutera ce qui le regarde, après que

avec la Hollande;

275

la ratification dudit Empire sera échangée, Quant aux autres Alliés, les articles qui les regardent, seront exécutés, après qu'ils auront acquiescé, signé & ratifié lesdits articles.

X L,

Et pour avancer la conclusion des traités de paix générale, il a été convenu que le 25 du mois de Juin prochain, le Congrès commencera en ce lieu de la Haye, & tous les Rois, Princes & Etats, Alliés & autres, seront invités d'y envoyer leurs Ministres Plénipotentiaires. Et pour prévenir toutes difficultés en embarras sur le cérémonial, & avancer d'autant plus la conclusion de la paix générale, ceux des Ministres qui auront le caractère d'Ambassadeur, ne le déclareront que le jour de la signature des traités pour ladite paix.

Ainsi fait & convenu, & signé par les Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale, de Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne, & des Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies, avec les Plénipotentiaires de Sa Majesté Très-Chrétienne,

Sa Majesté, les frontieres de son Royaume étant entièrement découvertes. Il faut donc conclure que la simple signature de ces articles ne suffit pas, pour en assurer l'exécution, que les ratifications de toutes les Parties seront nécessaires, & que ce ne sera qu'après qu'elles seront échangées dans les termes convenus, que les Places seront évacuées ou rasées.

XXXV.

Le Roi Très - Chrétien, pour donner des preuves de son desir & inclination pour terminer cette sanglante guerre dès-à-présent, promet aussi-tôt la conclusion & ratification desdits articles, d'évacuer, comme ci-dessus, aux Pays-Bas, les Villes de Namur, Mons & Charleroy, devant le 15 de Juin prochain; Luxembourg, Condé, Tournay & Maubeuge, 15 jours après; & devant le 15 de Juillet, les Villes de Nieuport, Furnes, Fort de la Kenoq & Ypres, comme aussi la Ville & Citadelle de Strasbourg, avec le Fort de Kell, & devant l'expiration de ces deux mois, raser & combler, comme ci-

Le Roi Très Chrétien, pour donner des preuves de son desir & inclination, pour terminer cette sanglante guerre dès-à-présent, promet, aussi-tôt la conclusion & ratification desdits articles, d'évacuer, comme ci-dessus, aux Pays-Bas, les Villes de Namur, Mons & Charleroy, devant le 15 de Juin prochain; Luxembourg, Condé, Tournay & Maubeuge, 15 jours après; & devant le 15 de Juillet, les Villes de Nieuport, Furnes, Fort de la Kenoq & Ypres, & devant l'expiration

dessus est convenu , les fortifications & Port de Dunkerque.

de ces deux mois , de raser & combler , comme ci-dessus est convenu , les fortifications & Port de

Dunkerque , se rapportant à l'égard de Strasbourg , & du Fort de Kell , à ce qui est rapporté par l'article VIII.

XXXVI.

Sa Majesté Très-Chrétienne promet de remettre au tems de ladite conclusion , & devant l'expiration des deux mois après , d'exécuter tout ce qui a été accordé ci-devant à l'égard des autres Alliés.

XXXVII.

Et en cas que le Roi Très-Chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus , & que la Monarchie d'Espagne soit rendue & cédée au Roi Charles III. comme il est accordé par ces articles , dans le terme stipulé , on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des hautes Parties en guerre , continuera jusqu'à la conclusion & la ratification des traités de paix à faire.

XXXVIII.

Tout ceci servira de baze & de fondement des traités de paix à faire , dont on

sistance de l'armée, » j'ai, dit-il, du
 » bled pour le cours du mois où nous
 » entrons; quand il n'y en aura plus,
 » il faut espérer que la Providence nous
 » fera trouver moyen de subsister. «

Le Roi pleinement instruit des intentions de ses ennemis, rappella le Président Rouillé; Sa Majesté voulut aussi que Tercy satisfît à la parole qu'il avoit donnée au Prince Eugene, & que suivant l'engagement qu'il en avoit pris, il lui écrivît à Bruxelles, pour l'avertir avant le 4 du mois, de la résolution qu'elle prenoit de rejeter le projet du Pensionnaire.

La dépêche du Roi au Président Rouillé, contient ses justes motifs de décision.

Dépêche du Roi à M. le Président Rouillé.

Du 2 Juin 1709.

» Monsieur le Président Rouillé, j'ai
 voulu

» voulu entendre le compte que Torcy
» devoit me rendre de son voyage à la
» Haye, avant que de prendre ma der-
» niere résolution sur les conditions,
» nommées préliminaires, & contenues
» dans le Projet que le Pensionnaire de
» Hollande a dressé, de concert avec les
» Ministres des Alliés de cette Républi-
» que.

» Leur fermeté à soutenir de pareilles
» prétentions, semble contredire les as-
» surances qu'ils vous ont données du
» desir qu'ils ont de travailler de bonne
» foi au rétablissement du repos public.
» J'avois lieu de croire que voulant
» sincerement l'avancer, ils se désiste-
» roient enfin des instances pressantes
» qu'ils vous ont faites, pour obtenir la
» démolition de toutes les Forteresses
» que j'ai fait construire en Alsace, &
» qu'ils se contenteroient à traiter sur
» les intérêts des Electeurs de Cologne

» & de Baviere , puisque dans ces mê-
» mes préliminaires , il est fait mention
» de ces deux Princes , pour confirmer
» les dispositions faites ou à faire à leur
» préjudice : mais je vois qu'au lieu de
» se rapprocher de cette égalité néces-
» faire , lorsqu'il s'agit de prendre des
» engagemens réciproques , la Républi-
» que de Hollande & ses Alliés s'en
» éloignent encore davantage dans le
» principal article du traité qu'ils pro-
» posent ; car ils promettent seulement
» une cessation d'armes pendant deux
» mois , pour le prix des Places qu'ils
» exigent que je cede immédiatement
» après l'échange des ratifications de ces
» articles préliminaires , leur dessein
» étant de recommencer la guerre , si je
» ne puis alors obtenir du Roi d'Espa-
» gne , de renoncer au Trône , condition
» qu'ils regardent comme absolument
» nécessaire , pour assurer l'entiere exé-
» cution de la paix.

» Si je pouvois céder sur les deux pre-
» miers articles , je ne le ferois qu'en
» considération de mes peuples , & dans
» la seule vûe de leur procurer le repos
» qu'ils ont raison de souhaiter, après plu-
» sieurs années d'une guerre aussi onéreuse
» que celle que je soutiens : mais en accep-
» tant le projet dressé à la Haye , je se-
» rois bien éloigné du but que je me
» propose ; car en cédant & démolissant
» mes Places , avant que mes ennemis
» eussent pris aucun engagement réel
» avec moi , je leur donnerois de nou-
» veaux avantages pour me faire plus
» commodément la guerre , & je me
» priverois volontairement des moyens
» que j'ai de résister à leurs efforts. Ainsi
» mes Sujets n'en seroient que plus ex-
» posés à de nouvelles entreprises , &
» par conséquent que plus malheureux ;
» car il m'est impossible de répondre du
» consentement du Roi, mon petit-fils ,

» lorsqu'il s'agit de renoncer à une
» Couronne ; il l'est aussi que je pro-
» mette de me joindre à mes ennemis ,
» pour agir contre une Nation qui n'au-
» roit à mon égard d'autre démerite ,
» que d'être fidele à son Roi légitime.
» Il paroît cependant que si je l'aban-
» donne , ceux qui lui sont attachés ,
» céderont aux conjonctures , & que la
» guerre d'Espagne finira bientôt , lors-
» que j'en aurai retiré mes troupes ; mais
» c'est le seul engagement qu'on puisse
» me demander , & je crois tout faire
» en le promettant. Je l'exécuterai de
» bonne foi , si vous pouvez encore à
» cette condition , conclure le traité :
» mais si mes ennemis persistent à de-
» mander des conditions qu'il n'est pas
» en mon pouvoir de tenir , quand je
» pourrois me résoudre à les promettre ,
» le Public jugera facilement qu'ils ne
» veulent point de paix , parce qu'ils se

» confient en la force de leurs armes ,
» & que leur unique deffein est de tenter
» de nouveaux événemens. Dieu peut les
» rendre auffi funeftes pour eux , que
» les précédens leur ont été favorables.

» Il ne feroit pas cependant de la
» prudence de consentir à une perte
» certaine , telle que feroit celle des Pla-
» ces que je céderois , ou que je ferois
» démolir , pour acheter une apparence
» de repos pendant deux mois , & dans
» la feule vûe d'éviter pendant un in-
» tervalle auffi court , les malheurs in-
» certains que mes ennemis veulent me
» faire envisager. Je fçais que la répé-
» tition des bonnes raisons que vous
» avez employées , ne les perfuadera pas
» à la veille d'une campagne prête à
» s'ouvrir , & dont ils attendent de grands
» succès ; mon intention est cependant
» qu'auffi - tôt que vous aurez reçu ma
» lettre , vous informiez le Pensionnaire

» de Hollande , de ce que je vous écris.
 » Vous pouvez même le lui faire voir,
 » si vous le jugez nécessaire , & si vous
 » n'attendez aucun changement , vous
 » partirez de la Haye , lui déclarant
 » auparavant , comme vous avez déjà
 » fait , que je révoque & regarde désor-
 » mais comme nulles , toutes les offres
 » faites de ma part , soit aux Etats-Gé-
 » néraux des Provinces-Unies , soit à
 » leurs Alliés , puisqu'elles ne peuvent
 » rétablir , suivant mes intentions , une
 » bonne & solide paix , si nécessaire au
 » bien général de la Chrétienté.

» Vous parlerez de même au Duc de
 » Marlborough , s'il est encore à la Haye.
 » Sur ce je prie Dieu , &c. «

Le Président Rouillé exécuta ponctuellement les ordres du Roi , & partit de la Haye , après avoir déclaré nulles les offres que S. M. avoit faites , pour faciliter la conclusion de la paix.

Elle étoit désirée si ardemment en France, que quelques personnes distinguées par un mérite supérieur, par de grandes actions, & par des emplois élevés, désapprouverent, sans avoir vû les préliminaires, le refus qu'on avoit fait de les signer. Leur jugement étoit fondé sur l'extrême besoin que le Royaume avoit de la paix.

La même considération avoit tellement frappé le Président Rouillé, que lorsque le Pensionnaire remit le projet des préliminaires, Rouillé inclinoit à les signer. » Vous sçavez, dit-il à Torcy, » quel étoit l'état des affaires; quand » vous êtes venu en Hollande. Votre » voyage en est une preuve. Si vous par- » tez sans conclure, quelque onéreuse » que soit la paix, jugez & soyez sûs » du découragement de toute la Na- » tion. «

Dieu permit que Torcy espéra mieux;

mais à son retour, il prit la liberté de proposer au Roi de relever le courage de ses fideles sujets, & de leur donner une marque de sa bonté pour eux, en les instruisant des facilités presque incroyables, que Sa Majesté avoit inutilement apportées à la paix, & de l'opposition opiniâtre de ses ennemis.

La lettre qu'elle écrivit pour cet effet aux Gouverneurs des Provinces de son Royaume, fit connoître au Public qu'elle n'avoit rien omis, pour procurer la paix à des peuples, dont elle se regardoit comme le pere, & qui ne lui étoient pas moins chers que ses enfans.

Les fabricateurs des préliminaires, crurent aussi qu'il étoit de l'intérêt commun, non seulement de les publier, mais encore de les signer, comme un engagement que les Puissances unies renouvelloient réciproquement entr'elles. Ils les obligeoient ainsi à continuer la

guerre jusqu'à ce que la France fût forcée de souscrire aux conditions qu'ils prétendoient lui imposer.

Le Prince Eugene sçut bien remarquer qu'elle demeueroit libre, pendant que ses ennemis resserroient les nœuds de leur alliance, & renonçoient à toutes les voies de se délivrer, par une paix équitable, du poids d'une guerre très-onéreuse. Il le dit au Duc de Marlborough.

Le Pensionnaire de Hollande essuya de quelques-uns de ses compatriotes, des reproches à peu près semblables.

On se plaignit en Angleterre, comme en Hollande, des Ministres qui laissoient échapper une occasion peu espérée de faire la paix à des conditions, dont l'une & l'autre de ces deux Puissances étoient contentes, & les ennemis personnels de Marlborough sçurent profiter à son désavantage, de sa complaisance à préférer

les intérêts de l'Empereur au bien de sa Patrie.

Ce Prince ne fut pas plus satisfait de la conduite de ses Alliés. Ils avoient, selon lui, donné trop peu d'attention à la sûreté de la barrière de l'Empire.

Les intérêts du Duc de Lorraine avoient été trop négligés ; enfin les Ministres Impériaux à la Haye avoient souffert une espèce de violence, pour consentir à signer les préliminaires » que ceux de France » refusoient d'accepter ; d'où l'on conclut à Vienne, que le contrat n'étoit » pas obligatoire de part & d'autre. «

Dieu connoît les pensées des Sages du Monde ; & sçait combien elles sont vaines ; sa seule puissance avoit placé Philippe V. sur le Trône d'Espagne ; elle seule pouvoit l'y maintenir. Les hommes n'avoient pas conduit ce grand événement. Celui de la paix, ne devoit pas être attribué à leur habileté ; mais avant

que d'accorder cette paix à la France, que Dieu par sa bonté a toujours protégée, le moment devoit en être précédé par les humiliations d'un grand Roi. Sa résignation satisfit à la Justice divine, & le Dieu de miséricorde regarda favorablement le Monarque & ses peuples. Il inspira une nouvelle ardeur aux François, toujours pleins de zèle pour la gloire de leur Maître. La patience de la Nation dans les traverses qu'elle eut encore à souffrir, égala sa valeur connue.

Le Gouvernement vint à changer en Angleterre; le Duc de Marlborough & ceux qui liés avec lui, dominoient dans ce Royaume, furent congédiés; l'administration de l'Etat confiée à des Ministres éclairés, plus occupés que leurs prédécesseurs du bien véritable de la Nation; ils connurent l'erreur & le préjudice de la continuation d'une guerre infructueuse, proposèrent secrètement de la terminer

par une paix équitable, & enleverent aux Hollandois la négociation dont ils se croyoient en possession.

Enfin l'Angleterre se séparant de ses Alliés, défait ensuite à Denin, eut la gloire de contribuer à rendre à l'Europe une paix heureuse & solide, avantageuse à la France par la restitution des principales Places qu'elle avoit perdues pendant le cours de la guerre, par la conservation de celles que le Roi offroit trois ans auparavant, glorieuse pour le maintien d'un Prince de la Famille Royale, sur le Trône d'Espagne, nécessaire par la perte fatale que le Royaume fit, quatre ans après cette triste négociation, & deux ans après la paix, du plus grand des Rois qui jusqu'alors en eût porté la Couronne. La suite de ces Mémoires expliquera les circonstances principales de cet ouvrage de la Providence, précédé de tribulations qu'il falloit encore essuyer, avant que de

ressentir l'effet admirable de la toute
Puissance & de la bonté divine.

DÉPÊCHES DU ROI

A Monsieur le Marquis de Torcy.

A Marly, le 14 Mai 1709.

» J'ai reçu la dépêche que vous m'avez
» écrite, commencée le 7 de ce mois,
» & continuée le 8 & le 9. Je remarque
» par le compte que vous me rendez
» des conférences que vous avez eues
» en particulier avec le Pensionnaire
» Heinfius, & ensuite avec lui & les
» Sieurs Buys & Wanderdussen, que les
» Etats-Généraux flattés de leurs succès,
» étendent encore leurs prétentions au-
» delà de ce que vous avez ajouté par
» mes ordres aux offres qui leur avoient
» déjà été faites de ma part; & qu'ils
» n'opposent aux solides raisons que
» vous avez employées contre leurs de-
» mandes, pour eux ou pour leurs Al-

» étendre les ordres que je vous ai déjà
» confiés.

» L'extrait que je fais joindre à cette
» dépêche de la lettre que le Sieur
» Amelot m'a écrite le 30 Avril, vous
» instruira des démarches que le Roi mon
» petit-fils a cru devoir faire, pour s'af-
» surer des sentimens de ceux qui en-
» trent dans ses Conseils¹, & de ceux
» qui tiennent le premier rang entre la
» Noblesse d'Espagne. Il est aisé de pré-
» voir les suites des engagements qu'il a
» pris, de leur remettre l'administration
» des affaires principales de son Royau-
» me, & quand ils seroient capables de
» montrer autant de fermeté & de cou-
» rage qu'ils lui ont témoigné de zele
» en cette occasion, son Etat. épuisé
» d'hommes & de toutes ressources, ne
» lui fournira pas les moyens de soute-
» nir long-tems la guerre, lorsque mes
» troupes abandonneront sa défense.

» Cette disposition ne change rien aux
» ordres que je vous ai confiés, & soit
» que vous puissiez obtenir pour lui les
» Royaumes de Naples & de Sicile,
» ou celui de Naples seulement, je con-
» sentirai de stipuler un terme fixe,
» comme de trois mois, dans lequel le
» Roi d'Espagne sera tenu d'accepter ce
» qui lui sera réservé, & qu'il en sera
» déchu, s'il laisse expirer ce terme. Je
» veux bien que vous promettiez en-
» core, qu'en cas qu'il refuse d'accepter
» le partage qui sera réglé pour lui, il
» en sera déchu, s'il laisse expirer ce
» terme, & que non seulement je reti-
» rerai celles de mes troupes qui servent
» en Espagne, mais encore que je ces-
» serai de lui donner aucun secours par
» mer ni par terre, pas même aucune
» somme d'argent, pour sa défense;
» mais aussi je ne puis jamais, ni en
» aucun cas, prendre l'engagement

» traité de Westphalie , dont ils deman-
 » dent le rétablissement , que les arti-
 » cles contraires aux intérêts de ma Cour-
 » ronne ; mais je ne regarde point les
 » vûes que je vous explique , comme
 » un équivalent absolument nécessaire
 » du nouveau sacrifice que je fais , & je
 » vous permets d'épuiser toute l'étendue
 » des pouvoirs que je vous ai déjà don-
 » nés , & d'y ajouter cette nouvelle ex-
 » tension , s'il est nécessaire de le faire ,
 » pour prévenir l'ouverture de la cam-
 » pagne.

» La demande qui vous a été faite du
 » Fort Louis , est encore une de ces pré-
 » tentions ajoutées successivement , & à
 » mesure que le bruit de l'épuisement de
 » mes peuples est répandu. Je compte que
 » vous n'oublierez rien pour me conser-
 » ver cette Forteresse , en rasant les ou-
 » vrages de la tête du pont vers l'Empire.
 » Si cependant l'on insistoit sur cet arti-

» cle, & que vous puissiez en consen-
» tant de raser cette Place, conserver
» Strasbourg & la Ville de Landaw for-
» tifiés, en rendant Brisack, je vous per-
» mets de le promettre encore.

» Je ne doute pas que l'Electeur Pa-
» latin n'employe toutes sortes de
» moyens, pour empêcher que Landaw
» fortifié ne me soit remis : mais si les
» Hollandois vouloient soutenir toutes
» les prétentions de leurs Alliés, fon-
» dées, comme celle-là, sur la seule
» convenance, il faudroit se préparer à
» faire long-tems la guerre.

» Je ne doute pas que vous ne pro-
» fitiez des occasions que vous aurez de
» voir le Duc de Marlborough, pour lui
» faire connoître que j'ai été informé
» des démarches qu'il a faites, pour em-
» pêcher les progrès des conférences pour
» la paix, & même pour les faire rom-
» pre ; que j'en ai été d'autant plus sur-

» pris, que j'avois lieu de croire, après
» les assurances qu'il en avoit données,
» qu'il vouloit y contribuer, & que je
» ferai bien-aïse qu'il s'attire par sa con-
» duite, la récompense que je lui ai fait
» promettre; & pour vous mettre en
» état de vous en expliquer encore plus
» clairement avec lui, je veux bien que
» vous lui donniez une parole précise,
» que je lui ferai remettre deux millions
» de livres, s'il peut contribuer par ses
» offices, à me faire obtenir l'une des
» conditions suivantes.

» La réserve de Naples & de la Sicile
» pour le Roi mon petit-fils, ou enfin
» pour la réserve de Naples seule à toute
» extrémité. Je lui ferois la même gra-
» tification pour Dunkerque conservé
» sous mon obéissance, avec son Port
» & ses fortifications, sans la réserve de
» Naples ni de la Sicile; même gratifi-
» cation pour la simple conservation de

» Strasbourg, le Fort de Kell excepté,
» que je rendrai à l'Empire dans l'état
» où il étoit, lorsque j'en ai fait la pre-
» miere fois la conquête, ou enfin dans
» celui où il s'est trouvé, lorsqu'il a été
» remis sous mon obéissance, & aussi
» sans réserver Naples ni la Sicile : mais
» de tous ces différens partis, la réserve
» de Naples est celle que je préfère-
» rois.

» Je consentirois à porter cette gratifi-
» cation à trois millions, s'il contri-
» buoit à la réserve de Naples, & à me
» faire conserver Duakerque aussi for-
» tifié, & avec son Port: Si j'étois obligé
» de céder sur l'article de Dunkerque,
» je lui donnerois la même somme, en
» procurant la réserve de Naples & la
» conservation de Strasbourg, de la ma-
» niere que je viens de l'expliquer, &
» Landaw fortifié, en remettant Brisack;
» ou bien encore, s'il me procuroit la

» conservation de Strasbourg & de Dun-
» kerque, l'un & l'autre dans l'état où
» ils se trouvent. En dernier lieu, je
» veux bien que vous offriez au Duc
» de Marlborough jusqu'à quatre mil-
» lions, s'il me facilitoit les moyens
» d'obtenir Naples & la Sicile pour le
» Roi mon petit-fils, & de conserver
» Dunkerque fortifié, & son Port, &
» Strasbourg & Landaw de la manière
» qu'il est expliqué, ou encore la même
» somme, quand la Sicile seroit exceptée
» de ce dernier article.

» Il est encore nécessaire de vous ex-
» pliquer, si le traité étoit une fois signé
» avec les réserves pour le Roi d'Espa-
» gne, & que ce Prince en fût déchu,
» pour n'avoir pas accepté dans le tems
» qui seroit prescrit, ce changement n'en
» auroit aucun dans ce que vous auriez
» promis au Duc de Marlborough. Il me
» reste encore à vous donner mes ordres

» à l'égard du Duc de Lorraine. Ce
» Prince s'est expliqué clairement au
» Sieur de Saint-Contest, de ses prétentions, & vous verrez par la copie que
» je fais joindre à cette dépêche, d'une
» lettre que ce dernier vous a écrite depuis
» votre départ, la manière dont il
» l'a fait. Vous devez éviter, autant
» que vous le pourrez, de faire entrer
» dans les préliminaires dont il est
» seulement question, les articles qui
» regardent le Duc de Lorraine : mais
» si vous étiez obligé de le faire, vous
» refuseriez absolument de consentir à
» la permission qu'il voudroit obtenir,
» de fortifier Nancy, ou quelque autre
» Place ; cet article ne seroit pas moins
» contraire aux traités qui ont décidé à
» cet égard, qu'il le pourroit devenir à
» mes intérêts.

» Je consentirois à donner même dès-
» à-présent un équivalent de la Ville &

» de la Prévôté de Longwi ; mais je ne
» puis admettre en aucune maniere la
» proposition de donner pour cet équi-
» valent, la Ville de Toul & le Tulois.
» L'indemnité que ce Prince peut pré-
» tendre pour le Montserrat, ne peut
» me regarder en aucune maniere, & il
» n'en doit pas être question, non plus
» que de la prétendue Souveraineté de
» Charleville. J'ai laissé les voies ouver-
» tes à tous les prétendans, pour sou-
» tenir leurs droits sur cette Terre ; mais
» si les Hollandois insistent sur ce der-
» nier article, vous jugez bien que cette
» Souveraineté n'est pas un objet qui
» doit vous empêcher de conclure, après
» tout ce que je fais pour la paix.

» Enfin si les moyens que je vous
» donne, pour avancer l'important ou-
» vrage de la paix, vous mettent en état
» d'en régler les préliminaires, mon in-
» tention est que vous proposiez positi-

» viennent une suspension d'armes. Ce
» qui restera à régler pour consommer
» ce grand ouvrage, en sera plus facile,
» lorsque le tumulte des armes sera cessé,
» & les Hollandois satisfaits dans tous
» leurs intérêts, doivent la desirer eux-
» mêmes. Il ne peut leur convenir d'a-
» bandonner au sort des armes, des
» avantages acquis & considérables, &
» je vois que le Pensionnaire vous en a
» lui-même fait l'ouverture.

» La Princesse d'Epinoÿ m'a demandé
» avec instance, de vous recommander
» ses intérêts, & quoiqu'il ne doive pas
» être question de ceux des Particuliers
» dans ce dont vous êtes présentement
» chargé de ma part, j'ai bien voulu
» cependant par la considération que j'ai
» pour elle, vous marquer que si vous
» trouvez quelque occasion de lui rendre
» quelques bons offices, j'approuverai
» les démarches que vous ferez en sa

reçu, & pour vous marquer que comme
l'Electeur de Baviere n'a pû entamer
cette négociation, que dans la vûe de
rentrer dans la possession de ses Etats,
& d'acquérir encore de nouveaux avan-
tages par le sacrifice qu'il feroit à mes
ennemis, de tout ce qui feroit en son
pouvoir; l'on ne peut aussi espérer
d'en empêcher l'exécution, qu'en lui
donnant lieu de croire que je veux
contribuer à son entier rétablissement,
& même aux vûes qu'il peut avoir
pour son agrandissement. Mon inten-
tion est donc que lorsque vous aurez
reçu cette lettre, vous voyiez le Mi-
nistre de l'Electeur de Baviere, qui est
à la Haye; que sans lui donner lieu
de connoître que vous soyez instruit
des intentions de son Maître, vous lui
disiez que j'ai encore renouvelé les
ordres que je vous avois déjà donnés;
de ne rien oublier pour les avantages

» de l'Electeur son maître , & d'exami-
» ner si vous pourriez par toutes fortes
» de moyens , lui procurer une entiere
» restitution de ses Etats , & d'autres
» avantages encore, soit pour la conser-
» vation du Gouvernement général des
» Pays-Bas, soit par l'acquisition du Du-
» ché de Mantoue , ou par celle du
» Royaume de Sardaigne ; enfin vous
» ajouterez à tout ce que je vous mar-
» que, tout ce que vous croitez qui sera
» propre à détourner l'Electeur de Ba-
» viere de manquer à ses engagemens ,
» ou au moins tout ce qui pourra regar-
» der la conclusion de la négociation
» qu'il a commencée avec mes ennemis ,
» & que j'ai lieu de croire qu'il a déjà
» fort avancée.

» J'ai vû par votre lettre du 16, ar-
» rivée hier, combien vous avez insisté,
» suivant mes ordres sur la restitution
» d'Exilles & de Fenestrelles, & l'obsta-

» cle que vous y trouvez toujours. Vous
» sçavez combien j'aurois de répugnance
» à consentir que le Duc de Savoye con-
» servât par un traité de paix, les deux
» Châteaux qui sont de l'ancien Do-
» maine de mon Royaume. Ainsi je suis
» persuadé que vous n'oublierez rien
» encore, pour obtenir cette restitution :
» mais si les Anglois & les Hollandois
» se servoient toujours du prétexte de la
» nécessité où ils sont, de remplir en-
» tièrement les engagements qu'ils ont
» pris avec leurs Alliés, que par cette
» seule raison, ils refusassent de conve-
» nir des préliminaires d'un traité, &
» que sa conclusion dépendît absolument
» de cet article, j'ai déjà fait un si grand
» sacrifice, pour rendre le repos à mes
» peuples, que je ne voudrois pas en
» perdre le fruit par cette seule consi-
» dération ; ainsi je vous permets de
» céder les Châteaux d'Éxilles & de Fe-

57 nestrelles, s'il est impossible de con-
27 venir des préliminaires dont vous
27 traitez, sans cette nouvelle condes-
27 cendance, & si cette seule considé-
27 ration en empêchoit la conclusion.

27 Je vous ai déjà donné mes ordres,
27 par rapport à la prétendue Souverai-
27 neté de Charleville, j'y ajouterai seu-
27 lement, que si vous étiez obligé de
27 convenir dans les articles préliminai-
27 res, de remettre cette Principauté au
27 Duc de Lorraine, vous devez em-
27 ployer vos soins pour conserver à ceux
27 de mes Sujets, qui ont des prétentions
27 sur cette Terre, leurs hypothèques,
27 & pour engager le Duc de Lorraine
27 à se charger de les indemniser. Cette
27 condition ne doit cependant point
27 empêcher ni retarder la conclusion de
27 l'affaire importante dont vous êtes
27 chargé. Sur ce, &c. *Signé*, LOUIS
27 & contre *signé*, CHAMILLARD.

30 Mai.

» Monsieur le Marquis de Torcy ,
» la lettre que vous m'avez écrite le 22
» & le 23 de ce mois, m'a été apportée
» par le Courier que vous m'avez dé-
» pêché. Le compte exact que vous me
» rendez des conférences que vous aviez
» eues avec le Prince Eugene & le Duc
» de Marlborough , le Pensionnaire
» Heinfius & les Députés des Etats-
» Généraux , soit ensemble ou séparé-
» ment, m'a fait connoître les difficultés
» extrêmes que vous avez trouvées sur
» des points qui ne devoient pas être
» soutenus de la part de mes ennemis ,
» & je vois en même tems que quoique
» vous n'avez rien oublié , pour faire
» connoître combien leurs prétentions
» sont éloignées de la justice , après ce
» que je veux bien faire pour rétablir
» la tranquillité dont l'Europe a un si

» grand besoin , vos raisons solides , &
» ménagées avec votre sagesse ordinaire ,
» n'avoient pas pu vaincre les obstacles
» que la passion ou l'intérêt des Particu-
» liers apportent encore à un si grand
» bien ; enfin l'addition de votre lettre
» me donne lieu de croire que le Pen-
» sionnaire & ceux qui ont la principale
» autorité en Hollande , connoissant
» toute l'étendue des avantages confi-
» dérables qui ont été offerts de ma part,
» n'étoient plus retenus que par leurs
» égards pour des Alliés qui se sont mis
» en droit de faire dépendre les résolu-
» tions de leur République , de leurs
» volontés , & que le premier Ministre
» du Gouvernement de Hollande , vous
» avoit engagé à différer encore votre
» départ , pour donner la dernière main
» à cet important ouvrage , dans une
» conférence où l'on devoit régler tous
» les articles préliminaires qui en doi-

» vent faire la matiere ; comme elle
» doit se tenir le 23 ; que vous comp-
» tiez me dépêcher aussi-tôt un Exprès,
» pour m'informez du succès qu'elle de-
» voit avoir, & qu'il ne m'est rien venu
» depuis de votre part, j'aurois lieu de
» craindre que votre Courier n'eût été
» arrêté en chemin, si je ne jugeois
» aussi que vous auez été obligé de dis-
» cuter même, jusqu'aux termes des dif-
» férens articles que vous auez eu à
» rédiger, & qu'ayant à négocier avec
» des Ministres remplis de difficultés,
» cette discussion peut avoir été longue.
» J'ai voulu cependant vous avertir par
» cet Exprès, si vous êtes encore en
» Hollande, que je n'ai point eu de vos
» lettres depuis celle dont je vous accuse
» la réception, afin que si vous m'avez
» dépêché un Courier, & qu'il eût été
» enlevé dans son passage, vous puissiez
» me renvoyer le duplicata des expé-

» disions dont il auroit été chargé.

» Vous devez avoir appris par une
» lettre qui vous a été écrite par l'ordi-
» naire le 23, que j'avois fait partir un
» Courier le 22, & je ne doute pas de
» votre inquiétude, ne le voyant point
» arriver. Il n'y avoit point ici de passe-
» port, pour assurer son passage, & j'a-
» vois fait adresser ma lettre pour vous
» au Comte de Bergheik, croyant qu'il
» seroit en état de vous l'envoyer avec
» sûreté. Comme il n'avoit point aussi
» de passeports, & qu'il a cru ne devoit
» pas risquer de la laisser intercepter,
» il l'a renvoyée, & c'est celle que vous
» trouverez dans ce paquet. Vous verrez
» par l'un des articles qu'elle contient,
» que j'avois prévu ce que vous m'avez
» marqué de l'obstacle invincible
» que vous avez trouvé à faire désister
» ceux qui traitent avec vous, sur le
» point des Châteaux d'Exilles & de

» en Alsace , sous prétexte de la préter-
» due ratification d'un traité que l'Em-
» pereur a toujours regardé comme la baze
» de sa sûreté & de sa liberté. Vous
» sçavez que ce traité s'explique bien
» clairement ; qu'il ne fera élevé aucune
» Forteresse sur le bord du Rhin , entre
» Bâle & Philisbourg , seulement du
» côté de l'Allemagne. Il n'y a aucun
» équivoque sur ce point , il n'en a même
» jamais été mention , lorsqu'il a été
» question d'expliquer l'étendue de mes
» droits sur l'Alsace ; ainsi c'est une pré-
» tention aussi mal fondée , qu'elle est
» opiniâtement soutenue , & si elle
» avoit lieu , je ne pourrois m'assurer la
» possession de l'Alsace , qui m'a été
» cédée de concert avec toutes les Puif-
» sances de l'Empire. Cette Province
» séparée presque de toutes parts de mes
» Etats , pourroit être bientôt envahie
» par l'Empereur , s'il conservoit sus

» cette frontiere , les Fortereſſes confi-
» dérables qui demeureront en ſon pou-
» voir , pendant qu'il ne me reſteroit
» point de Places d'armes , & que l'on
» me priveroit des moyens de tenir en
» ſûreté dans cette Province , un corps
» capable de la défendre , ſi elle étoit
» attaquée. Je compte que vous aurez
» employé toutes ces raiſons ; mais
» comme l'expérience fait voir que l'é-
» quité n'eſt pas la règle des prétentions
» de mes ennemis dans les demandes
» qu'ils ont faites , je remets , comme
» je vous l'ai déjà marqué , à expliquer
» plus particulièrement mes intentions
» à cet égard , lorsque j'aurai reçu la
» dépêche que j'attends de vous. Enfin
» le Courier que j'ai fait partir aujour-
» d'hui , a ordre de vous remettre ma
» lettre ſur la route , ſi vous êtes en
» chemin pour revenir , afin que vous
» puiſſiez , après qu'elle ſera déchiffrée ,

» écrire au Président Rouillé , par ce
 » même Courier , ce que vous jugerez
 » qu'il devra sçavoir de mes intentions,
 » suivant le dernier état où les affaires
 » seront demeurées , lors de votre dé-
 » part , & en attendant les ordres que
 » je lui donnerai sur la dépêche que j'at-
 » tends de vous à tout moment. Sur
 » ce, &c. *Signé*, LOUIS, & *contre-*
 » *signé*, CHAMILLARD.

*Lettre du Roi aux Gouverneurs des
 Provinces de son Royaume.*

» Monsieur , l'espérance d'une paix
 » prochaine étoit si généralement ré-
 » pandue dans mon Royaume , que je
 » crois devoir à la fidélité que mes peu-
 » ples m'ont témoignée pendant le cours
 » de mon regne , la consolation de les
 » informer des raisons qui empêchent
 » encore qu'ils ne jouissent du repos

» que j'avois dessein de leur procurer.

» J'aurois accepté, pour le rétablir,
» des conditions bien opposées à la sû-
» reté de mes Provinces frontieres ;
» mais plus j'ai témoigné de facilité &
» d'envie de dissiper les ombrages que
» mes ennemis affectent de conserver
» de ma puissance & de mes desseins,
» plus ils ont multiplié leurs préten-
» tions, en sorte qu'ajoutant par degrés
» de nouvelles demandes aux premières,
» & se servant ou du nom du Duc de
» Savoye, ou du prétexte de l'intérêt
» des Princes de l'Empire, ils m'ont
» également fait voir que leur intention
» étoit seulement d'accroître aux dépens
» de ma Couronne, les Etats voisins
» de la France, & de s'ouvrir des voies
» faciles, pour pénétrer dans l'intérieur
» de mon Royaume, toutes les fois qu'il
» conviendrait à leurs intérêts de com-
» mencer une nouvelle guerre. Celle

» que je soutiens, & que je voulois finir,
» ne seroit pas même cessée, quand j'au-
» rois consenti aux propositions qu'ils
» m'ont faites : car ils fixoient à deux
» mois le tems où je devois, de ma part,
» exécuter le traité, & pendant cet in-
» tervalle, ils prétendoient m'obliger
» à leur livrer les Places qu'ils me de-
» mandoient dans les Pays-Bas & dans
» l'Alsace, & à raser celles dont ils
» demandoient la démolition. Ils refu-
» soient de prendre de leur côté d'autre
» engagement, que de faire cesser tous
» actes d'hostilités jusqu'au premier du
» mois d'Août, se réservant la liberté
» d'agir alors par la voie des armes,
» si le Roi d'Espagne, mon petit-fils,
» persistoit dans la résolution de défen-
» dre la Couronne que Dieu lui a don-
» née, & de périr, plutôt que d'aban-
» donner des peuples fidèles qui depuis
» neuf ans, le reconnoissent pour leur

» Roi légitime. Une telle suspension ;
» plus dangereuse que la guerre , éloi-
» gnoit la paix , plutôt que d'en avancer
» la conclusion ; car il étoit non seule-
» ment nécessaire de continuer la même
» dépense pour l'entretien de mes ar-
» mées , mais le terme de la suspension
» d'armes expiré , mes ennemis m'au-
» roient attaqué avec les nouveaux avan-
» tages qu'ils auroient tirés des Places
» où je les aurois moi-même introduits ,
» en même tems que j'aurois démolli
» celles qui servent de remparts à quel-
» ques-unes de mes Provinces frontie-
» res. Je passe sous silence les infinua-
» tions qu'ils m'ont faites , de joindre
» mes forces à celles de la Ligue , & de
» contraindre le Roi mon petit-fils ,
» à descendre du Trône , s'il ne consen-
» toit pas volontairement à vivre défor-
» mais sans Etats , & à se réduire à la
» simple condition d'un Particulier. Il
» est contre l'humanité , de croire qu'ils

» ayent seulement eu la pensée de m'en-
 » gager à former avec eux une pareille
 » alliancc. Mais quoique ma tendresse
 » pour mes peuples ne soit pas moins
 » vive que celle que j'ai pour mes pro-
 » pres enfans, quoique je partage tous
 » les maux que la guerre fait souffrir à
 » des Sujets aussi fideles, & que j'aye
 » fait voir à toute l'Europe, que je de-
 » firois sincèrement de les faire jouir
 » de la paix, je suis persuadé qu'ils
 » s'opposeroient eux-mêmes à la rece-
 » voir à des conditions également con-
 » traies à la justice & à l'honneur du
 » nom François.

» Mon intention est donc que tous
 » ceux qui depuis tant d'années, me
 » donnent des marques de leur zele,
 » en contribuant de leurs peines, de
 » leurs biens, & de leur sang, à sou-
 » tenir une guerre aussi pesante, con-
 » noissent que le seul prix que mes
 » ennemis prétendoient mettre aux of-

» fres que j'ai bien voulu leur faire ,
» étoit celui d'une suspension d'armes ,
» dont le terme borné à l'espace de
» deux mois , leur procuroit des avan-
» tages plus considérables , qu'ils ne
» peuvent en espérer de la confiance
» qu'ils ont en leurs troupes. Comme
» je mets la mienne en la protection
» de Dieu , & que j'espere que la pu-
» reté de mes intentions attirera sa
» bénédiction sur mes armes , je veux
» que mes peuples , dans l'étendue de
» votre Gouvernement , sçachent de
» vous , qu'ils jouiroient de la paix ,
» s'il eût dépendu seulement de ma
» volonté , de leur procurer un bien
» qu'ils desirent avec raison , mais qu'il
» faut acquérir par de nouveaux ef-
» forts , puisque les conditions immen-
» ses que j'aurois accordées , sont inu-
» tiles pour le rétablissement de la
» tranquillité publique. *Signé*, LOUIS.
» *Contre-signé* , COLBERT.

S O M M A I R E.

Le Roi fait encore des démarches auprès de la Hollande, pour obtenir la paix. Il envoie M. le Maréchal d'Huxelles & M. l'Abbé de Polignac en Hollande, pour négocier. Instructions données à ces Plénipotentiaires. Sa Majesté accorde tous les articles des préliminaires, excepté le 4e & le 37e, concernant la cession de l'Espagne. Premières conférences tenues dans un Yacht, auprès de Maerdik. Conférences de Gertruydenberg. Les Députés se rendent toujours plus difficiles. Leurs prétentions augmentent, avec la facilité du Roi à céder. Ils veulent entr'autres articles, que Sa Majesté fasse la guerre à son petit-fils, le Roi d'Espagne, pour le détrôner. Variations des Députés. Triste situation de la France. Le roi fait un dernier effort : il cede l'Alsace, plusieurs Places en Flandre, & offre même de fournir des subsides, pour faire la guerre au Roi d'Espagne. Toutes ces offres sont rendues inutiles par l'orgueil des ennemis. Quelles étoient les conditions qu'ils vouloient imposer. Le Roi en est indigné. Il écrit à ses Plénipotentiaires. Les conférences sont rompues. Etat de la France & de l'Espagne.

CONFÉRENCES

C O N F É R E N C E S*de Gertruydemberg, 1710.*

LES ennemis de la France avoient enfin révélé le secret de leurs vastes prétentions. Elles n'étoient plus douteuses, depuis que les Ministres de l'Empereur, de l'Angleterre & des Provinces-Unies, avoient signé l'écrit dressé par le Pensionnaire de Hollande, contenant les articles préliminaires qu'ils établissoient comme la baze & le fondement nécessaire de la paix.

On ne pouvoit plus dire avec la moindre apparence de vérité, que sa conclusion dépendit uniquement de la volonté du Roi, & que cette paix si désirée en France, seroit bientôt signée, si Sa Majesté consentoit à sacrifier quelques Places, dont la conservation lui étoit chère,

*Tom. II. Part. II.***M**

parce qu'elles étoient le fruit de ses conquêtes.

Les conférences tenues à la Haye au mois de Mai 1709, avoient clairement fait voir que rien ne coûtoit au Roi, pour rendre la paix à ses peuples; que les ennemis au contraire profitoient de sa condescendance, pour s'animer mutuellement à continuer la guerre.

Les articles préliminaires devinrent pour eux un nouveau lien, & comme une loi nouvelle qu'ils s'imposèrent, pour fortifier les obstacles qu'ils apportoient au rétablissement de la tranquillité générale.

Plus Sa Majesté souhaitoit de la rendre à ses peuples, plus ils témoignoit de zèle pour son service, & d'ardeur pour soutenir sa gloire & celle de la Nation; mais la fidélité des Sujets augmentoit encore le desir que le Souverain avoit de mettre fin à leurs maux, & pour y

parvenir à quelque prix que ce fût, Sa Majesté acceptoit toutes les conditions, contenues dans les préliminaires, à l'exception seulement de celles qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'exécuter.

C'étoit précisément sur ces conditions impossibles dans leur exécution, que les ennemis de la France & de la paix insistoient avec plus d'opiniâtreté. Fiers de leurs succès, persuadés que rien ne pouvoit résister à leurs armes, ils prétendoient que si ces conditions, dont l'effet ne dépendoit pas du Roi, n'étoient pas pleinement exécutées dans l'espace de deux mois, ce terme expiré, toute suspension d'armes cesseroit. Ils se proposoient d'agir alors avec d'autant plus d'avantage, qu'ils seroient en possession des Places fortes que, suivant les préliminaires, le Roi auroit fait remettre entre leurs mains, comme otages, disoient-ils, de la parole Royale.

Les deux articles dont ils demandoient l'effet réel , dans le terme fatal de deux mois , étoient le quatrième & le trente-septième des préliminaires.

Le quatrième article portoit : » Que
 » pour assurer l'exécution des traités à
 » conformer dans ce terme de deux
 » mois , le Roi feroit enforte que le
 » Royaume de Sicile possédé alors par
 » le Roi d'Espagne son petit-fils , seroit
 » remis à l'Archiduc , qualifié par le
 » même article , de *Roi Catholique* , &
 » que le Roi Philippe , nommé seule-
 » ment *Duc d'Anjou* , sortiroit dans ce
 » même espace de tems , lui & sa fa-
 » mille , de tous les Etats dépendans de
 » la Monarchie d'Espagne. «

L'article 37 faisoit dépendre la paix , de l'exécution de l'article 4 ; c'étoit seulement au cas que ce quatrième article eût son entier effet , la Monarchie d'Espagne étant rendue & cédée à l'Archiduc,

que la cessation d'armes seroit prolongée jusqu'à la conclusion & ratification des traités de paix.

Il étoit alors également impossible au Roi de disposer & de la Sicile, & de l'Espagne. Sa Majesté n'avoit pas un seul homme en Sicile; elle avoit retiré d'Espagne toutes ses troupes, persuadée que cessant de secourir le Roi son petit-fils, elle prouveroit le desir sincere qu'elle avoit de faciliter la paix. Dans la même vûe de donner des preuves incontestables de sa sincérité, elle offroit de s'engager à refuser désormais tout secours au Roi d'Espagne; elle promettoit de donner de tels ordres, & si sévèrement exécutés, que ce Prince ne recevroit à l'avenir aucune assistance directe ni indirecte; de la part de la France.

Tout autre engagement étoit inutile, parce qu'il auroit été impossible d'y satisfaire.

1709 (a), augmentèrent encore les souffrances de leurs peuples, & si cette campagne releva la gloire de la Nation Française, par les preuves qu'elle donna de sa valeur & de sa patience dans une année de famine, la nécessité de faire la paix n'en devint que plus pressante.

Les ennemis prirent Menin & Tournay; ils eurent à la journée de Malplaquet, l'honneur de demeurer maîtres du champ de bataille; mais ils l'acheterent cherement.

Les Hollandois y perdirent leur meilleure Infanterie, & la prise de Mons ne leur fut pas assez utile, pour les consoler de cette perte, ni pour la réparer.

Les dommages que la guerre causoit de part & d'autre, devoient être de puissans motifs, pour faciliter la conclusion de la paix.

Le Roi n'avoit jamais perdu le desir
 (a) Voyez la note précédente, p. 187. T. I.

de contribuer de tout son pouvoir à son rétablissement, & nonobstant le mouvement des armées, on entretenoit toujours en Hollande, par ordre de Sa Majesté, quelque correspondance, soit pour en recevoir des avis, soit aussi pour profiter des momens où l'on pourroit renouer encore quelque négociation plus heureuse que les précédentes.

Ces voies indirectes, & qui n'étoient pas exemptes de soupçon, furent employées pour faire sçavoir au Pensionnaire de Hollande, que Sa Majesté consentiroit à remettre aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, comme en dépôt, trois de ses Places qu'elle choisiroit, & qu'ils garderoient jusqu'à ce que la cession de la Monarchie d'Espagne eût son entier effet. Cette offre nouvelle fut inutile : le Pensionnaire de Hollande répondit que véritablement le dépôt offert étoit nécessaire, mais qu'il ne suffisoit

pas , pour assurer que le traité de paix auroit son effet ; que le Roi d'Espagne ne se croiroit pas obligé à renoncer à sa Couronne , pour dégager & faire restituer au Roi son grand-pere , trois Places déposées pour sûreté , & comme ôtage de la bonne foi de la France ; enfin que si le Roi perdoit ces Places , faute d'exécution de sa promesse , il gagneroit encore beaucoup , en maintenant à ce prix le Roi son petit-fils sur le Trône d'Espagne.

Pettekum reparut sur la scene ; il s'étoit flatté d'une forte récompense , lorsque de lui-même il s'étoit ingéré à travailler à la paix générale. Il ne voulut pas perdre l'objet de ses desirs , & le fruit de ses peines. Il continua d'écrire en France , lorsque toute négociation paroïssoit rompue , & de se donner en Hollande , comme instruit des intentions du Roi.

Le Pensionnaire étoit cependant l'oracle qu'il consultoit. Conduit par ce Ministre, après avoir reçu ses ordres, ceux du Prince Eugene, & de Marlborough, Pettekum se rendit à Versailles, chargé simplement d'écouter les propositions qui lui seroient faites, pour établir de nouvelles conférences, & traiter sur les articles 4 & 37 des préliminaires, les deux seuls qu'on croyoit arrêter la conclusion de la paix.

En effet le Roi la desiroit si sincèrement, que nonobstant la rigueur des conditions contenues dans les articles préliminaires dressés à la Haye, Sa Majesté avoit déclaré qu'elle les accepteroit, s'il étoit possible de convenir de quelque tempéramment, à l'égard de ces deux articles.

On étoit alors au commencement de l'hyver; la saison suspendoit toute action de guerre, & laissoit aussi un libre cours

à la négociation. Le consentement que le Roi donnoit aux préliminaires, à l'exception de deux seuls articles, applaniffoit beaucoup de difficultés; enforte qu'il y avoit sujet d'espérer qu'au lieu de préliminaires, de suspension d'armes, on pourroit, avant le printems, signer la paix définitivement, si la bonne foi régnoit de part & d'autre.

Mais les ennemis de la France envenimerent la condescendance du Roi à leurs énormes demandes; & pour la tourner en poison, ils répandirent que Sa Majesté ne se montreroit pas si facile, si elle ne sçavoit qu'en acquiesçant à tant d'articles, elle ne prenoit réellement aucun engagement, parce que la cause principale de la guerre subsistoit toujours; qu'elle ne pouvoit cesser, que lorsque le Roi d'Espagne renonceroit effectivement à sa Couronne, & sortiroit des Etats de cette Monarchie; qu'il paroissoit claire,

ment, que l'intention secrète du Roi avoit toujours été, & qu'elle étoit encore, de le maintenir sur le Trône, malgré les efforts de tant de Nations unies pour le forcer d'en descendre : qu'il étoit de l'intérêt commun de veiller & d'agir unanimement, pour empêcher que ces vues cachées ne réussissent, comme il arriveroit peut-être, si l'on se laissoit endormir par des négociations vaines, dont la prolongation n'auroit d'autre objet, que de profiter de la part de la France, de quelque conjoncture favorable de diviser les Alliés, ainsi que ses Ministres l'espéroient des troubles présents dont le Nord de l'Europe étoit agité.

Ces discours semés pour entretenir l'esprit de guerre, & l'opposition à la paix, n'empêcherent pas le Pensionnaire, qui peut-être les fomentoit, de charger Pettekum de dire, que si véritablement

de Polignac, pour traiter de la paix, en qualité de ses Plénipotentiaires. Le lieu des conférences fut fixé à Gertruydemberg, & le point principal de la négociation, même l'unique, se réduisoit à convenir des moyens d'exécuter l'article 37, par conséquent l'article 4; tous les autres articles des préliminaires étant accordés, il y avoit lieu de prévoir qu'un consentement verbal, que les Plénipotentiaires donneroient aux préliminaires, à l'exception seule des articles 4 & 37, ne contenteroit pas des Négociateurs, dont la défiance étoit excessive, occupés à former des difficultés, plutôt qu'à les applanir, & persuadés que quelque sûreté qu'on leur offrît, elle ne seroit jamais suffisante.

Il n'étoit donc que trop vraisemblable que les Députés de la République exigeroient des Plénipotentiaires, de signer avant toutes choses, les articles que le

Roi leur permettoit d'accorder.

Depuis les premières ouvertures pour la paix, une expérience suivie avoit souvent fait connoître l'attention des ennemis du Roi, à tendre des pièges à sa bonne foi, & à abuser du desir sincère qui portoit Sa Majesté à rendre au plutôt la paix à ses peuples.

Elle jugeoit donc que si-tôt qu'elle auroit permis à ses Plénipotentiaires de signer les préliminaires, avant que d'être convenus de l'explication à donner aux deux articles exceptés, les Députés de Hollande ne manqueraient pas de prétendre que les articles signés seroient exécutés, par conséquent les Places accordées comme ôtages, livrées entre les mains des Hollandois, & qu'alors eux & leurs Alliés employeroient des prétextes peut-être déjà préparés, pour recommencer la guerre.

Cette raison si forte de refuser toute

pagne, & si quelqu'un d'eux étoit admis dans les armées du Roi Catholique, elle s'obligeoit à regarder cette admission, comme un sujet de rupture.

Elle offroit de remettre, pour sûreté de sa parole, quatre de ses Places entre les mains des Hollandois; elle se réservoit d'en faire le choix dans les Pays-Bas, & consentoit à les laisser aux Etats-Généraux en dépôt, comme ôtages, jusqu'à la fin de la guerre d'Espagne.

Ces Places auroient été Bergues, Douay, Charlemont & Aire: mais l'objet des ennemis étoit alors, que le Roi promît d'unir ses forces à celles qu'ils employeroient, pour contraindre le Roi d'Espagne à renoncer à sa Couronne, proposition qu'on ne croyoit pas que Sa Majesté pût jamais écouter.

Outre le dépôt de ces quatre Places, le Roi admettant les préliminaires, eût remis encore aux Hollandois, à la signa-

ture de la paix définitive, celles qui devoient former leur barrière prétendue ; il eût fait raser Dunkerque & les Places fortes de l'Alsace.

Si Sa Majesté, comme ses ennemis le publioient, eût voulu les tromper par une feinte négociation, dans la vûe de profiter de leur crédulité, pour conserver le Roi son petit-fils sur le Trône d'Espagne, elle se seroit bien abusée, & de sa part il y auroit eu peu de prudence, de fortifier des ennemis éclairés, que l'excès de confiance ne pouvoit aveugler.

Enfin les Plénipotentiaires avoient pouvoir de proposer le Royaume de Navarre, pour tenir lieu au Roi d'Espagne de tout le reste de sa Monarchie ; mais ils en devoient réserver la proposition, ne la faire qu'à l'extrémité, & seulement lorsqu'on auroit rejeté tout tempéramment sur les deux articles contestés,

yacht; qu'ils se rendroient au logement des Plénipotentiaires; si peut-être eux-mêmes n'aimoient mieux conférer dans l'yacht, ce que les Députés laissoient à leur décision.

Le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac choisirent le second parti. Ils s'embarquoient dans une Chaloupe, pour se rendre à bord du bâtiment des Députés; quand Buys & Wanderdussen aborderent, & descendirent à terre pour les recevoir. Ils se rembarquerent avec les Plénipotentiaires, & entrèrent ensemble dans l'yacht. Il étoit accompagné de deux autres bâtimens pareils; l'un destiné pour les Plénipotentiaires, l'autre pour leurs Domestiques. Les Députés laisserent encore à leur choix, ou d'habiter ces bâtimens, ou de prendre des logemens à Gertruydemberg. L'habitation sur terre fut préférée; car outre la commodité du logement, les Ministres du Roi soupçonnerent

nerent qu'on ne leur proposoit la demeure sur l'eau, que dans la vûe de les éloigner de tout commerce & de toute correspondance.

Le premier jour seulement l'Abbé de Polignac passa la nuit dans l'yacht, & le Maréchal d'Huxelles, sous prétexte d'incommodité, alla coucher au Moërdik.

La première conférence qu'ils eurent avec les Députés, dura trois heures. Ils éprouverent à quel point la patience que le Roi leur avoit recommandée, étoit nécessaire. Au lieu de tempéramment, pour modérer la rigueur de l'article 37, Buys s'attribuant la parole, commença par établir les droits de la Maison d'Autriche sur tous les Etats de la Monarchie d'Espagne. Il soutint longuement qu'elle appartenoit dans sa totalité, à l'Archiduc seul.

Le Roi par conséquent, selon cette jurisprudence, ne pouvoit en justice,

non plus qu'en conscience , retenir ce bien , & le donner à son petit-fils. La loi vouloit que celui qui avoit causé le dommage , fût obligé de le réparer. Les Alliés étoient donc bien fondés à demander que le Roi Philippe, injuste détempteur de la Couronne d'Espagne , fût obligé de concert avec eux , à la restituer à l'Archiduc. Rien de plus juste , ajoutoit Buys , rien de plus naturel , que de pousser la guerre contre la France , jusqu'à ce qu'elle ait forcé par de communs efforts avec les Alliés , le Roi Philippe , qu'il nommoit seulement *Duc d'Anjou* , à descendre d'un Trône qu'il occupe injustement ; rien en même tems de plus contraire à toute équité , que de prétendre en faveur de ce Prince ; le moindre dédommagement d'une Monarchie dont nulle partie ne doit lui appartenir.

Les Plénipotentiaires répondirent vainement à ce torrent de paroles. Ils cite-

rent inutilement l'exemple du feu Roi d'Angleterre, dont la mémoire étoit si respectée en Hollande; celui des Etats-Généraux, dont les Députés présens étoient les Ministres. Ce Prince & la République de Hollande avoient reconnu le droit du Roi d'Espagne, & sa possession. On n'étoit pas même éloigné d'entrer en accommodement avant la guerre; mais sans rappeler un tems passé, la question présente ne rouloit plus sur un droit incontestable, selon les loix. Il s'agissoit actuellement de lever l'obstacle que l'article 37 des préliminaires apportoit à la paix, & de convenir des expédiens qu'on pourroit employer, pour en rendre l'exécution possible.

Buys reprit vivement qu'il n'étoit plus question de l'article 37, puisque le Roi convenoit de l'article 4, ainsi que des autres préliminaires. Il appuyoit ce faux argument; sur ce que la substance de

L'article 37 étoit renfermée dans l'article 4, d'où il tiroit la conséquence que le Roi acceptant l'article 4, acceptoit aussi le 37e ; mais le principe étant faux, la conclusion ne pouvoit être vraie.

Buys soutenoit cependant que c'étoit uniquement à cette condition ; que ses Maîtres avoient consenti aux nouvelles conférences, & donné des passeports aux Plénipotentiaires ; qu'il n'y avoit plus à régler entr'eux, que la forme & le tems d'exécuter les conditions, dont il supposoit qu'on étoit de part & d'autre entièrement d'accord.

Quant à la forme, le Roi, disoit-il, ne peut satisfaire à ses engagements, qu'en unissant ses forces à celles des Alliés, pour contraindre son petit-fils à sortir d'Espagne : à la première menace, il prendra certainement le parti d'obéir.

A l'égard du tems, on en conviendra

facilement, quand on fera d'accord sur la forme, & qu'on agira de concert.

Wanderdussen approuvoit en silence le plaidoyer de son Collegue. On a dit qu'un des Plénipotentiaires, persuadé de la bonne foi des Hollandois, prévenu en faveur de Buys, dont il estimoit la candeur & la franchise, ne s'éloignoit pas d'avouer que ce Député plaidoit bien, & qu'il établissoit incontestablement le droit de l'Archiduc sur toute la Monarchie d'Espagne.

Quoiqu'il en soit, les Plénipotentiaires n'eurent pas le don de persuasion. L'offre de quatre Places de sûreté dans les Pays-Bas François, ne fit pas la moindre impression. Ils essayèrent de faire valoir le rappel des troupes que le Roi avoit en Espagne, déjà exécuté; ce qu'ils dirent sur ce sujet n'eut pas plus d'effet, & les Députés ne firent pas plus de cas de la défense générale que le Roi venoit de

faire à ses Sujets , d'entrer au service d'Espagne.

Les Députés répondirent à l'offre des quatre Places , qu'elles étoient demandées , non au choix du Roi , mais telles que les Alliés voudroient les choisir ; qu'un tel dépôt seroit bien un gage de la parole de Sa Majesté , mais qu'il n'assureroit pas la cession réelle de l'Espagne , unique objet de tant de traités , de dépenses & d'efforts de la part des Alliés ; que la retraite totale des troupes Francoises ne termineroit pas la guerre en Espagne ; que le Roi Catholique se défendroit long-tems encore par ses propres forces , & que si les François lui manquoient , il prendroit à son service , des Irlandois , des Suisses , des Allemands , enfin qu'il disputeroit la Couronne , de manière que cette guerre nouvelle épuiseroit les Alliés , pendant que la France en repos jouiroit tranquillement de la

paix. Le point de politique que les Ministres des Alliés observoient particulièrement , étoit de supposer & d'attribuer au Roi de secondes intentions , lorsque Sa Majesté offroit beaucoup au-delà de ce que ses ennemis pouvoient espérer. Leur industrie consistoit à entretenir la défiance des peuples , & à leur persuader que l'unique but de la France étoit de les tromper.

C'étoit, selon eux, à ce dessein que le Roi avoit fait venir dans son Royaume les troupes qu'il avoit en Espagne. Il vouloit en les rappelant, se mettre en état de répondre aux Alliés, que nulle Place du Roi son petit-fils n'étoit en son pouvoir. Il espéroit éluder la demande qu'ils avoient déjà faite, de trois Places de sûreté en Espagne, ainsi qu'ils en demandoient trois en Flandre.

Buys reprocha ce rappel aux Plénipotentiaires, & s'en plaignit, comme d'un

nouvel obstacle à la conclusion de la paix. Il fondeoit son raisonnement sur ce que les troupes du Roi rentrées en France, fortifieroient ses armées en Flandre, en Allemagne, en Dauphiné.

Il disoit que le Roi d'Espagne sans secours, contraint de se défendre par ses propres forces, redoubleroit ses efforts, & trouveroit peut-être dans la nécessité, des ressources inespérées.

L'idée du Pensionnaire, dirent les Députés, étoit en demandant trois Places en Espagne, au choix des Alliés, d'épargner au Roi le désagrément de faire la guerre au Roi son petit-fils; car en les accordant, la conquête d'Espagne devenoit facile, & la guerre n'auroit pas duré long-tems. Il ne restoit à ces Députés, que d'insister sur la récompense que l'attention du Pensionnaire méritoit de Sa Majesté.

.. Ils insinuerent, sans s'engager, que

Les trois Places en Espagne étant cédées avec trois autres dans les Pays-Bas, au choix des Alliés, leurs Maîtres tâcheroient d'obtenir le consentement des Alliés à la paix, après que celui des Villes & des Provinces de Hollande, auroit été accordé.

Nul autre expédient n'étoit à proposer sur l'article 37. Les Députés en renouvelèrent la déclaration formelle; s'ils ne disoient rien de nouveau, c'est que les propositions des Plénipotentiaires ne sont pas, dirent-ils, plus nouvelles.

Buys & Wanderdussen traiterent de chimere la proposition renouvelée d'un partage pour le Roi d'Espagne. Il suffisoit qu'elle eût été rejetée l'année précédente aux conférences de la Haye.

La premiere tenue dans l'yacht, étant finie, on passa dans un autre bâtiment aussi sur l'eau. Les Plénipotentiaires y souperent avec les Députés; & pendant

qu'ils étoient à table , un Courier vint de la Haye apporta des lettres à ces derniers ; ils les lûrent , sans s'expliquer de ce qu'elles contenoient. Ils proposerent le lendemain aux Plénipotentiaires , d'aller à Gertruydenberg , dont le séjour seroit plus commode , & leur conviendroit mieux que l'habitation des yachts ; les Plénipotentiaires y consentirent ; mais cette attention des Députés ne produisit pas le moindre adoucissement dans la seconde conférence.

Il parut même inutile de s'efforcer de part & d'autre à trouver un tempérament sur l'article 37 , considéré comme le seul des préliminaires qui renfermoit des difficultés , regardées jusqu'alors comme insurmontables ; ce n'étoit pas le seul obstacle à la paix.

Buys déclara qu'il y en avoit encore d'autres à surmonter après que les préliminaires seroient signés , & que ses Maî-

res se réservèrent la faculté de former
dors des demandes , qu'il nomma *ulté-
rieures.*

Il tut ce qu'elles contiendroient , &
dit seulement que l'une d'entr'elles se-
roit au sujet de la Principauté d'Orange ,
& des biens dépendans de cette succes-
sion.

Wanderdussen plus humain que son
Collegue , voulut bien confier aux Plé-
nipotentiaires , mais sous une espece de
secret , que l'Etat comprendroit dans les
demandes ultérieures , Valenciennes ,
Douay & Cassel ; que de plus , il pré-
tendrait un dédommagement des frais
que les sièges de Tournay & de Mons
lui avoient causés.

Ainsi les demandes faites en 1709 ,
aux conférences de la Haye , ne suffi-
soient plus , pour satisfaire les Hollan-
dois. On pouvoit donc juger du succès
qu'auroit la négociation. Le Public en

étoit si persuadé, qu'on offroit communément à la Haye le parti de trois contre un, sur l'inutilité des conférences.

Toutefois les Députés affurèrent & voulurent persuader que les intentions de leurs Maîtres étoient pacifiques. Ils protestoient de leur zele particulier pour la paix. La preuve en étoit, selon eux, que jusqu'alors ils n'avoient pas encore parlé de la nécessité de signer les préliminaires, conditions cependant nécessaires, dont les mal-intentionnés exigeoient l'accomplissement avant que de convenir d'aucun tempéramment sur l'article 37.

Les Plénipotentiaires peu contents des premières conférences, louerent dans le compte qu'ils en rendirent au Roi, le traitement personnel qu'ils avoient reçu, & la commodité des logemens préparés pour eux à Gertruydenberg; mais ils prévirent que la négociation ne seroit pas

heureuse. Les discours des Députés de la République ne permettoient pas d'en juger autrement. Ils avoient dit nettement que les Alliés exigeoient, comme condition essentielle de la paix, que le Roi unît ses forces aux leurs, pour obliger conjointement le Roi d'Espagne à renoncer à sa Couronne, s'il résistoit à l'abandonner volontairement. Toutefois la même proposition hazardée l'année précédente dans les conférences de la Haye, y parut si odieuse, que le Prince Eugene & le Duc de Marlborough nièrent qu'elle eût jamais été faite. Elle fut renouvelée aux conférences de Gertruydenberg, & de plus les Députés annoncèrent qu'ils y ajouteroient ces demandes ultérieures qu'ils vouloient tenir suspendues, sans en expliquer aucunes, que dans le tems & de la maniere que la République le jugeroit à propos.

Malgré tant d'obstacles qu'elle formoit à

la paix, ses Alliés souffroient impatiemment la continuation de toute apparence de négociation, quoique persuadés qu'ils seroient toujours maîtres des décisions, & qu'il ne se prendroit aucune résolution, qu'ils ne l'eussent approuvée.

Mais la seule que les Chefs de la Ligue approuvoient, étoit de continuer la guerre, & de faire de nouveaux efforts, pour accabler la France. Ils ne cessoient de répandre qu'il falloit se défier continuellement de ses artifices, & n'oublièrent rien pour empêcher que la sincérité des intentions du Roi ne fût connue, & ne fît sur les peuples une impression trop vive.

C'étoit principalement dans cette vûe qu'ils avoient fixé le lieu des conférences, loin de la Haye, dans une petite Ville fermée, où qui que ce soit ne pouvoit entrer, encore moins parler aux Plénipotentiaires, sans que l'Etat en eût aussitôt avis.

Il étoit d'ailleurs aisé de laisser de longs intervalles d'une conférence à l'autre , & sans affectation apparente de faire écouler inutilement le tems de la campagne , ce qui seroit arrivé plus difficilement , si les Plénipotentiaires étant admis à la Haye , comme ils le demanderent par ordre du Roi , eussent eu la liberté de conférer avec le Pensionnaire de Hollande , & les Députés de l'Etat , aussi souvent que le bien des affaires & l'avancement de la négociation l'eussent exigé.

Les Députés partis de Gertruydenberg le 10 Mars , y retournerent le 21 , excités par les plaintes que les Plénipotentiaires firent d'un si long silence , lorsqu'il s'agissoit d'une affaire qui demandoit plus d'empressement.

Buys étoit chargé de répondre à la proposition de transférer les conférences à la Haye , qu tout au moins dans quel-

que Ville voisine, telle que Delft, Rotterdam, ou quelque autre à peu près à la même distance. Il dit donc qu'avant que de changer de lieu, il étoit nécessaire de s'accorder sur l'article 37, & de signer les préliminaires; qu'après cette signature essentielle, on pourroit s'assembler à la Haye, pour y signer la paix, lorsqu'on seroit convenu de toutes les autres conditions.

En vain les Plénipotentiaires repliquèrent que ces conditions intéressoient toutes les Puissances liguées contre la France, qu'il étoit donc nécessaire d'en conférer avec leurs Ministres, de sçavoir quelles étoient les prétentions de leurs Maîtres, de chercher les moyens d'en applanir les difficultés, & de se concilier; qu'on y réussiroit plus facilement à la Haye, où ils se trouveroient tous assemblés, qu'en aucun autre lieu principalement aussi éloigné que Gentry.

Jemberg, où non seulement toute entrevue avec les Ministres des Alliés étoit interdite, mais de plus les conférences établies avec les Députés de l'Etat, s'y tenoient si rarement, que les longs intervalles faisoient perdre un tems précieux qu'on employeroit utilement au progrès de la négociation, si toutes les Parties intéressées se trouvoient rassemblées dans le même lieu, principalement à la Haye, résidence des Etats-Généraux.

Les Députés déclarerent qu'ils avoient l'ordre de leurs Maîtres, qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'y contrevenir; que de plus, le nœud de la négociation étoit de convenir de l'exécution de l'article 37, par conséquent de l'article 4, qu'il renfermoit.

Pour y parvenir, dirent les Plénipotentiaires, il est absolument nécessaire de former un partage au Roi d'Espagne. Comment l'engager autrement à renou-

terdam, la complaisance que Sa Majesté avoit d'employer ses offices pour persuader au Roi son petit-fils, de se contenter du Royaume de Naples, avec la Sardaigne & les Places de la Côte de Toscane.

Les Députés en rejetterent encore la proposition.

Les Alliés ne vouloient pas qu'un Prince, petit-fils du Roi, devînt si puissant dans le voisinage de la France. Ils disoient qu'il pourroit aisément obtenir des secours, s'emparer des Etats d'Italie, & par ces degrés remonter sur le Trône d'Espagne; que c'étoit ainsi que le Roi Auguste étoit remonté sur le Trône de Pologne.

Les Plénipotentiaires substituerent aux alternatives rejetées, celle de laisser au Roi d'Espagne le seul Royaume d'Arragon; ils y trouverent encore plus d'opposition.

L'Arragon étoit continent d'Espagne;

La Nation la même , par conséquent le possesseur de cette Couronne avoit encore plus de facilité de revenir contre les dispositions d'un traité de paix.

L'idée d'engager quelqu'un des Princes de l'Europe à remettre ses Etats au Roi d'Espagne , & recevoir en échange ceux que les Alliés refusoient de laisser à Sa Majesté Catholique , fut rejetée , comme chimere ; enfin nulle proposition de dédommagement n'étant admise , les Plénipotentiaires presserent Buys & Wanderdussen de déclarer au moins quel étoit le partage que les Alliés se proposoient de laisser au Roi Philippe. Les Députés répondirent que si jamais il en étoit accordé quelqu'un , pour le bien de la paix , un tel partage ne pourroit être que bien petit.

Les représentations réitérées des Plénipotentiaires , furent aussi vaines que l'avoient été les premières.

Députés étoit de les engager à demander simplement la Sicile pour tout dédommagement ; alors Buys & Wanderdussen se feroient seulement chargés d'en faire le rapport , & peut-être , chose douteuse , feroient-ils revenus déclarer dans une nouvelle conférence , qu'on accordoit à la France , ce qu'elle auroit demandé , à condition toutefois d'un engagement précis & positif de faire la guerre au Roi d'Espagne , s'il refusoit le partage réglé & demandé pour lui , par le Roi son grand-pere. Si le Roi refusoit de prendre cet odieux engagement , les Hollandois & leurs Alliés auroient la satisfaction de faire retomber la haine de la continuation d'une guerre onéreuse, sur Sa Majesté, & sur le refus qu'elle auroit fait , d'accorder les sûretés nécessaires pour la solidité d'un traité de paix.

Deux autres conférences tenues à Gertruydenberg , ne furent pas plus heureuses.

set. Les mêmes demandes & les mêmes réponses à peu près s'y répéterent, sans oublier les demandes ultérieures que les Députés se réservoient à expliquer, quand il en seroit tems. Ils dirent seulement que la République demanderoit pour elle, & sans préjudice des autres prétentions des Alliés, Valenciennes, Douay, la Gouvernance de Cassel, & le dédommagement des frais que les sièges de Mons & de Tournay avoient coûtés à l'Etat.

Ils laisserent entendre que l'Archiduc auroit lieu d'exiger un dédommagement du partage, quoique médiocre, qu'il laisseroit au Roi Philippe.

Que les héritiers du feu Roi Guillaume d'Angleterre, insisteroient sur la restitution de la Principauté d'Orange.

L'intérêt des François de la R. P. R. réfugiés en Hollande, ne fut pas oublié. Il étoit juste, dirent les Députés, d'accorder à ceux qui seroient naturalisés

Hollandois, la liberté de commercer en France.

Les Plénipotentiaires rendirent compte au Roi le 24 Mars, de l'état d'une négociation si peu satisfaisante. Ils le supplient en même tems de leur envoyer ses ordres, & des instructions nouvelles sur quatre questions principales.

La première, si Sa Majesté leur commandoit de se contenter simplement du Royaume de Sicile, & de le demander, comme un dédommagement suffisant, la première fois qu'ils en conféreroient encore avec les Députés de Hollande.

2°. Quelle assurance ils donneroient que le Roi Catholique accepteroit un dédommagement si peu proportionné aux Etats dont les ennemis exigeoient la cession.

3°. Supposé qu'il fût possible de convenir de ces deux articles, les Plénipotentiaires demandoient s'ils devoient en

se cas signer les préliminaires ; sans être éclaircis de la qualité des demandes ultérieures.

4°. Enfin s'ils insisteroient sur une garantie certaine de la paix, après que les préliminaires seroient exécutés, ou s'ils consentiroient à signer sans avoir cette garantie.

Le Roi loua la prudence de ses Plénipotentiaires, & approuva qu'ils n'eussent pas demandé la Sicile, comme un dédommagement suffisant pour les autres Etats de la Monarchie d'Espagne. Outre l'inégalité de ce qu'ils appelloient échange, on ne pouvoit en donner le nom à cette portion médiocre qu'il n'étoit pas même en leur pouvoir d'offrir, car ils n'étoient pas maîtres de la Sicile ; le Roi Catholique la possédoit encore, & lui seul avoit droit d'en disposer.

Le Roi observa dans la conduite & les discours des Députés de Hollande, la

même méthode qu'ils avoient suivie depuis qu'il étoit question de traiter. Toute leur attention étoit de rejeter sur la France, ce que la rupture des négociations de paix auroit d'odieux. C'étoit le but & la cause de leurs discours ambigus, de leur étude continuelle à déguiser leurs véritables intentions, à se laisser deviner pour demander ensuite au-delà de ce qu'ils espéroient obtenir. Ils croyoient que par de tels artifices, ils conduiroient les Plénipotentiaires à leur faire toujours de nouvelles offres, & qu'enfin le Roi se contenteroit d'un partage moindre peut-être que les Alliés n'étoient résolus de l'accorder.

Le Roi répondit à la seconde question, qu'il ne consentiroit jamais à forcer le Roi son petit-fils à recevoir pour dédommagement, le Royaume de Sicile, avec des conditions si contraires à toute équité. Que les événemens d'une guerre forcée,

Quand même ils seroient malheureux , étoient à préférer à une fausse paix , dont la vaine apparence ne pouvoit l'assurer de conserver long - tems le peu que ses ennemis lui auroient laissé , sous le nom de dédommagement.

Que toutefois si la Sicile étoit offerte , le Roi pour le bien de la paix , conseil- leroit au Roi son petit-fils de se contenter de cette partie très-modique de tant d'Etats , plutôt que de risquer de perdre le tout ; mais Sa Majesté promettoit seulement de simples conseils , non ses forces , pour persuader le Roi Catholique. Elle consentoit cependant à lui fixer un tems , pour déclarer sa volonté , & de plus à donner ses ordres si précisément , que ce Prince ne pût désormais recevoir de secours de France directement ni indirectement.

3°. Si le Roi permettoit à ses Plénipotenciaires de signer les préliminaires ,

c'étoit uniquement pour faire la paix. On ne pouvoit dire qu'elle fût conclue, lorsqu'il resteroit encore des articles essentiels à débattre, & que sous le nom de demandes ultérieures, les Alliés se réserveroient la faculté de former plusieurs prétentions nouvelles, dont une seule étoit capable de renverser tout l'ouvrage, comme on en pouvoit juger par l'échantillon que les Députés avoient laissé échapper de quelques-unes de ces demandes.

Ils ne pouvoient donc insister avec raison, non plus qu'avec équité, sur la prétention de faire admettre ces demandes, si elles n'étoient auparavant expliquées, & accordées avant la signature des préliminaires.

4^o. Lorsqu'on seroit d'accord, & que tout obstacle à la paix, seroit surmonté, le Roi étoit bien fondé à demander que la République de Hollande, garantît le

traité. Elle ne devoit pas le refuser, & n'avoit rien à craindre, si elle étoit sûre de ses Alliés, & qu'elle agit de bonne foi.

Si au contraire elle se trouvoit dans d'autres dispositions, la prudence ne permettoit pas à Sa Majesté de se livrer à des ennemis cachés, & de les mettre en état de l'attaquer avec les nouveaux avantages qu'ils auroient obtenus d'elle, par la signature d'une paix simulée.

Si les Hollandois garantissoient la paix, le Roi entreroit aussi dans la garantie générale du repos de l'Europe.

Quoiqu'il n'y eût pas lieu d'attendre que les conférences continuées eussent un succès heureux, le Roi réitéra les ordres qu'il avoit déjà donnés plusieurs fois, de faire ensorte que lorsqu'elles se romproient, la rupture ne pût en être imputée à Sa Majesté.

Le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de

Polignac avertirent le Pensionnaire de Hollande, qu'ils avoient reçu les réponses du Roi. Les Députés retournerent aussi-tôt à Gertruydemberg, & les conférences y recommencerent le 7 Avril. Ils demanderent quel étoit le contenu de ces réponses, & les Plénipotentiaires répondirent qu'ils avoient ordre de leur demander à eux-mêmes, quelle étoit enfin la résolution de leurs Maîtres sur le dédommagement à donner au Roi d'Espagne, & sur la sûreté de la paix.

Au lieu de répondre précisément sur une condition si essentielle, les deux Députés rendirent compte des prétendus reproches que la proposition de dédommagement & de partage, leur avoit attirés de la part des Ministres de l'Empereur à la Haye. Ils accusoient Buys & Wanderdussen d'avoir changé l'ordre de la négociation, en consentant à traiter d'un partage, lorsqu'il n'étoit question

Que de régler l'article 37, & suivant l'article 4, de convenir des moyens d'assurer la cession pleine, entière & totale de la Monarchie d'Espagne.

Les Plénipotentiaires rappellerent ce qui s'étoit passé dans les conférences précédentes. Le simple récit faisoit voir qu'ils avoient toujours déclaré nettement qu'il étoit impossible de conclure la paix, si le Roi d'Espagne n'obtenoit une espece de dédommagement de toutes les cessions que les Alliés exigeoient de sa part ; qu'on laissoit à leur choix celui qu'ils aimeroient le mieux, des différens projets proposés pour un partage ; qu'au refus de faire ce choix, ils devoient au moins expliquer clairement leurs intentions sur la paix, puisqu'elle en dépendoit, que cependant jusqu'alors ils les avoient tenues cachées.

Les Députés répéterent ce qu'ils avoient dit dans les conférences précédentes ;

nulle réplique nouvelle de leur part ; pour conclusion , ils dirent qu'ils étoient venus simplement pour apprendre quelles étoient les offres du Roi ; que de leur part ils n'avoient pouvoir de rien offrir. Si la France , dirent-ils , demande un partage raisonnable , nos Maîtres feront leurs efforts pour engager leurs Alliés à l'accorder ; mais nous devons vous avertir que ce partage ne fera point admis , si vous ne le demandez très-médiocre , & si le Roi ne promet formellement d'obliger de gré ou de force , le Roi son petit-fils à l'accepter.

Les Plénipotentiaires ne-doutoient pas des intentions du Roi ; ses derniers ordres étoient clairs & précis. Ils sçavoient que Sa Majesté rejetteroit toute proposition d'employer ses forces à contraindre le Roi Catholique de se contenter du partage que ses ennemis lui prescrivoient. Il étoit en même tems évident qu'un refus

absolu serviroit de prétexte à rompre les conférences & la négociation que Sa Majesté jugeoit encore à propos d'entretenir ; que les partisans de la guerre s'éleveroient à leur ordinaire contre la bonne foi de la France, continueroient avec plus de succès les déclamations si rebattues de la nécessité de se précautionner contre ses artifices. Ces discours usés faisoient toujours quelque impression nouvelle, & les Plénipotentiaires avoient lieu de croire qu'ils se conformeroient aux intentions du Roi, en évitant de donner aux peuples de Hollande, lieu de rejeter sur la France la haine des difficultés insurmontables que ses ennemis apportoit à la conclusion de la paix. Ils crurent pénétrer qu'elle dépendoit de l'acceptation de la Sicile, & que l'acceptant pour le dédommagement du Roi d'Espagne, ce partage médiocre mettroit peut-être fin à la guerre ; mais se flattant d'obtenir quelque augmentation,

ils demanderent que le Royaume de Naples, joint à la Sicile, fût aussi laissé au Roi d'Espagne. Ils représenterent que la sûreté de ce Prince en dépendoit, que la liberté de l'Italie & la solidité de la paix n'y étoient pas moins intéressées; que cette union des deux Royaumes de Naples & de Sicile, étoit absolument nécessaire pour maintenir l'équilibre de l'Europe.

Les Députés à leur ordinaire demeurèrent inflexibles. Ils étoient obligés de s'en tenir précisément aux ordres qu'ils avoient reçus, & faute de bonnes raisons pour justifier leurs Maîtres, ils alléguèrent l'amitié de la République pour l'Empereur, ses alliances avec ce Prince, & rejetterent tout autre équivalent en faveur du Roi d'Espagne, que celui du seul Royaume de Sicile, avec la condition expresse de l'engagement que le Roi prendroit, de forcer le Roi son-petit-fils à s'en contenter.

Jamais négociation de paix n'avoit eu plus besoin de l'interposition des offices d'un Médiateur, que la négociation dont il s'agissoit alors. Tous les Souverains de l'Europe étoient intéressés à sa pacification. Celui qui auroit exercé sans partialité cette fonction honorable, auroit également travaillé pour le bien général & pour sa propre gloire, en même tems qu'il auroit aplani les difficultés que les prétentions réciproques des Parties engagées dans la guerre, rendoient insurmontables.

Les Députés rejetterent la proposition de choisir des Médiateurs, ils renouvelerent la proposition de se réserver ces demandes ultérieures qu'ils ne vouloient déclarer qu'après que les préliminaires auroient été signés. A quoi bon, dirent-ils, traiter plus long-tems; toute négociation est inutile, si le Roi ne se détermine, & ne promet d'unir ses forces

à celles de ses ennemis, pour contraindre son petit-fils de renoncer à sa Couronne.

Ces discours répétés annonçoient une rupture prochaine; les Plénipotentiaires tâchoient de l'éviter, selon les ordres qu'ils en avoient reçus encore en dernier lieu; mais enfin tant de patience de la part de Sa Majesté, étoit inutile; sa condescendance augmentoit la fierté de ses ennemis, ils devenoient plus difficiles, à mesure qu'elle apportoit de nouvelles facilités à la paix. Il ne restoit plus que de publier le consentement qu'elle avoit donné à leurs demandes, dont l'injustice connue aux conférences de la Haye, étoit encore augmentée l'année précédente; alors le Roi ne voulut pas admettre le projet des articles préliminaires, comme baze & fondement de la paix.

En 1710, à l'occasion des conférences

venues à Gertruydemberg , Sa Majesté
excepta seulement de ce projet les arti-
cles 4 & 37. Elle consentoit même d'exé-
cuter , avant que la paix fût signée , les
conditions les plus dures d'un plan dressé
par ses ennemis ; telles que l'étoient cel-
les de remettre entre leurs mains les
Places qu'ils exigeoient , pour les posséder
dès-lors en propriété ; de leur en confier
quatre pour gages , & comme ôtages de
sa parole ; d'en démolir d'autres , sous
prétexte de l'ombrage & de la crainte
qu'elles inspiroient à ces mêmes Alliés ,
qui prétendoient donner la loi , & dic-
toient les conditions d'un traité qu'ils
n'avoient pas intention de conclure. Les
demandes ultérieures qu'ils se réservoient
de produire , quand ils le jugeroient à
propos , prouvoient le dessein formé de
se garder un prétexte de rompre toute
négociation , quand elle paroîtroit le plus
avancée & le plus près d'une heureuse
conclusion.

Ils ne cessoient cependant de vanter leur bonne foi ; ils auroient voulu qu'on eût fermé les yeux sur l'inexécution totale du traité que l'Empereur Joseph avoit fait & signé avec l'Electrice de Baviere ; qu'on eût oublié les engagements secrets que le Duc de Savoye , lié avec la France au commencement de la guerre , avoit pris alors avec l'Empereur Leopold ; que remontant à des tems plus éloignés , le souvenir des infidélités des Hollandois dans leurs alliances , fût totalement effacé. Ces reproches inutiles ne convenoient pas à la pacification de l'Europe , que le Roi se proposoit uniquement , & ne pouvoit se promettre , tant que la liberté de former des demandes ultérieures , laisseroit aux inventeurs de cette prétention nouvelle le prétexte de prolonger la guerre.

Il y avoit lieu d'espérer , lorsque le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Poli-

gnac se rendirent en Hollande, que le tems d'entrer en campagne, étant éloigné, ils pourroient avant son ouverture, avancer considérablement la négociation. Toutefois on étoit au 15 d'Avril, & jusqu'à lors elle n'avoit pas fait le moindre progrès; au contraire toute apparence de paix s'évanouissoit, on ne parloit de tous côtés que de guerre. Les ennemis se préparoient à faire le Siège de Douay au commencement de la campagne. Le Roi d'Espagne assembloit ses troupes, & plein de confiance en la fidélité & l'affection de ses Sujets, il s'assuroit de résister seul, & par ses propres forces, aux efforts de ses ennemis. Ses troupes étoient exactement payées; il trouvoit dans son Royaume des ressources qu'il jugeoit suffisantes, pour soutenir encore long-tems la guerre. La conduite que tenoit la France, pour parvenir à la paix, lui paroissoit trop molle. Il traitoit de desir effrené, l'em-

& le fiége qu'ils avoient réfolu d'entreprendre, n'étoit plus un fecret. Tout ménagement de la part de la France, étoit inutile, & comme on ne devoit plus fonger qu'à fe garantir de leurs efforts; le Roi permit au Duc de Vendôme d'accepter le commandement que le Roi Catholique lui deftinoit, & de paffer en Efpagne, pour fe mettre à la tête des armées de ce Prince.

Sa Majefté avertit fes Plénipotentiaires de la permission qu'elle avoit donnée au Duc de Vendôme; enforte que fi de la part de la Hollande, ils en recevoient quelques plaintes, quoique mal fondées, ils répondiffent qu'une négociation traînante, dont le fuccès étoit très-incertain, ne devoit pas empêcher Sa Majefté d'accorder un Général au Roi fon petit-fils, puifque cette même négociation n'empêchoit pas fes ennemis d'entrer de bonne heure en campagne, & de déclarer les

Places qu'ils prétendoient assiéger.

Les conférences de Gertruydemberg se ralentissoient ; il sembloit que les Hollandois voulussent copier celles qui s'étoient tenues aussi inutilement à Boërgrave l'année 1709. Après quelques conférences où rien n'étoit décidé, les Députés retournoient à la Haye ; ils n'en revenoient que lorsque les Plénipotentiaires avertissoient le Pensionnaire qu'ils avoient reçu les réponses du Roi sur l'état de cette prétendue négociation. Elle demeura sans mouvement depuis le 9 Avril jusqu'au 28 du même mois. Les Plénipotentiaires écrivirent alors à Heinfius, & Buys & Wanderdussen revinrent à Gertruydemberg.

Avant leur arrivée, le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac avoient reçu différens avis ; confirmés aussi par Pettekum, de quelque disposition des Alliés à leur accorder les Isles de Sicile & de

Sardaigne, & les Places de la Côte de Toscane, si le Roi se contentoit d'un tel partage pour le dédommagement du Roi d'Espagne. On ajoutoit que les Ministres de l'Empereur & le Duc de Marlborough, non seulement s'opposoient à ce projet, mais qu'ils mettoient tout en usage, pour engager à la continuation de la guerre, les Provinces qui témoignoient le plus de disposition à la paix.

Soit qu'ils eussent réussi, soit que les avis donnés fussent mal fondés, rien ne pouvoit être moins pacifique qu'un long discours de Buys, lors de la première conférence tenue à son retour de la Haye, après la répétition de ce qu'il avoit dit tant de fois, depuis le commencement de la négociation des conférences, qu'il étoit inutile de traiter, & que ses Maîtres prendroient enfin leur parti, si le Roi insistoit à prendre des Médiateurs, s'il demandoit l'explication des deman-

des ultérieures, la garantie de la trêve, jusqu'à la signature de la paix définitive, le Royaume de Naples & les Places de la Côte de Toscane, pour composer le dédommement à donner au Roi d'Espagne.

Ces conditions n'étoient pas la seule loi que les Hollandois se croyoient alors en droit d'imposer; ils en ajoutèrent une encore plus dure, & Buys protesta que toute condescendance, toute offre de la part de la France seroit inutile, qu'on ne l'écouteroit pas même, si le Roi ne donnoit sa parole positive de forcer le Roi Catholique à se contenter du partage que les Alliés consentiroient de lui laisser.

Dieu destinoit un plus grand héritage aux descendans de S. Louis, & endurcissoit le cœur de leurs ennemis.

En vain les Plénipotentiaires réfutèrent toutes les parties du discours de

Buys. Il étoit inutile d'en faire voir l'absurdité, & même de persuader un homme qui n'avoit pas le pouvoir de s'écarter des ordres de ses Maîtres; ainsi la conférence finit comme les précédentes, sans décision, sans s'approcher, & donna lieu à de nouvelles difficultés insurmontables.

On auroit cru que les Députés avoient quelque intention de les applanir dans une seconde conférence tenue le lendemain; car ils laisserent entendre, Buys portant toujours la parole, que les Alliés n'étoient pas absolument éloignés de laisser la Sicile & la Sardaigne au Roi d'Espagne; mais ils attachoient à cette condescendance la condition barbare, que le Roi contraindrait ce Prince à sortir d'Espagne, soit de gré, soit de force.

Les Plénipotentiaires instruits des résolutions de Sa Majesté sur cette clause fatale, ne presserent plus les Députés de s'expliquer

s'expliquer clairement sur le partage. On disputa de part & d'autre, & sans se concilier sur la nécessité de spécifier les demandes ultérieures, de garantir jusqu'à la paix, la cessation d'armes, quand les préliminaires seroient signés. C'étoit occuper le tems, sans l'employer utilement; enfin les Députés se leverent assez brusquement, & finissant la conférence, ils annoncerent qu'elle seroit la dernière. Ils dirent cependant que la simple parole des Députés ne suffisoit pas pour les obliger à se retirer, qu'il étoit nécessaire que le Pensionnaire leur apprît par une lettre qu'il leur écriroit, la résolution des Etats-Généraux sur la rupture de la négociation. Ils suivoient les intentions du Roi, en demandant une preuve incontestable du refus que les ennemis faisoient de traiter, & de leur opposition à la paix, dont le retardement ne pourroit être imputé à S. M. Attentifs à l'exécution de ses ordres, ils

comptoient protester , lorsqu'ils répondroient au Pensionnaire , que le Roi se tenoit quitte & dégagé de toutes ses offres pour la paix , & de toutes les conditions contenues dans les articles préliminaires.

L'opposition des ennemis à la paix , étoit évidente. La continuation des conférences devenoit inutile ; les Députés de Hollande s'étoient toujours bornés à proposer simplement une trêve , qu'ils prétendoient faire acheter cherement , sans en garantir la sûreté , ni le tems qu'elle dureroit. Ils réservoient à leurs Maîtres les prétextes & le pouvoir de la rompre , quand il leur plairoit. Les demandes ultérieures non expliquées auroient suffi pour former tels obstacles qu'ils jugeroient à propos , à la conclusion d'une paix définitive. Comme il n'y avoit plus lieu de se flatter d'y parvenir , on ne pouvoit aussi se proposer d'autre utilité de

tant d'offres inutilement faites, que l'avantage de faire connoître à toutes les Nations amies & ennemies, que le Roi n'oublieroit rien pour pacifier l'Europe, & terminer une guerre sanglante & onéreuse à tant de peuples.

Sa Majesté approuva donc la conduite de ses Plénipotentiaires, & le parti qu'ils avoient pris de ne pas recevoir encore la dernière déclaration des Députés de Hollande, comme une rupture absolue des conférences. Il en falloit une déclaration plus formelle, & qu'elle parût faite de la part des Etats-Généraux. Le Public les regardoit comme les dépositaires de la paix; il sembloit qu'elle se tint cachée dans les marais de la Hollande, & qu'il dépendît des Provinces-Unies, de faire part à l'Univers d'un trésor si précieux.

La situation intérieure de l'Angleterre commençoit cependant à mériter une attention sérieuse; l'esprit de division ré-

gnoit dans ce Royaume , & pouvoit influer sur la paix au dehors ; mais la prévention sans fondement en faveur des Hollandois , détournoit toute pensée , toute réflexion sur ce qui se passoit en Angleterre ; on disoit au contraire que s'il y avoit véritablement quelque agitation intérieure , elle intéressoit encore plus particulièrement à la continuation de la guerre , le seul homme qui se voyoit à la tête de sa Nation , & revêtu de toute l'autorité de sa Souveraine , pendant que les armées étoient en campagne.

Celle du Roi s'assembloit en Flandre , en état de s'opposer aux entreprises des ennemis. L'événement d'une bataille , dont la décision est entre les mains du Dieu des armées , pouvoit changer totalement la face des affaires.

Le Roi voulut prévenir ces événemens , & faire connoître encore qu'il ne négligeoit rien pour le rétablissement de la

paix ; il ordonna donc à ses Plénipotentiaires d'écrire au Pensionnaire de Hollande, & de lui demander de renvoyer les Députés ; pour les instruire dans une nouvelle conférence, des derniers ordres de Sa Majesté. Ils consistoient à dire, qu'étant informée par ses deux Plénipotentiaires d'une rupture prochaine des conférences, elle vouloit qu'ils sçussent avant que de quitter la Hollande, quelle démarche la République s'étoit proposée de faire pour la paix ; quelles étoient véritablement ses intentions, que les Députés avoient toujours tenues dans l'obscurité sans la moindre proposition, pour faciliter une heureuse conclusion ; qu'ils avoient au contraire enveloppé leurs réponses de difficultés nouvelles, principalement sur l'article essentiel du partage nécessaire à laisser au Roi d'Espagne, sans jamais parler clairement que pour rejeter toute proposition ; que lorsqu'ils

la France; ils se flattoient de la réduire en tel état, que désormais il ne seroit plus en son pouvoir de les faire trembler.

Rien ne faisoit mieux connoître à quel point le Roi sans s'abattre, étoit cependant pénétré de cette situation si différente des tems précédens, que la résolution qu'il prit d'acheter enfin la paix, non seulement à prix d'argent, mais à des conditions encore plus fâcheuses, persuadé que les sommes qu'il donneroit, seroient utilement employées, s'il acqueroit cette paix si nécessaire, soit par un tel moyen, soit en y ajoutant un plus grand sacrifice.

Il voulut donc que ses Plénipotentiaires, avant que de se retirer, offrissent aux Députés des subsides que Sa Majesté payeroit aux Alliés, si le Roi d'Espagne refusant le partage dont on seroit convenu, ils étoient obligés après la paix

Faitte avec la France, de continuer contre lui la guerre en Espagne. Une telle proposition devoit être faite à discrétion, & seulement, s'il étoit possible, lorsqu'ils se croiroient sûrs du succès, & que par quelques discours antérieurs, ils auroient pénétré ce que les Députés en penseroient.

S'il y avoit donc quelque apparence que cette proposition nouvelle réussît mieux que tant d'autres précédentes, il étoit nécessaire de convenir que la paix se faisant, les troupes seroient également & réciproquement réformées, tant de la part du Roi, que de celle des Alliés; car il n'auroit pas été juste que Sa Majesté remettant entre leurs mains les Places qu'elle céderoit en conséquence du traité de paix, se vît obligée, pour fournir à la dépense des subsides, de diminuer le nombre de ses troupes, pendant que celles des Alliés demeureroient toutes sur pied, sans diminution.

Une telle négociation n'avoit rien que de dur & de pénible , & de la part du Maître qui donnoit les ordres , & de celle de ses Ministres chargés de les exécuter. Le Roi voulut bien entrer dans la peine des Plénipotentiaires ; mais il leur prescrivit la patience , & de ne se pas rebuter d'une négociation fastidieuse à la vérité , mais plus difficile à renouer après une rupture , qu'à prolonger pendant qu'elle subsistoit encore.

L'explication des demandes ultérieures étoit si nécessaire , que le Roi renouvela l'ordre d'insister sur cet article , comme absolument essentiel.

Tant de prévoyance étoit inutile ; le parti de la guerre prévaloit en Hollande. En vain quelques gens sensés connoissoient & s'exposoient même à représenter qu'il ne convenoit pas à l'intérêt de la République , de travailler à ruiner la France ; que si la puissance de cette Cou-

ronne étoit à craindre, il arriveroit un tems où les Provinces-Unies regretteroient peut-être sa foiblesse. Ils regardoient comme un mal prochain, l'agrandissement du commerce de l'Angleterre, que la guerre favorisoit aux dépens de celui de Hollande. Sa continuation les menaçoit du rétablissement des Charges possédées autrefois par les Princes d'Orange, & par conséquent de l'anéantissement de la République & de la perte de sa liberté : mais le crédit des Ministres de l'Empereur & d'Angleterre à la Haye, soutenus par les clameurs des autres Ministres des Princes alliés, l'emportoit sur ces sages réflexions. Ainsi le Comte de Sinzendorff & Townsend pressant vivement le Pensionnaire, l'obligerent d'ordonner à Pettekum d'écrire aux Plénipotentiaires : » Qu'on avoit jugé inutile » de renvoyer les Députés à Gertruydenberg, pour y continuer les confé-

» rences, puisque le Roi ne faisoit point
» d'autres propositions, que celles qui
» avoient déjà été faites.

Les passeports des Etats-Généraux furent joints à cette lettre, & le paquet fut porté par un Exprès.

Les Plénipotentiaires délibérèrent s'ils partiroient; mais ils jugerent plus à propos de différer, & d'attendre pendant quelques jours les ordres qu'ils recevroient peut-être de Sa Majesté. Ils répondirent à Pettekum, » qu'ils étoient
» bien fâchés de voir que malgré toutes
» les avances que le Roi avoit faites
» pour la paix, on étoit déterminé à la
» refuser : que puisque ces Messieurs
» jugeoient à propos de rompre la négociation, ils alloient se disposer à
» partir.

Ils suivirent cependant la résolution qu'ils avoient prise, & reçurent peu de jours après les ordres du Roi au sujet de

La lettre que Pettekum leur avoit écrite. Sa Majesté louoit leur prudence & le parti qu'ils avoient pris, de ne pas déférer à la lettre d'un Particulier étranger en Hollande, sans charge dans cette République, sans autorité & sans pouvoir de traiter sur aucun point de la négociation. On ne pouvoit donc regarder une façon si bizarre & si singulière de congédier les Ministres d'un grand Roi, & revêtus de ses pouvoirs, que comme un artifice pour les engager à se retirer, & donner lieu aux ennemis de leur attribuer la rupture des conférences; car autrement ils n'auroient pas reçu comme une décision, la simple lettre d'un homme tel que Pettekum, qui ne marquoit pas même qu'il eût ordre de leur faire une déclaration trop importante pour leur être signifiée par d'autres que par le Pensionnaire, ou par les Députés employés jusqu'alors par la République, aux conféren-

ces tenues pour la négociation de la paix.

Les discours rebattus depuis long-tems en Hollande, étoient que la France avoit proposé & renoué les conférences ; à dessein seulement de gagner du tems , de suspendre , s'il étoit possible , les hostilités , d'arrêter par ce moyen les progrès des Alliés , enfin de les tromper.

Rien n'auroit mieux prouvé la fausseté de pareils discours , que les ordres suivis que le Roi avoit donnés à ses Plénipotentiaires , & particulièrement ceux que contenoit sa dernière dépêche. Sa Majesté y ajouta que si ces dernières instructions ne produisoient aucun effet , si les Députés ne revenoient pas conférer , ou si retournant à Gertruydemberg , ils refusoient à l'ordinaire les éclaircissmens que les Plénipotentiaires persistoient à leur demander , soit pour le partage à laisser au Roi d'Espagne , soit sur la nécessité de l'engager à s'en contenter ; en

tous ces cas leur séjour en Hollande étant non seulement inutile, mais peu décent, Sa Majesté vouloit qu'ils en partissent, différant cependant ce départ encore assez pour avoir le tems de lui dépêcher un Courier, & de recevoir ses réponses. Elle supportoit depuis si long-tems l'indigne procédé de ses ennemis, & particulièrement depuis l'ouverture des conférences de Gertruydemberg, que ses Ministres pouvoient bien demeurer encore en ce lieu quelques jours de plus, pour mieux faire connoître qu'ils n'étoient pas cause de la rupture d'une négociation qui eût moins duré, & n'eût pas même commencée, si le Roi n'eût consulté que sa gloire personnelle.

Ces derniers ordres n'étoient pas encore arrivés, lorsque les Plénipotentiaires ayant reçu la lettre de Pettekum, écrivirent au Pensionnaire : » Qu'ils avoient » appris par cette lettre, que les confé-

» rences étoient rompues , qu'en même
» tems un Courier leur avoit remis les
» passeports de l'Etat , pour la sûreté de
» leur retour en France ; qu'ils étoient
» bien fâchés d'avoir inutilement tra-
» vaillé pour le rétablissement du repos
» public ; que toutes les avances que le
» Roi avoit faites , pour parvenir à un
» si grand bien , étant inutiles , ils dé-
» claroient que Sa Majesté révoquoit tout
» consentement donné aux préliminai-
» res , en traitant sur l'article 37 , &
» tout engagement à cet égard absolu-
» ment rompu.

Quelle que fût alors la soumission des
Hollandois aux volontés de l'Empereur
& de l'Angleterre , ceux qui étoient à la
tête des affaires de la République , juge-
rent qu'il ne lui convenoit pas , non plus
qu'à leur intérêt personnel , d'attirer sur
elle & sur eux-mêmes les reproches odieux
de rompre les conférences. Leur objet

avoit toujours été d'en rejeter la haine sur la France, comme si elle eût été cause des prétentions impossibles à exécuter, que les Alliés formoient, & de ces demandes ultérieures que les Hollandois se réservoient, sans vouloir les expliquer. On résolut donc, pour éblouir les peuples, de renvoyer encore les Députés à Gertruydemberg; les Alliés n'avoient rien à craindre d'une nouvelle conférence. Toutefois les Ministres de l'Empereur & de l'Angleterre s'en alarmerent; ils en parlerent vivement au Pensionnaire, & lorsqu'ils virent qu'ils s'opposoient inutilement à la résolution de l'Etat, Sinzendorff prétendit assister à ces conférences qu'il ne pouvoit empêcher. Les Envoyés de Savoye & de Brandebourg formerent la même prétention; le dernier menaça, & dit que son Maître retireroit les troupes qu'il donnoit aux Alliés, s'il n'étoit informé directement par son Mi-

guerre directement au Roi, son petit-fils.

Les Députés repliquerent qu'il n'y avoit que deux voies pour obliger les hommes à faire ce qu'on leur demandoit; celle de la persuasion, & celle de la contrainte. Si la premiere ne réussit pas, il faut nécessairement employer la seconde, ou désespérer absolument de la paix.

Il fut inutile aux Plénipotentiaires de représenter la barbarie d'une proposition si odieuse. Les Députés maintinrent qu'il n'y avoit d'autre expédient pour la paix, que de fixer au Roi d'Espagne un terme de deux mois, pour accepter le partage qu'on lui proposoit; que s'il persistoit à le refuser, il en seroit privé sans retour, après l'expiration du terme; qu'alors le Roi seroit obligé d'unir ses forces à celles des Alliés, pour le chasser non seulement de l'Espagne, mais de tous les

Etats dépendans de cette Monarchie.

La contestation recommença , & fut si vive , que les Plénipotentiaires ne trouverent ni le lieu , ni le moment de placer à propos l'offre des subfides que le Roi consentoit de payer aux Alliés , pour la guerre d'Espagne. Cette offre eût été d'autant plus inutile , que les Députés insistant sur une condition , selon eux , essentiellement nécessaire à la paix , ne promettoient de la part de leurs Maitres , ni sûreté , ni garantie de la trêve qui devoit précéder le traité. Ils ne s'ouvrieroient pas davantage sur les demandes ultérieures , source des prétentions & des difficultés nouvelles , lorsqu'on se croyoit d'accord sur les articles principaux. On commençoit à pénétrer quelques-unes de ces demandes ultérieures.

Celles de l'Empereur en faveur du Duc de Lorraine , devoient être , que le Roi satisfît à l'équivalent promis à ce Prince ,

pour Longwi ; mais de plus le Montferrat ayant été donné, à son préjudice, au Duc de Savoye, le Conseil de Vienne n'imaginoit point d'autre moyen de dédommager le Duc de Lorraine, que de lui procurer l'Alsace ; & pour cet effet il prétendoit obliger Sa Majesté à lui céder cette Province. Comme elle croyoit son honneur engagé à rétablir les Electeurs de Cologne & de Baviere dans leurs Etats & Dignités, & faire lever le Ban de l'Empire prononcé si injustement contre eux, on faisoit dépendre de la cession de l'Alsace, le rétablissement de l'un & de l'autre de ces deux Princes ; encore la Cour de Vienne vouloit-elle mettre des restrictions à la restitution à faire à l'Electeur de Baviere, car elle prétendoit que celle du haut Palatinat n'y seroit point comprise, non plus que le rang de premier Electeur. Que l'Electeur Palatin conserveroit le haut Palatinat & le

rang de premier Electeur , pendant sa vie ; que le Prince Charles , son frere , en jouiroit après lui , & que ce ne seroit que lorsque ces deux Princes cesseroient de vivre , que l'un & l'autre retourneroit à la branche Electorale de Baviere,

A ces demandes , on auroit ajouté celle que l'Electeur de Mayence avoit faite l'année précédente , en son nom , comme au nom de plusieurs autres Princes de l'Empire. Ils prétendoient que le Roi cédât à titre de restitution , les trois Evêchés , pour être réunis au Corps Germanique. Une telle prétention traitée de visionnaire aux conférences de la Haye , devenoit légitime à celles de Gertruydenberg , parce qu'il n'y avoit alors aucune demande qui ne parût juste & raisonnable , quand elle étoit au préjudice de la France. C'étoit assez qu'elle pût diminuer la puissance du Roi , pour être

adoptée, & inscrite par ses ennemis au catalogue des demandes ultérieures.

On auroit eu peine à croire dans ces circonstances, qu'il viendroit un tems où les Hollandois, si attentifs à abaisser la puissance de la France, si prompts à se prêter à la haine de ses ennemis, reconnoîtroient avec douleur, qu'elle étoit trop affoiblie, & l'exciteroient à reprendre les armes, de concert avec la République, contre ces mêmes Alliés à qui elle étoit pour lors totalement dévouée.

Il étoit aussi peu vraisemblable qu'après tant d'efforts que la France avoit faits pour maintenir un Prince de la Maison Royale, sur le Trône où Dieu l'avoit placé, cette même France liguée avec ses anciens ennemis, tourneroit ses armes contre le Prince qu'elle avoit soutenu au prix de tant de travaux, & de tant de sang répandu; enfin que ceux qui devoient s'intéresser le plus à la gloire de
leur

leur Maître, & à la splendeur de sa Maison, regretteroient de ne plus voir celle d'Autriche régner en Espagne, & regarderoient comme un malheur, que cette Couronne, la seconde de l'Europe, fût demeurée dans la Maison Royale de France.

Des tems peu éloignés ont fait voir ces contrariétés. Comme elles n'ont point de rapport à la négociation de Gertruydenberg, qu'elles ont suivi de quelques années, on reprendra la relation des conférences.

Les Plénipotentiaires jugerent donc que se taisant sur l'offre des subsides, dont ils ne pouvoient espérer aucun bon effet, la négociation n'avanceroit pas davantage, quand ils se défisteroient des Places de Toscane qu'ils avoient demandées pour augmenter le partage du Roi d'Espagne; & la conférence finissant, ils déclarerent que puisque les Alliés re-

fusoient d'assurer la continuation de la trêve jusqu'à la parfaite conclusion de la paix, le Roi ne pouvoit aussi s'engager à répondre pour le Roi d'Espagne, que ce Prince abandonneroit sa Couronne, & se contenteroit d'un médiocre partage.

La cession réelle de la Monarchie d'Espagne étoit cependant le nœud de la négociation. Les Hollandois & leurs Alliés n'admettoient d'autre expédient, que d'obliger le Roi à faire la guerre seul, & à ses dépens, pour contraindre par la force de ses armes, le Roi son petit-fils à renoncer à sa Couronne. Cette idée que le Prince Eugene avoit défavouée l'année précédente, & traitée d'artifice inventé par la France, pour abuser le Public, & persuader que les Ministres des Alliés étoient les ennemis déclarés de la paix; cette même idée étoit non seulement devenue réelle, mais soutenue comme la

avec & le fondement nécessaire d'une paix solide.

Le Roi ne pouvoit promettre ce qui étoit hors de son pouvoir d'exécuter, & Sa Majesté sçavoit parfaitement que la voie de persuasion, proposée par l'un des Députés, ne produiroit nul effet, & ne feroit pas la moindre impression sur l'esprit du Roi d'Espagne.

La voie de contrainte faisoit horreur. Il falloit cependant céder à la nécessité, & comme elle étoit extrême, Sa Majesté sensible aux maux de ses peuples, & préférant leur soulagement à toute autre considération, voulut encore tenter si les restes d'une négociation expirante produiroient enfin quelque bon effet, s'il seroit possible d'obliger ses ennemis à déclarer les prétentions qu'ils tenoient cachées sous le nom de demandes ultérieures, & de convenir des sûretés qu'ils donneroient pour la cessation des hos-

tilités , jusqu'à la signature d'une paix solide.

Ainsi les nouveaux ordres qu'elle envoya à ses Plénipotentiaires , après avoir reçu la relation de la dernière conférence , les autoriserent à déclarer en son nom , qu'elle feroit tous ses efforts pour persuader au Roi d'Espagne de se contenter de régner sur les Isles de Sardaigne & de Sicile , & de céder pour le bien de la paix , la Monarchie d'Espagne & les autres Etats soumis à cette Couronne.

En cas de refus , Sa Majesté consentoit de payer telle somme d'argent dont on conviendroit , pour faciliter aux Alliés les moyens de continuer & d'achever la guerre en Espagne.

Les Plénipotentiaires devoient insister en ce cas sur une réforme réciproque de troupes , tant de la part du Roi , que de celle de ses ennemis.

Enfin si ces offres étoient rejetées , ils de-

voient presser encore vivement les Députés de s'expliquer clairement sur la manière dont leurs Maîtres supposoient, que le Roi uniroit ses forces à celles des Alliés, si Sa Majesté pouvoit jamais condescendre à une telle union, pour contraindre le Roi son petit-fils à renoncer à sa Couronne. Il étoit en même tems essentiel de sçavoir encore nettement & précisément quelles étoient les demandes ultérieures réservées, & tenues jusqu'alors dans une obscurité absolument contraire au rétablissement du repos public. Outre ce qu'on avoit déjà pénétré de ces demandes, on commençoit à dire que les Hollandois se proposoient d'y ajouter celle d'une entière liberté aux réfugiés François de rentrer dans le Royaume & dans la possession des biens qu'ils avoient abandonnés.

Les Députés avoient demandé qu'il fût fixé un tems au Roi d'Espagne, pour

accepter le partage que les Alliés lui lais-
seroient, & ce terme n'auroit été que de
deux mois. Le Roi avertit ses Plénipo-
tentiaires de ne pas disputer pour obtenir
une prolongation d'autant plus inutile,
que si le Roi Philippe refusoit un partage
dans le premier moment qu'il lui seroit
proposé, rien ne seroit capable de le faire
changer de résolution ; que son refus
prouveroit qu'il auroit jugé plus avanta-
geux pour lui & pour les Princes ses en-
fans, de rejeter hautement toute espece
de dédommagement & de partage, que
de transiger de ses droits légitimes, à des
conditions que la crainte seule pouvoit
faire écouter.

Ces derniers ordres reçus depuis le re-
tour des Députés à la Haye, les Pléni-
potentiaires demanderent encore au Pen-
sionnaire de les renvoyer à Gertruydem-
berg. Aussi-tôt le Comte de Sinzendorff
renouvella les mêmes instances qu'il avoit

précédemment faites, pour assister à cette dernière conférence.

Le Pensionnaire soutenu de Wanderingen, essaya inutilement de l'en dissuader. Sinzendorff avant que de renoncer à sa prétention, voulut sçavoir ce que le Prince Eugene en pensoit, & lui dépêcha un Courier, pour en avoir son avis.

Cependant les Députés partis de la Haye, arriverent à Gertruydenberg le 15 du même mois de Juin; ils ne différeent pas d'entrer en conférence; mais cette dernière ne fut pas plus heureuse que tant d'autres dont elle avoit été précédée.

Les Plénipotentiaires les presserent d'expliquer clairement le partage que les Alliés se proposoient de laisser au Roi d'Espagne. » Retranchez, dirent les Députés, les Places de Toscane du partage que vous avez demandé, & voyez ce qui reste.

» La République tâchera de l'obtenir
» de ses Alliés, aussi-tôt que le Roi aura
» donné les sûretés valables & néces-
» saires de la cession de la Monarchie
» d'Espagne & des Indes.

Ainsi le même point de la difficulté principale subsistoit. La même question des sûretés que le Roi donneroit, étoit continuellement rebattue, & ce n'étoit qu'à condition de ces sûretés réelles, que les Députés laissoient entrevoir quelque facilité de la part de leurs Maîtres & de leurs Alliés, à laisser au Roi d'Espagne la Sicile & la Sardaigne.

Les Plénipotentiaires ne pouvoient aussi répondre que les mêmes choses qu'ils avoient répétées tant de fois dans toutes les conférences, au sujet de ces sûretés prétendues, dont la demande opiniâtre formoit un obstacle invincible à la paix. Les Députés dirent que si elles leur étoient données, ils parleroient plus affir-

nativement. Les Plénipotentiaires ne cessèrent de représenter qu'il étoit impossible au Roi de promettre ce qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'accomplir, si ce n'étoit peut-être à deux conditions.

L'une, que les Alliés offriroient, & garantiroient tous ensemble au Roi Philippe, les Royaumes de Sicile & de Sardaigne, pour le dédommager de la cession de l'Espagne & des Indes, qu'ils exigeoient.

La seconde condition, qu'ils donneroient pareillement tous ensemble, garantie & sûreté pleine & entière de la conclusion parfaite de la paix, après que le terme fixé pour la suspension d'armes seroit expiré.

Ce terme n'étoit que de deux mois ; c'étoit le terme que fixoient les Alliés, au Roi d'Espagne, pour se déterminer sur le partage offert. Les Plénipotentiaires se flattoient qu'il seroit prolongé jusqu'à

trois mois ; mais cette question étoit la moins importante. La difficulté essentielle rouloit toujours sur ces sûretés réelles, regardées comme impossibles de la part du Roi, & demandées comme essentielles, de la part de ses ennemis.

Les Députés n'en admettoient point d'autres, que la jonction des troupes de Sa Majesté à celles des Alliés, pour forcer le Roi d'Espagne à renoncer à sa Couronne, sans le moindre dédommagement, s'il n'acceptoit celui qui lui étoit offert, & ne le déclaroit dans le terme de deux mois.

Les Plénipotentiaires bien instruits des intentions du Roi, & de la juste horreur qu'il avoit de déclarer la guerre au Roi son petit-fils, rejetterent encore une telle proposition, & se défendirent par les préliminaires mêmes, aucun de ces articles que l'esprit de haine contre la France avoit dictés, n'exigeant une condition si barbare.

L'objet même des conférences actuelles avoit été de chercher quelque expédient capable de conduire à la même fin , & d'exclure la voie des armées. Ils soutinrent que ce n'étoit pas aux Alliés à la prescrire comme une loi absolue , & à lui donner une préférence injuste sur tout autre moyen , lorsqu'on étoit assemblé pour en chercher de plus doux.

D'ailleurs quelles difficultés ne trouveroit-on pas dans une union si étrange ? Comment des Nations ennemies depuis tant d'années , agiroient-elles de concert ? Les Députés interrompirent le détail de ces difficultés , & dirent qu'il falloit remettre aux Généraux des armées , le soin d'écartier tous ces embarras , & de remédier à ceux qui surviendroient dans le cours de la guerre.

Pour les prévenir , dirent les Plénipotentiaires , ne seroit-il pas mieux que le Roi fournît les sommes dont on convient

droit , pour vous aider à soutenir les dépenses de cette guerre ? La pensée ne déplut pas aux Députés ; mais ils n'avoient point d'ordre. Ils se réduisirent donc à demander quelle seroit à peu près la somme que le Roi donneroit par mois , & quelle sûreté pour le paiement.

Les Plénipotentiaires s'excusèrent à leur tour , de proposer une somme fixe sans en avoir d'ordre , & sur un expédient , dont ils n'avoient parlé que suivant leur propre idée. Ils ajoutèrent cependant , qu'ils étoient persuadés que le Roi pourroit l'approuver , sur-tout si les Députés les instruisoient de la somme à peu près que leurs Maîtres pourroient prétendre.

Comme les mêmes ordres étoient nécessaires sur la quantité , ainsi que sur l'acceptation de la somme , les Députés promirent seulement qu'ils tâcheroient d'apporter , lorsqu'ils reviendroient de la

Haye, quelque instruction sur cette offre nouvelle ; que suivant leur pensée , le Roi devoit faire la principale dépense d'une guerre dont il étoit le principal acteur :
» car il étoit responsable du tort fait à
» la Maison d'Autriche , chargé par con-
» séquent , plus qu'aucune autre Puif-
» sance , de lui procurer la restitution de
» la Monarchie d'Espagne.

On étoit en usage d'exiger du Roi , des sûretés de toutes ses promesses. Tout Hollandois n'auroit eu garde de négliger celle des payemens que le Roi offriroit. Les Plénipotentiaires dirent que les plus forts Banquiers de Paris & d'Amsterdam en feroient caution ; mais ce n'étoit pas assez. Les Députés observerent que ces Banquiers pourroient mourir , que d'ailleurs leur caution ne suffisoit pas pour assurer le payement exact de sommes si considérables. Ils ne jugerent de sûreté valable , que celle des gages ; en consé-

que tant d'autres, étant finie, les Députés partirent le 17 Juin, & promirent de revenir à Gertruydemberg, si-tôt que les Plénipotentiaires auroient reçu du Roi de nouveaux ordres.

L'état intérieur de la Hollande sustenoit mal les discours de ses Ministres, & l'iniquité de leurs prétentions.

L'Angleterre ne souffroit pas moins que les Provinces-Unies, de la continuation d'une guerre si longue & si onéreuse. Le Roi étoit instruit de l'état des deux Nations; mais leur misere ne soulageoit ni ne diminueoit la souffrance de ses Sujets.

La paix si nécessaire ne pouvoit être trop promptement rendue au Royaume. Sa Majesté donna donc une nouvelle étendue aux pouvoirs qu'elle avoit confiés à ses Plénipotentiaires.

Ils avoient proposé comme une simple pensée, & comme un expédient que leur

seule réflexion produisoit , l'engagement que le Roi pourroit prendre , de payer par mois aux Alliés , en forme de subsides , une somme dont on conviendrait , pour les aider à soutenir la guerre d'Espagne. Sa Majesté voulut pour dernière tentative , que cette extrême proposition se fît encore en son nom. La seule modération remise à la prudence des Plénipotentiaires , consistoit à faire par degrés l'offre de cet étrange paiement.

Elle devoit être d'abord de cinq cens mille francs par mois , somme équivalente à peu près à celle que couôtoit à Sa Majesté l'entretien de ses troupes en Espagne , pendant qu'elles avoient servi dans ce Royaume. Elle autorisoit les Plénipotentiaires à porter l'offre jusqu'à un million de livres par mois , si la somme de cinq cens mille livres n'étoit pas acceptée. Ils devoient fixer le commencement des payemens , à l'expiration du terme

qui feroit marqué au Roi d'Espagne , pour délibérer & se résoudre sur le parti qui lui feroit proposé.

Quant aux sûretés, elles auroient été telles que les Alliés n'auroient pû avec raison en demander de meilleures. Si toutefois ils ne s'en contentoient pas encore, le Roi consentoit à confier comme en dépôt, & comme ôtages entre les mains des Hollandois, trois Places que Sa Majesté choisiroit, même quatre, pour assurance de l'effet ponctuel de sa parole.

L'Alsace comprise dans le nombre des demandes ultérieures, étoit le comble du sacrifice. Le Roi consentit encore à la céder, à condition qu'il ne seroit plus question des demandes ultérieures, & que les deux Electeurs seroient pleinement rétablis dans leurs biens, Etats & Dignités; que ce seroit à ce prix, que Sa Majesté fermeroit les yeux sur l'indigne procédé

Au Duc de Lorraine, & sur les dispositions que les Alliés pourroient faire en sa faveur.

Elle laissoit aussi à leur liberté, de réserver en ce cas, à l'Electeur Palatin la jouissance, pendant sa vie, du haut Palatinat, ainsi que du rang de premier Electeur, à condition que l'un & l'autre, après la mort de ce Prince, retourneroient à l'Electeur de Baviere.

Tant de facilités au-delà de ce qu'on pouvoit attendre de l'extrême desir que le Roi avoit de conclure la paix, ne furent pas les dernières qu'il permit à ses Plénipotentiaires d'apporter à la perfection d'un ouvrage si difficile; Sa Majesté leur donna pouvoir d'ajouter encore à ses offres, celle de céder Valenciennes, s'il étoit possible de supprimer à cette condition, & de faire cesser absolument toutes demandes ultérieures: mais en même tems elle réitéra très-expressement l'ordre

précis qu'elle leur avoit déjà donné plus d'une fois , de rejeter toute demande que ses ennemis renouvelleroient en faveur des Prétendus Réformés réfugiés , soit en Hollande , soit dans les autres pays étrangers.

On apprit en même tems que la Duchesse de Marlborough , Dame d'Honneur de la Reine d'Angleterre , avoit été disgraciée. Le Duc de Marlborough en donna lui-même la nouvelle au Duc de Barwich , son neveu ; cette disgrâce fut le premier effet des agitations intérieures de l'Angleterre & des intrigues secrètes de cette Cour. La conséquence qu'on en tiroit le plus communément , étoit que le crédit du mari ne subsisteroit pas long-tems après la ruine de celui de sa femme , & que si Marlborough subissoit le même sort , la paix en deviendroit plus facile. Ceux qui se croyoient plus clairvoyans , raisonnoient autrement , &

jugeoient qu'un tel changement, loin de faciliter la paix, fusciteroit encore de nouveaux obstacles à sa conclusion. Ils fondoient leurs conjectures sur l'intérêt que Marlborough avoit de prolonger la guerre, comme le seul moyen de se rendre nécessaire, & de conserver ses Charges & son autorité violemment attaquée par les personnes qui avoient alors le plus d'accès auprès de la Reine de la Grande-Bretagne.

Pettekum toujours ardent à faire un personnage dans la négociation de la paix, envoyé pour lors par le Pensionnaire de Hollande, arriva le 22 Juin à Gertruydemberg, avant que les Plénipotentiaires eussent reçu les derniers ordres de Sa Majesté. Il étoit porteur d'un écrit dicté, disoit-il, mais non signé par le Pensionnaire, contenant que la proposition qu'ils avoient faite, de contribuer par des subsides aux frais de la guerre à continues

Plusieurs avis confirmoient les discours de Pettekum , enforte que la vérité n'en paroissoit pas douteuse. Mais rien n'étoit plus irrégulier que la forme de rompre les conférences établies pour traiter de la paix générale de l'Europe , & de renvoyer les Ministres d'un grand Roi , sans user d'autre voie , pour leur déclarer cette rupture, que de la faire signifier verbalement par un étranger indépendant de la République de Hollande , Agent d'un Prince d'Allemagne , qui de plus n'étoit autorisé d'aucun ordre des Etats-Généraux , ni même d'une simple lettre du Pensionnaire , ni de sa signature , pour confirmer au moins l'écrit qu'il présentoit.

Quoique la volonté de continuer la guerre , & de rejeter sur le Roi la rupture des conférences , parût évidemment déterminée de la part de ses ennemis , Sa Majesté persévéroit encore à prolonger

conférences , dont l'événement n'étoit plus douteux ; elle avoit plus d'une fois recommandé à ses Plénipotentiaires de s'armer de patience. Elle voulut leur en donner l'exemple jusqu'à la fin de cette triste négociation. Ainsi pour dernier ordre , le Roi leur commanda d'écrire aux Députés , pour sçavoir d'eux quel usage il avoient fait de la proposition des subsides offerts dans la dernière conférence , pour soutenir la guerre d'Espagne. Les Plénipotentiaires déclarèrent par la même lettre , qu'ils ne pouvoient recevoir comme réponse légitime , celle que Pettekum prétendoit leur avoir apportée de la part du Pensionnaire , également irrégulière & dans la substance & dans la forme ; qu'ils demandoient au défaut d'une réponse précise , telle & dans la forme qu'elle leur étoit dûe , de sçavoir au moins si les conférences étoient rompues : question d'autant plus nécessaire à éclair-

cir, que les mensonges ne coûtoient rien aux ennemis de la paix, pour tromper les peuples, & leur faire croire que la seule vûe du Roi étoit de gagner du tems, dans l'espérance de quelque événement favorable, dont il profiteroit pour maintenir son petit-fils sur le Trône d'Espagne.

Que c'étoit l'unique objet de tant d'offres spécieuses, dont les Alliés avoient habilement démêlé l'artifice, & qu'ils avoient prudemment rejettées, parce qu'ils seroient demeurés seuls chargés du poids de la guerre, pendant que la France s'en seroit affranchie.

Toute apparence de paix disparoissant, il étoit de l'intérêt du Roi que la vérité fût connue; que les Provinces-Unies, aussi-bien que les Nations engagées dans la guerre, apprissent de quel côté se formoient tant d'obstacles à la conclusion de la paix. C'étoit une des principales

raisons qui avoient porté le Roi à renouveler souvent à ses Plénipotentiaires , l'ordre de prolonger leur séjour en Hollande le plus qu'il seroit possible. Sa Majesté étoit persuadée qu'il convenoit mieux d'entretenir une négociation languissante , de supporter la hauteur , l'injustice , la mauvaise foi des Négociateurs & de leurs Maîtres , que de rompre tout reste de négociation , comme le desiroient les partisans de la guerre. Toute apparence de traiter leur déplaisoit d'autant plus , qu'ils craignoient les justes reproches des amateurs de la paix , & les efforts qu'ils feroient pour la favoriser , lorsque le tems approcheroit de dresser & de présenter aux Provinces un nouvel état de guerre. Ils craignoient de plus les divisions intérieures de l'Angleterre , & l'effet qu'elles pourroient enfin produire.

Pendant ce reste de négociation , le Roi

d'Espagne avoit si clairement fait connoître ses intentions , qu'il n'y avoit plus lieu de croire qu'il voulût jamais abandonner l'Espagne , quelque partage qu'on lui offrît pour renoncer à sa Couronne. Il étoit donc inutile de disputer sur le plus ou le moins du dédommagement qu'on lui proposeroit ; ainsi le Roi confirmant l'ordre qu'il avoit donné à ses Plénipotentiaires , d'offrir des subsides , pour la guerre d'Espagne , leur commanda de plus , de cesser toute dispute sur le partage , même à se désister des Royaumes de Sicile & de Sardaigne.

Ces derniers ordres étoient contenus dans la dépêche du 23 Juin. Si-tôt qu'ils l'eurent reçue , ils avertirent le Pensionnaire , que Sa Majesté les avoit nouvellement instruits de ses intentions , & demanderent que les Députés revinssent à Gertruydemberg , afin de se communiquer réciproquement & les réponses du

Roi, & la résolution de l'Etat sur la dernière conférence.

La lettre des Plénipotentiaires étoit du 2 Juillet; ils passerent plusieurs jours sans sçavoir quel parti l'on prendroit à la Haye. Celui de renouer les conférences, étoit directement contraire à l'intérêt de ceux qui gouvernoient encore l'Angleterre. L'autorité absolue qu'ils avoient dans ce Royaume depuis plusieurs années, leur échappoit. Le seul moyen de la retenir, étoit de prolonger la guerre. Leurs ennemis domestiques en attribuoient la continuation, à la passion que ces Chefs du Gouvernement avoient de se maintenir utilement dans l'administration des finances & dans le commandement des armées. Le parti des Thorys, jusqu'alors inférieur, avoit déjà porté des accusations contre quelques-uns des Wights placés dans les principaux emplois; elles avoient eu leur effet, & pro-

duit des changemens dans les Charges ; mais on ne les regardoit encore que comme le prélude des révolutions plus considérables : c'étoit cependant une lueur , un commencement d'espérance , que ces divisions intestines serviroient à la pacification de l'Europe.

La République de Hollande intéressée plus qu'aucune autre Puissance à la désirer , s'épuisoit pour complaire à ses Alliés , & par une fausse politique , laissoit échapper l'occasion qu'elle ne retrouveroit jamais , de faire en sorte qu'en arrachant au Roi ses conquêtes , & la Couronne d'Espagne à son petit-fils , Sa Majesté fût gré aux Hollandois d'avoir travaillé & réussi à la conclusion de la paix générale.

Heinsius soutenu du Duc de Marlborough & du Prince Eugene , avoit eu la facilité d'aveugler ses Maîtres , & le crédit de les engager dans une fausse route.

Ils ne devoient , suivant ses conseils , entendre à aucun traité, si l'Espagne & les Indes n'étoient auparavant cédées , & non seulement cédées, mais livrées à la Maison d'Autriche. Il soutenoit que les conférences tenues à Boërgrave , à la Haye , enfin à Gertruydemberg , avoient été établies & ouvertes sur ce fondement ; que la République ne devoit jamais se désister d'un tel préliminaire , à moins , comme il disoit , que tout ne fût perdu.

Nonobstant ces dispositions , & tant d'obstacles à renouer les conférences vivement combattues par les partisans de la guerre , on vit arriver les Députés à Gertruydemberg le 13 Juillet ; ils remirent aux Plénipotentiaires une lettre du Pensionnaire , écrite en termes généraux ; ils dirent qu'ils venoient apprendre les intentions du Roi sur la commission dont Pettekum s'étoit acquitté , au nom de tous les Alliés.

Les Plénipotentiaires répondirent que Pettekum leur avoit remis un mémoire très-obscur , dont ils demandoient l'explication , aussi-bien que celle des intentions de la République de Hollande. Ils demanderent aussi la réponse à la proposition qu'ils avoient faite dans la dernière conférence.

On se plaint de part & d'autre du silence obstiné qu'on observoit réciproquement sur des points essentiels , dont l'éclaircissement étoit absolument nécessaire pour le progrès de la négociation.

Après ces plaintes réciproques , les Députés élevant la voix , parlerent avec la même suffisance que si leurs Maîtres , Vainqueurs de l'Univers , eussent dicté les conditions de la paix. Il sembloit qu'ils eussent le pouvoir de prescrire un terme de peu de momens , pour laisser le choix , ou d'accepter les loix qu'ils imposeroient,

ou de se précipiter en les refusant, dans une ruine inévitable.

» La volonté des Alliés, dirent-ils, est
» que le Roi se charge, ou de persuader au
» Roi d'Espagne, ou de le contraindre lui
» seul, & par ses seules forces, de renoncer
» à toute sa Monarchie. « Ils rejetterent
toute proposition de les aider à faire la
guerre au Roi Philippe. » L'argent ni la
» jonction des troupes Françaises, ne leur
» convient pas; l'exécution du traité est la
» seule sûreté qu'ils exigent, & qu'il soit
» satisfait à tous les articles préliminaires,
» dans l'espace de deux mois: ce terme ex-
» piré, la trêve est rompue, la guerre recom-
» mencera, quand même de la part du Roi,
» les autres conditions préliminaires au-
» roient été pleinement accomplies.

A ce prix, Buys qui portoit la parole,
dit que ses Maîtres lui permettoient de
parler positivement du partage qu'on lais-
seroit au Roi d'Espagne, & de plus qu'ils

faciliteroient les demandes ultérieures dont on pourroit convenir avant que de signer les préliminaires. Enfin Buys & Wanderdussen laisserent entendre que les Alliés accorderoient comme grace, de permettre aux troupes à leur solde en Catalogne, comme en Portugal, de se joindre & d'agir avec les troupes Françoises, pour conquérir l'Espagne pendant les deux mois de la trêve, & remettre ce Royaume & les Indes au pouvoir de la Maison d'Autriche.

Il étoit aisé, mais inutile, de répondre. Les ordres donnés aux Députés, étoient si précis, qu'ils ne pouvoient s'en écarter. Les discours concis, les expressions jusqu'au ton & à la prononciation, tout leur étoit prescrit. Toute raison à leur opposer, étoit vaine & superflue. Nul autre parti ne restoit à prendre aux Plénipotentiaires, que celui de la patience, difficile à conserver en pareille conjonc-

ture ; mais il étoit plus à propos de se taire , que de rompre les conférences.

Les Députés prêts à se séparer , leur dirent que la République leur accordoit quinze jours au plus , pour attendre encore à Gertruydemberg la réponse du Roi ; que lorsqu'elle seroit arrivée , ils auroient encore ensemble une nouvelle conférence ; que ce seroit la dernière , la République ni ses Alliés ne jugeant pas à propos de souffrir qu'elles fussent plus long-tems continuées.

Un tel avertissement précédé du discours que Buys avoit tenu , accompagné des conditions que les Alliés prétendoient imposer , étoit de leur part une rupture réelle & véritable de toute négociation : mais pour mieux faire sentir leur opposition à toutes conditions équitables , il est bon de reprendre & de rassembler toutes les prétentions dont ils composoient le projet de la fausse paix , qui seule pouvoit leur plaire.

Ils exigeoient donc , comme baze du traité , que le Roi le souſcrivant , prît l'engagement formel d'employer ſes forces ſeules , & ſans ſecours , à contraindre le Roi d'Eſpagne de renoncer à ſa couronne.

Que la guerre qu'il lui feroit , pour le dépouiller en faveur de la Maifon d'Autriche , fût terminée dans l'eſpace de deux mois , & que dans ce terme , le Roi Philippe fût dépoſſédé de l'Eſpagne & des Indes.

L'offre de leur payer des ſubſides , de partager les frais de la guerre , d'affurer la réalité des payemens , ne les pouvoit toucher. Ils rejetterent toute propoſition de joindre leurs troupes à celles de France. Ils chargeoient le Roi de conquérir l'Eſpagne , pour la remettre avec les Indes à l'Archiduc , & prétendoient demeurer ſimples ſpectateurs de la guerre entre le grand-pere & le petit-fils.

Il s'persistoient à déclarer que le terme de deux mois étant expiré, si l'Espagne n'étoit pas réduite alors, la trêve cesseroit, qu'ils reprendroient les armes, quoique la France eût satisfait aux articles préliminaires, le principal étant celui de la restitution de l'Espagne.

Le seul adoucissement, selon eux, à ces conditions inouïes, étoit la promesse d'expliquer positivement, avant que de signer, quel partage ils laisseroient au Roi Philippe. Les Hollandois s'engageoient de leur part à faciliter les moyens de convenir des demandes ultérieures. Ils laissoient entrevoir que peut-être ils pourroient ménager auprès des Alliés, de permettre que leurs troupes en Catalogne & en Portugal se joignissent à celles du Roi, pour conquérir l'Espagne & les Indes pendant les deux mois que devoit durer la trêve.

C'étoit à ce prix seulement, comme la

relation des conférences le fait voir, que le Roi pouvoit acheter une ombre fautive de paix. Et encore pour dissiper tout sujet d'équivoque, les Députés ajoutèrent qu'il étoit vrai que la République & ses Alliés avoient proposé d'unir leurs forces à celles de la France, pour mettre l'Archiduc en possession de l'Espagne & des Indes : » mais, dirent-ils, les choses sont changées. Il n'est plus question d'un tel concert, & de la part de nos Maîtres, nous » défavouons la proposition.

» Il ne s'agit plus de chercher des expédiens ; l'unique moyen d'avoir la paix, » est que les Alliés reçoivent des mains du » Roi, l'Espagne & les Indes. Ce n'est » point à eux à s'embarrasser des moyens, » il suffit qu'ils consentent à laisser au Roi » Philippe, le partage qu'ils lui assigneront ; ils s'en expliqueront quand ils le » jugeront à propos.

La négociation étant ainsi rompue,

Le Roi donna ordre à ses Plénipotentiaires, sur le compte qu'ils lui rendirent de la dernière conférence, d'écrire au Pensionnaire, qu'il étoit inutile de leur donner quinze jours, pour être instruits des intentions de Sa Majesté; qu'elle n'avoit que trop fait connoître qu'elle consentoit à toutes les conditions qui dépendoient d'elle, pour faciliter la paix; mais qu'il lui étoit impossible de s'engager à celles dont l'exécution étoit hors de son pouvoir; que les Alliés prouvoient en les exigeant, qu'ils n'avoient dessein que de rompre toute négociation; que Sa Majesté se confiant en la protection de Dieu, qui sçait, quand il lui plaît, humilier ceux qu'une prospérité inespérée élève, laisseroit au jugement de toute l'Europe, sans excepter ni les Sujets de la République de Hollande, ni ceux du Royaume d'Angleterre, à reconnoître les auteurs de la durée d'une guerre si lon-

gue & si sanglante ; qu'il suffiroit , pour décider de quel côté la guerre étoit véritablement desirée , de considérer les avances que Sa Majesté avoit faites , le consentement qu'elle donnoit aux propositions les plus dures , les engagements qu'elle offroit de prendre , pour affurer la paix , & faire cesser les défiances injustes de ses ennemis , & de réfléchir ensuite sur la persévérance de leurs Ministres à taire les intentions de leurs Maîtres , l'attention qu'ils avoient toujours eue d'envelopper le peu qu'ils en dévoient , de tant d'obscurités , qu'il étoit impossible de faire aucun fond sur leurs discours étudiés , de manière qu'il paroïssoit clairement que leur unique vûe étoit de se réserver des prétextes de former de nouvelles prétentions , à mesure qu'ils obtiendroient leurs premières demandes , & de varier , ou suivant les événemens de la guerre , ou suivant les

Facilités que le Roi apporteroit encore à la paix; que l'année dernière, ils regardoient comme une injure, & cōme une supposition, pour les rendre odieux, qu'on leur eût imputé d'avoir proposé dans les conférences tenues à la Haye, l'union des forces de Sa Majesté à celles des Alliés, pour déposséder le Roi d'Espagne; que cependant depuis, & principalement aux conférences de Gertruydenberg, ils en avoient non seulement adopté la proposition, mais de plus ils avoient soutenu que sans cette condition, il étoit impossible de faire la paix, ajoutant encore que s'ils avoient parlé plus modérément au commencement de cette dernière négociation, ils avoient eu tort; qu'à l'avenir ils répareroient la mauvaise honte qu'ils se reprochoient, & seroient moins retenus.

Que la déclaration faite en dernier lieu par les Députés, étant une rupture for-

melle des conférences, les Plénipotentiaires déclareroient qu'il étoit inutile de les laisser encore quinze jours à Gertruydenberg, & que la République faisant dépendre la pacification de l'Europe, d'une condition impossible à exécuter, ce seroit en vain qu'on passeroit des années entières à négocier en Hollande; qu'ils ne prétendoient pas lui persuader de continuer une négociation qu'elle vouloit rompre; que véritablement le Roi desiroit ardemment de rendre le repos à ses peuples, mais qu'il seroit moins fâcheux à des Sujets fideles, & moins difficile de soutenir la guerre contre les mêmes ennemis que Sa Majesté combattoit depuis dix ans, que d'en augmenter le nombre, en y ajoutant le Roi son petit-fils; que quand même la tendresse paternelle ne s'y opposeroit pas, il seroit contre toute prudence, de s'engager témérairement à faire en deux mois la con-

quête de l'Espagne & des Indes, avec certitude que ce terme expiré sans y réuffir, Sa Majesté trouveroit encore les mêmes ennemis armés contre elle, & de plus fortifiés par la possession des Places qu'elle auroit remises entre leurs mains.

Il étoit nécessaire que la vérité fût connue en Hollande & dans les autres pays étrangers; ainsi les Plénipotentiaires eurent ordre de répandre dans Amsterdam & dans les autres Villes des Provinces-Unies, des copies de cette lettre, après qu'ils l'auroient écrite & envoyée au Pensionnaire; ils devoient aussi attendre sa réponse, avant que de partir.

Ils la reçurent promptement; elle étoit datée du 23 Juillet, & se rapportoit à celle de l'Etat qu'ils reçurent par la lettre que les Députés étoient chargés de leur écrire; l'une & l'autre de même date, arriverent en même tems. Les Députés témoignoiént seulement en termes me-

furés, le regret qu'ils avoient de n'avoir pû réussir, *nonobstant les soins & la peine qu'ils avoient prise.*

On publia le même jour 23 Juillet, à la Haye, un acte contenant la résolution des Etats-Généraux sur la lettre que les Plénipotentiaires avoient écrite au Pensionnaire Heinfius. L'acte portoit en substance, que cette lettre ayant été communiquée aux Ministres des Alliés résidens à la Haye, suivant le concert observé jusqu'alors, *ils avoient jugé que puisque lesdits Sieurs Plénipotentiaires rejettent par leurs réponses, les propositions qu'on leur a faites, & déclarent qu'il est inutile de conférer plus longtems sur lesdites propositions, il ne reste plus de la part des Hauts-Alliés, que d'acquiescer à cette rupture, & de ne plus continuer les conférences, tant que les ennemis demeureront dans ces sentimens, puisque dans les dispositions où les enne-*

*m*is se trouvent, les conférences ne pour-
 roient être d'aucun fruit, & que bien loin
 d'acheminer les affaires à la paix & à
 l'union, comme ç'a toujours été le but
 de l'Etat & de ses Alliés, elles ne pour-
 roient que donner occasion à des ai-
 greurs.

Par le même acte, Buys & Wander-
 Dussen étoient requis & autorisés de don-
 ner connoissance par écrit de la présente
 résolution, auxdits Sieurs Plénipoten-
 tiaires, mais sans entrer dans aucune dis-
 cussion à l'égard de la lettre que lesdits
 Sieurs Plénipotentiaires ont écrite, quoi-
 qu'il fût très-aisé de la réfuter solidement,
 tant à l'égard de la matière, que des
 expressions qu'on y emploie.

La discussion où les Ministres de la
 République ne vouloient pas entrer, pa-
 rut quatre jours après dans un extrait
 imprimé des résolutions des Etats-Géné-
 raux. Cet acte étoit une espece de mani-

feſte , pour juſtifier la conduite de ceux qui traverſoient la paix , & perſuader que la vûe ſeule du bien de l'Etat avoit dirigé les conférences de Gertruydemberg : La fin de l'écrit répondoit aux plaintes que les Plénipotentiaires avoient faites du procédé tenu à leur égard , au mépris de leur caractère , des libelles injurieux remplis de fauſſetés & de calomnies , imprimés & distribués pendant leur ſéjour à Gertruydemberg , afin de mettre de l'aigreur dans les eſprits qu'on travailloit à concilier. Ils obſervoient , ſans touteſoïs ſ'en plaindre , que contre la foi publique , & au préjudice de ce qu'ils avoient pu dire & ſouvent réitérer , on avoit ouvert toutes les lettres qu'ils avoient reçues ou écrites ; qu'on avoit empêché que qui que ce ſoit ne vînt leur rendre viſite dans leur eſpece de priſon , par la raiſon que ce qu'on craignoit le plus , étoit qu'ils ne découvriſſent des vérités qu'on vouloit te-

nir cachées, & qu'on ne pouvoit pas cependant leur reprocher d'avoir tenté la moindre pratique contraire au droit des gens, qu'on violoit à leur égard,

Le Gouvernement de Hollande tâcha de faire croire que ces plaintes étoient mal fondées ; mais il les auroit prévenues, s'il eût consenti à la proposition que le Roi avoit faite, & que les Plénipotentiaires réitérèrent, de tenir les conférences à la Haye ; c'étoit le lieu où se trouvoient les Ministres de toutes les Puissances intéressées à la guerre, le centre où se portoient alors les affaires les plus importantes de l'Europe : les négociations par conséquent se conduisoient & se décidoient plus promptement que dans un lieu tel que Gertruydenberg, incommode pour le séjour, & assez éloigné de la Haye, pour consommer inutilement beaucoup de tems dans les voyages que les Députés étoient obligés de

faire, pour venir conférer. Il est à croire que les Plénipotentiaires auroient trouvé plus de politesse à la Haye, que dans une petite Ville habitée principalement par des pêcheurs; qu'on auroit eu honte de manquer à la considération dûe à leur caractère, à leur condition & à leurs personnes, & que mécontents de la manière de négocier, ils n'auroient pas eu lieu de se plaindre encore des traitemens personnels, ainsi que ceux qui les avoient précédés en 1709, ne s'en plainquirent pas, & n'en eurent pas sujet.

Toute apparence de négociation étant évanouie, le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac partirent de Gertruydenberg le 25 Juillet, & revinrent en France, sans attendre que les quinze jours qu'on leur donnoit pour demeurer en Hollande, fussent expirés.

Les écrits répandus pour justifier la conduite des Etats Généraux dans la négociation

gociation de la paix & la rupture des conférences, l'approbation des Puissances alliées, & principalement celle d'Angleterre, n'entraînerent pas les Provinces-Unies à louer toutes unanimement le parti de continuer la guerre. Outre la pesanteur d'un fardeau difficile à supporter encore long-tems, les desseins de l'Angleterre leur devenoient suspects. On commençoit à croire que les Anglois espéroient profiter de l'épuisement de la Hollande, pour dominer sur cette République : mais les événemens de la campagne de 1710 (a) fortifierent encore les cla-

(a) Dans cette année, en Espagne, la bataille de Saragoſſe gagnée par M. de Staremberg, fut bien funeste à Philippe V. L'Archiduc fit de grands progrès : mais M. de Vendôme releva ensuite l'espérance du Roi d'Espagne, poursuivit ses ennemis & changea la situation des affaires. En Flandre, les Alliés prirent Douay le 25 Juin, Bethune le 26 Août, Saint-Venant le 29 Septembre, Aire le 9 Novembre. Une flotte ennemie fit une descente au Port de Cette. Cette troupe fut repoussée.

meurs de ceux qui vouloient la guerre , & qui ne cessoient de dire qu'il falloit profiter de la conjoncture heureuse d'abattre la puissance formidable de la France ; qu'il étoit de l'intérêt commun , de la mettre pour jamais hors d'état d'alarmer le reste de l'Europe, d'attenter à sa liberté ; & qu'enfin les Alliés , loin de ralentir leurs efforts , devoient les redoubler , & s'unir encore plus étroitement , pour la destruction d'un ennemi toujours à craindre , s'il avoit le tems de respirer & de reprendre ses forces.

Ils prirent encore pendant cette campagne , les Villes de Douay, de Bethune , d'Aire & de Saint-Venant.

Leurs progrès furent plus grands en Espagne , où le Comte de Staremberg commandoit l'armée de l'Archiduc. Il obligea le Roi d'Espagne à lever le siège de Balanguer , défit la Cavalerie Espagnole à Almenara , près de Lerida , & le

20 Août gagna près de Saragosse, une bataille, dont les suites funestes donnerent lieu de croire que le Roi Philippe, après sa défaite, ne régneroit pas encore long-tems en Espagne.

Il reparut cependant à Madrid, mais pour peu de jours, & pressé par les ennemis, il en sortit, pour rejoindre en Navarre les débris de son armée. La Reine d'Espagne sortit aussi de cette Capitale, emmenant avec elle le Prince des Asturies, son fils unique.

L'Archiduc ne trouvant nulle opposition, se fit reconnoître Roi d'Espagne à Madrid, aussi-bien qu'à Toledé.

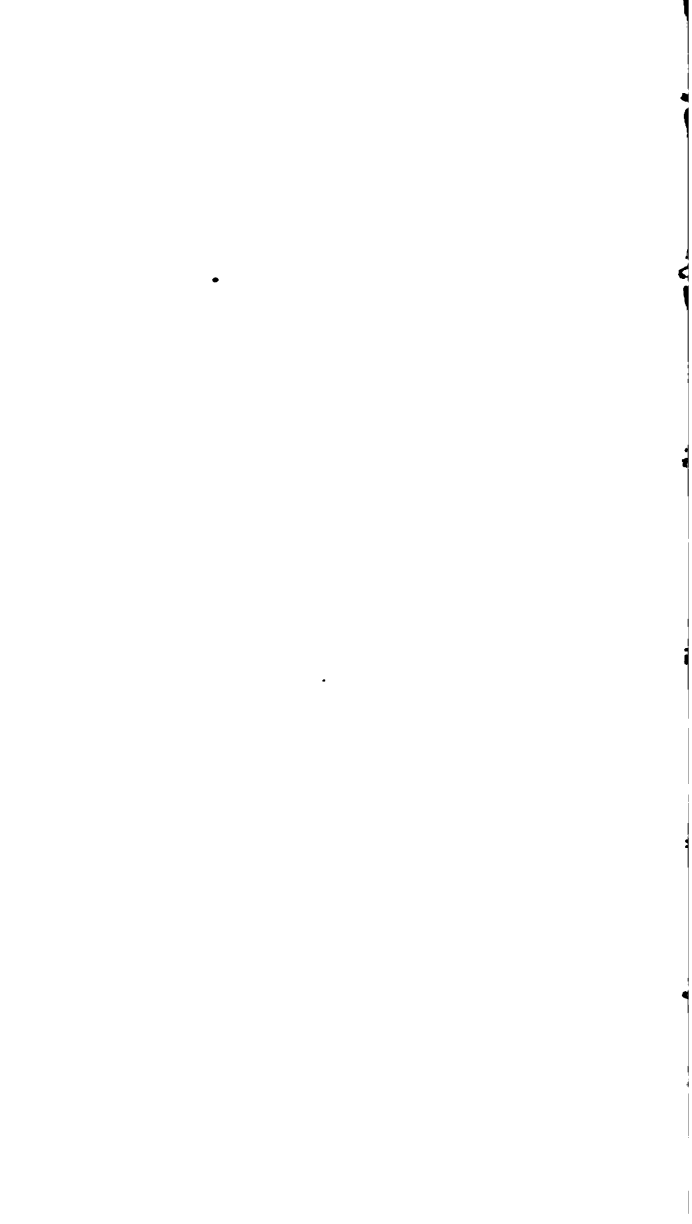
La guerre d'Espagne que les Hollandois dépeignoient comme difficile, dont les Etats-Généraux & leurs Alliés refusoient de s'embarasser, & qu'ils demandoient cependant de voir terminée dans l'espace de deux mois, finissoit dans un terme plus court; cette Monarchie étant

alors presque réduite au pouvoir des ennemis, le principal obstacle étoit levé, & nulle autre difficulté ne paroiffoit s'opposer à la conclusion de la paix.

Tel étoit l'état des affaires de la France & de l'Espagne, & telle la prospérité de leurs ennemis communs, à la fin du mois d'Août 1710.

*Fin de la seconde Partie & du second
Volume.*





THE NEW YORK PUBLIC LIBR
REFERENCE DEPARTMENT

for no circumstance
the Building

